



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

**FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
ET POSTDOCTORALES**



**FACULTY OF GRADUATE AND
POSTDOCTORAL STUDIES**

Christian Bellehumeur

AUTEUR DE LA THÈSE / AUTHOR OF THESIS

Ph.D. (psychologie)

GRADE / DEGREE

École de psychologie

FACULTÉ, ÉCOLE, DÉPARTEMENT / FACULTY, SCHOOL, DEPARTMENT

**Le rôle de la mémoire collective dans l'élaboration de l'identité sociale des groupes minoritaires : le
cas des Franco-ontarien(ne)s**

TITRE DE LA THÈSE / TITLE OF THESIS

Francine Tougas

DIRECTEUR (DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS SUPERVISOR

CO-DIRECTEUR (CO-DIRECTRICE) DE LA THÈSE / THESIS CO-SUPERVISOR

EXAMINATEURS (EXAMINATRICES) DE LA THÈSE / THESIS EXAMINERS

Réal Allard

Monique Lortie-Lussier

Richard Clément

Elizabeth Kristjansson

Gary W. Slater

Le Doyen de la Faculté des études supérieures et postdoctorales / Dean of the Faculty of Graduate and Postdoctoral Studies

En-tête: Mémoire collective

Le rôle de la mémoire collective dans l'élaboration de l'identité sociale
des groupes minoritaires : le cas des Franco-ontarien(ne)s

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et post-doctorales
dans le cadre des exigences
du programme de doctorat en psychologie

École de psychologie
Faculté des sciences sociales
Université d'Ottawa



Library and
Archives Canada

Bibliothèque et
Archives Canada

Published Heritage
Branch

Direction du
Patrimoine de l'édition

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

ISBN: 978-0-494-50718-6

Our file Notre référence

ISBN: 978-0-494-50718-6

NOTICE:

The author has granted a non-exclusive license allowing Library and Archives Canada to reproduce, publish, archive, preserve, conserve, communicate to the public by telecommunication or on the Internet, loan, distribute and sell theses worldwide, for commercial or non-commercial purposes, in microform, paper, electronic and/or any other formats.

The author retains copyright ownership and moral rights in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

AVIS:

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque et Archives Canada de reproduire, publier, archiver, sauvegarder, conserver, transmettre au public par télécommunication ou par l'Internet, prêter, distribuer et vendre des thèses partout dans le monde, à des fins commerciales ou autres, sur support microforme, papier, électronique et/ou autres formats.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms may have been removed from this thesis.

Conformément à la loi canadienne sur la protection de la vie privée, quelques formulaires secondaires ont été enlevés de cette thèse.

While these forms may be included in the document page count, their removal does not represent any loss of content from the thesis.

Bien que ces formulaires aient inclus dans la pagination, il n'y aura aucun contenu manquant.



Canada

Remerciements

En tout premier lieu, je tiens à remercier ma directrice de thèse, Francine Tougas. Elle a su m'accompagner de manière exemplaire. Ses nombreuses qualités professionnelles, en particulier, sa générosité, sa disponibilité, son efficacité, son enthousiasme et son intelligence, m'ont grandement inspiré et encouragé à mener à bien cette recherche.

Je désire remercier mes parents qui m'ont encouragé depuis l'enfance à poursuivre des études. Je remercie tout particulièrement ma mère pour son soutien inconditionnel et ma sœur pour son intérêt et ses encouragements. Je remercie aussi mes ami(e)s. Ceux et celles qui m'ont encouragé à entreprendre dès le début des études doctorales, Martin B., Johanne L., Martin P. (à qui je dois l'inspiration initiale d'explorer la mémoire collective franco-ontarienne). Merci à Manon C., Daniel R., Marie-Diane C., et bien d'autres ami(e)s qui m'ont soutenu dans ce projet.

Les membres de mon comité de thèse, les professeur(e)s Monique Lortie-Lussier, Richard Clément, Élisabeth Kristjansson et Réal Allard (évaluateur externe), méritent également mes sincères remerciements. Leurs précieux commentaires et suggestions ont contribué à l'élaboration et/ou à l'achèvement de cette thèse.

Je désire également remercier mes collègues/étudiantes, Lucie K., Joelle L., Sylvie V., et bien d'autres personnes qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce projet. Je ne peux passer sous silence le soutien et l'aide exemplaires de Joelle Laplante. Je voudrais aussi remercier tous les membres du personnel de soutien de l'École de psychologie pour la qualité des services rendus aux étudiant(e)s. Finalement, je suis aussi reconnaissant envers l'Université d'Ottawa et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada pour l'octroi de bourses d'études, lesquelles ont grandement facilité la réalisation de cette thèse.

Table des matières

Résumé.....	1
Premier chapitre : Contexte théorique.....	2
Deuxième chapitre : Première étude.....	35
Troisième chapitre : Deuxième étude.....	68
Quatrième chapitre : Discussion générale.....	132
Références bibliographiques.....	146
Appendice A1 : Nombre d'événements spontanément rapportés en fonction du nombre de participants.....	163
Appendice A2 : Fréquences et pourcentages de la valence des événements auto-générés.....	163
Appendice B : Résumé des événements auto-générés.....	164
Appendice C : Questionnaire de la première étude.....	165
Appendice D : Questionnaire de la deuxième étude.....	181
Appendice E : Tableau des corrélations des variables de la première étude.....	195
Appendice F : Tableau des corrélations des variables de la deuxième étude.....	196

Résumé

Depuis leur arrivée en Ontario, les Canadien(ne)s-Français(e)s, devenu(e)s par la suite Franco-Ontarien(ne)s, ont lutté pour assurer leur survie, la reconnaissance de leurs droits et pour garder leur identité. Aujourd'hui, ce groupe compte plus d'un demi-million de membres. Toutefois, les données statistiques ne cessent de démontrer les tendances à l'assimilation au groupe majoritaire anglophone. Confronté à de profondes mutations sociales, le groupe des Franco-Ontarien(ne)s connaît un virage identitaire sans précédent. Il semble ainsi pertinent de se demander : quel est l'apport des faits historiques marquants (i.e. luttes, échecs et gains) dans l'attachement prépondérant des Franco-Ontarien(ne)s à leur groupe ? Pour y répondre, deux études ont fait appel au construit théorique de la mémoire collective et à la théorie de l'identité sociale. La première étude présentée avait pour but d'examiner comment le rappel, la valence, l'importance et la signification émotionnelle d'événements historiques marquants sont reliés à l'identification au groupe minoritaire. Les résultats obtenus auprès de 211 Franco-Ontarien(ne)s, âgé(e)s de 40 ans et plus, montrent que la mémoire collective est reliée à l'identité sociale. Plus précisément, le rappel d'événements marquants positifs a plus d'impact que les événements négatifs sur l'identification au groupe. Une deuxième étude effectuée auprès d'un sous-groupe de 111 Franco-Ontarien(ne)s, âgé(e)s entre 18 et 30 ans, a permis de reproduire ces résultats. Cette étude va plus loin dans l'investigation du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale ; elle tient compte du contact intergroupe, de l'identification au groupe minoritaire francophone et au groupe majoritaire anglophone, et traite des aboutissants de l'identification à ces deux groupes, c'est-à-dire du favoritisme endogroupe et du dénigrement exogroupe. Les résultats sont discutés en soulignant comment l'étude de la mémoire collective peut contribuer à l'avancement des connaissances dans le champ fort étudié de la théorie de l'identité sociale.

Premier chapitre

Contexte théorique

Le cas des Franco-Ontariens : regards socio-historiques

Au fil des décennies, la population canadienne-française de l'Ontario, composante importante de l'un des deux peuples fondateurs du Canada (Saint-Denis, 1999), s'est battue pour sa survie, la reconnaissance de ses droits et pour maintenir et protéger son identité, sa culture et sa langue (Gervais, 1995). Aujourd'hui, les Franco-Ontariens constituent une minorité même si plus d'un demi-million ont été recensés (CFORP, 2004). Sans contredit, l'identité de ce groupe minoritaire repose sur de nombreux faits historiques (Gervais, 1995). Pour s'en convaincre, remontons dans le temps pour illustrer le parcours socio-historique des Franco-Ontariens, parsemé de luttes, d'embûches et de victoires souvent obtenues à l'arraché.

Dès les débuts de la présence française en Ontario au début du 17^{ième} siècle, il existe déjà une rivalité entre le peuple anglais et le peuple français en Amérique (Saint-Denis, 1999). Rappelons le conflit anglo-français (1713-1763) qui se résorbe au profit des britanniques en 1763 (Traité de Paris), date où la France céda la Nouvelle-France aux mains de l'Angleterre (CFORP, 2004). Grâce à l'arrivée de plusieurs milliers de loyalistes américains entre 1781 et 1790 en terre ontarienne, le nombre d'anglais augmente considérablement (CFORP, 2004), ce qui n'est pas sans affecter le climat déjà tendu entre Canadiens-Français et Canadiens-Anglais (Gervais, 1999). La question scolaire n'est pas exempte de ces tensions. En 1885, la Loi ontarienne oblige les enseignants franco-ontariens à

réussir des examens d'anglais, et en 1890, dans le but d'assimiler les jeunes élèves de langue française, on impose même l'anglais comme seule langue de communication dans toutes les écoles de la province ontarienne (CFORP, 2004). Ce mouvement anti-français du gouvernement ontarien de l'époque atteint son paroxysme par la promulgation, en 1912, du Règlement 17, qui vise à bannir l'enseignement français dans les écoles (Thériault, 1999).

Plusieurs auteurs suggèrent que la crise du Règlement 17 est considérée comme une étape charnière dans l'évolution de l'identité des Franco-Ontariens (CFORP, 2004 ; Farmer & Poirier, 1999). Devant cette action discriminatoire évidente de l'État Ontarien, les Canadiens-Français de l'Ontario fondent en 1910 l'Association canadienne française d'éducation de l'Ontario (ACFÉO)¹ pour lutter contre ce fort mouvement assimilateur anglophone (Saint-Denis, 1999). Grâce à l'appui des nationalistes canadiens-français du Québec, notamment ceux de Montréal, et la ténacité, l'esprit combatif et courageux des Canadiens-Français de l'Ontario (CFORP, 2004), le gouvernement ontarien abolira le Règlement 17 en 1927 ; cette victoire canadienne-française signifie que l'enseignement en français peut légalement se poursuivre dans les écoles primaires de la province (CFORP, 2004). Environ dans la même période, les Canadiens-Français de l'Ontario de l'époque s'organisent de plus en plus : la première caisse populaire ouvre ses portes en 1912, et la Congrégation des Oblats fonde en 1913, le journal *Le Droit* dont la devise est « l'avenir est à ceux qui luttent » (Saint-Denis, 1999). Notons aussi, à Ottawa, l'œuvre fondatrice de Monseigneur Bruno Guigues, associé au diocèse de Bytown, et de Mère Élisabeth Bruyère,

¹ L'ACFÉO deviendra en 1969, l'ACFO (Association canadienne-française de l'Ontario, devenue en 2004 sous le même acronyme : Assemblée des communautés franco-ontariennes) laquelle cherche à élargir son mandat au-delà de l'éducation pour promouvoir tous les secteurs de vie des Franco-Ontariens. Pour ce faire, elle agit de concert avec 24 associations régionales et 26 organismes affiliés (ACFO, 2005).

fondatrice d'une école, d'un hôpital et d'un orphelinat (Saint-Denis, 1999).

En dépit des nombreuses réussites de développement, d'autres coups durs frappent les Canadiens-Français de l'Ontario. Mentionnons les sentiments d'exclusion et de dépossession qu'ils ont vécus depuis l'avènement de la « Révolution tranquille » au Québec (1960-1969) (Gervais, 1995). Une période dramatique pour les Franco-Ontariens qui se sentent alors trahis par le Québec qui, en abandonnant brusquement ses engagements moraux envers les Canadiens-Français de l'Ontario, se déclare du même coup la seule province réellement capable de préserver le français au Canada (Gervais, 1995). C'est d'ailleurs, selon Gervais (1995), depuis la fin des années '60 que l'expression de l'identité franco-ontarienne émerge en force dans les écrits et les discours politiques. Cette nouvelle quête identitaire sera d'ailleurs alimentée par l'attitude méprisante des personnalités québécoises publiques et célèbres à l'endroit des francophones hors Québec : rappelons l'insulte de l'ex-premier ministre René Lévesque, qui les qualifie de « dead ducks » ou encore plus récemment, le propos de l'écrivain Yves Beauchemin qui les surnomme, en 1991, « cadavres encore chauds » (Cornellier, 2004).

Malgré le désengagement des institutions canadiennes-françaises basées surtout au Québec et le manque d'un soutien significatif des gouvernements provinciaux anglais, les luttes incessantes des minorités francophones hors Québec, et en particulier celles de l'Ontario Français, auprès du gouvernement fédéral trouvent consolation dans trois textes de loi. On voit apparaître en 1968, la *Loi sur les langues officielles* du Canada, en 1982, la *Charte canadienne des droits et libertés* (dont l'article 23 garantit certains droits scolaires : Gervais, 1995) et en 1986, la promulgation de la *Loi ontarienne sur les services en français*

(CFORP, 2004). En plus d'une certaine reconnaissance politique par ces lois linguistiques, d'autres événements témoignent des gains en faveur de la cause franco-ontarienne. En 1975, on assiste au premier déploiement à Sudbury du drapeau franco-ontarien, qui symbolise la fierté franco-ontarienne (Gervais, 1999). À compter des années 1970 se développe de manière accrue la vie culturelle de l'Ontario français via la littérature, la chanson, le théâtre, les arts, et les événements socioculturels (ex. Festival Franco-Ontarien) (CFORP, 2004). On voit aussi apparaître dans ce sillage, en 1974, la télévision éducative française de l'Ontario, TFO, et en 1990, le premier collège de langue française à Ottawa, la Cité Collégiale (CFORP, 2004).

Malgré des développements incontestables, les Franco-Ontariens semblent toujours menacés de perdre leurs acquis sociopolitiques. La crise du leadership de l'ACFO (Gilbert & Plourde, 1996), et notamment son affaiblissement depuis 1992, est un exemple parlant de la difficulté de concertation de la communauté franco-ontarienne (CFORP, 2004). Un autre événement grandement médiatisé à travers le Canada se réfère à la crise linguistique de Sault-Ste-Marie en 1990. Rappelons qu'un groupe local anti-français, appuyé par le conseil municipal, proposait d'éliminer le français comme langue de travail à la mairie sous prétexte d'économie d'argent (ACFO, 2005b). Mais l'exemple récent le plus criant est sans contredit la recommandation entérinée par le gouvernement ontarien de Mike Harris de fermer en 1997, le seul hôpital universitaire de langue française de l'Ontario : l'Hôpital Montfort (CFORP, 2004). De surcroît, quelques années plus tard, les avocats du gouvernement Harris décident de porter en appel la décision de la Cour divisionnaire qui ordonnait le maintien de l'Hôpital Montfort (CFORP, 2004). Grâce à la campagne S.O.S Montfort, les Franco-

Ontariens gagnent leur cause et célèbrent en 2002, en présence de personnalités marquantes comme par exemple le Sénateur Jean-Robert Gauthier, grand défenseur contemporain des intérêts franco-ontariens, leur ardeur et leur capacité de se mobiliser et de militer pour la préservation de leur langue (ACFO, 2005).

Il va sans dire que les luttes franco-ontariennes sont pénibles voire paradoxales. D'un côté, elles révèlent l'énergie revendicatrice des Franco-Ontariens fortement identifiés à leur groupe ; d'un autre côté, elles expriment combien l'identité franco-ontarienne est sans cesse menacée soit par l'indifférence politique, ou par des mouvements de contestation des droits francophones en Ontario (ex. les contestations par *Canadians for Language Fairness* (CLF) au sujet du statut bilingue de la ville d'Ottawa; cf. Boivin, 2004). Rappelons la récente gifle qu'ont reçue les Franco-Ontariens par le gouvernement ontarien qui refuse de donner suite à la requête légitime de la ville d'Ottawa de légiférer sur le statut bilingue de la Capitale nationale, alors que de nombreux citoyens d'Ottawa seraient en faveur (cf. Impératif français, 2001). Un refus des plus déconcertants sous prétexte de créer un précédent qui inciterait d'autres municipalités de l'Ontario à revendiquer le même droit légitime.

Au terme de cette brève présentation du parcours évolutif franco-ontarien, nous abordons maintenant les défis actuels que posent certains phénomènes sociaux sur le questionnement identitaire des Franco-Ontariens.

Défis actuels pour l'identité franco-ontarienne

Notons d'emblée qu'à la menace constante de non reconnaissance identitaire du groupe franco-ontarien par le groupe majoritaire anglophone, s'ajoute une autre menace, l'assimilation, provoquée par les changements démographiques inquiétants au sein de la

population franco-ontarienne (Poirier, 2002). Bien que selon les derniers recensements², la population de langue maternelle française ait augmenté de plus de 150 000 en cinquante ans : on comptait 341 502 personnes en 1951 et 509 265 en 2001³, elle aurait surtout augmenté entre les années 1951 et 1971 pour se stabiliser autour d'un demi-million depuis trente ans. On remarque ainsi une réduction considérable du poids relatif des francophones qui est passé de 7,4 % de la population totale ontarienne en 1951 à 4,5 % en 2001. Par ailleurs, depuis le fort mouvement migratoire des Franco-Ontariens vers les grands centres urbains de l'Ontario (ex. Toronto, Ottawa), villes en majorité anglophones, le français, relégué à la vie privée, devient de plus en plus difficile à sauvegarder (Gervais, 1999). En effet, on remarque une nette tendance du transfert linguistique chez les Franco-Ontariens (ou plutôt les personnes de langue maternelle française) du français vers l'anglais (Poirier, 2002). Quant au taux de francophones de l'Ontario parlant le français le plus souvent à la maison, les données statistiques révèlent une baisse graduelle entre 1991, 1996 et 2001, soit de 62,8 % à 60,9 % à 59,2 % alors qu'on observe plutôt la tendance inverse pour les taux des francophones parlant l'anglais le plus souvent à la maison, soit de 36,9 % à 38,8 % à 40,3 %. Selon O'Keefe (1998), ce phénomène serait lié au vieillissement de la population francophone (14,2 % ont moins de 15 ans, comparativement à 20,8 % pour la population totale de la province, selon le recensement de 2001, cité dans ACFO, 2005) et l'accroissement de l'exogamie (i.e. les mariages entre une personne francophone et une autre anglophone).

² Les données proviennent des Recensements de 1996 et de 2001 et des tabulations de l'Office des affaires francophones tels que répertoriés par l'ACFO (2005, cf. www.acfo.ca; site consulté le 01-08-2004).

³ Les statistiques sont combinées autrement sur le site de l'Office des affaires francophone (2004), en effet, selon l'Office, en 2001, la population totale de l'Ontario comptait 11 410 046 personnes, soit 548 940 francophones, représentant 4,8 % de la population totale ontarienne, par rapport à 5,0 % (soit 542 340 francophones) en 1996 (cf. www.oaf.gov.on.ca, consulté le 27-10-2004).

Au problème de l'assimilation (O'Keefe, 1998) s'ajoute l'éclosion d'une identité bilingue chez les jeunes Franco-Ontariens, laquelle se caractérise par le français compris encore comme langue maternelle, mais qui devient effectivement une langue seconde (Bernard, 1996). De plus, pour Breton (1994) : « Il y a hétérogénéité et fragmentation, de sorte qu'on ne peut parler d'une minorité francophone, mais de plusieurs (...) différentes sous-cultures ethniques (*'sub-ethnicities'*) à l'intérieur de la francophonie » (p. 60). Ce qui donne à s'interroger sur les défis que pose le pluralisme au sein des communautés francophones en Ontario (Farmer & Poirier, 1999). En effet, même s'ils sont proportionnellement moins nombreux à s'installer en Ontario français et qu'ils représentent environ 5% de la population francophone en Ontario (cf. recensement de 1996, cité dans ACFO, 2005), les nouveaux immigrants francophones de pays d'origine non européenne et de minorités visibles (ex. Afrique, Haïti, Asie, Moyen-Orient) pourraient éventuellement se trouver en quelque sorte à changer la composition du groupe des Franco-Ontariens.

Bilan-synthèse de la situation franco-ontarienne et les questions de recherche pertinentes

Récapitulons. En plus de deux siècles, l'Ontario français aura vécu deux grandes crises d'abandon : de la France, vers 1760 à 1814 et du Québec dans les années '60 (Gervais, 1995). Et pourtant, aujourd'hui, au cœur des enjeux démographiques (i.e. les problématiques d'assimilation, d'immigration des minorités raciales francophones, de vieillissement de la population et d'exogamie) et des enjeux socioculturels (ex. le rôle des médias et de l'éducation, l'identité bilingue chez les jeunes), en passant par les enjeux politiques, économiques et institutionnels (ex. l'avenir de l'ACFO), il apparaît que la question identitaire demeure plus que jamais une préoccupation centrale pour les Franco-Ontariens.

Selon l'historien Gervais (1995), les sociologues ont été les premiers à s'intéresser à l'étude de la question de l'identité franco-ontarienne (i.e. Juteau-Lee & Lapointe, 1979 ; Breton, 1981 ; Bernard, 1985 : ouvrages cités dans Gervais, 1995). Aujourd'hui, cette problématique intéresse des chercheurs issus de différents domaines (i.e. histoire, sciences politiques, arts et lettres, administration). Toutefois, à notre avis, les études en psychologie sociale sur l'identité sociale de ce groupe minoritaire sont plutôt rares. Cette dernière observation n'empêche guère le foisonnement de l'intérêt pour la question de l'identité franco-ontarienne ; une identité marquée par : « l'évolution, depuis le début du 20^{ième} siècle, d'une identité franco-ontarienne relativement homogène et stabilisée dans ses principaux référents liés au cadre canadien-français, à une multiplicité d'identités francophones et franco-ontariennes » (Wallot, 2004, cité dans Poirier, 2004). Bock (2001) souligne aussi les transformations de l'identité du groupe minoritaire : de « Canadiens-Français » à « Franco-Ontariens », puis « francophones », c'est-à-dire des « personnes parlant français » mais dépourvues d'assises culturelles (Bock, 2001).

Devant l'évidence de l'évolution identitaire des Franco-Ontariens, dans le contexte d'une vive tension dialectique entre le maintien de la tradition et le mouvement progressif contemporain, mentionnons toutefois que la situation actuelle de l'identité franco-ontarienne nous paraît particulièrement complexe et paradoxale. D'un côté, les militants franco-ontariens ont connu depuis plusieurs années des victoires remarquables en termes de gains sociaux, économiques, politiques et institutionnels (CFORP, 2004). D'un autre côté, la force militante franco-ontarienne serait en déclin (Godin, 2004) et la vigueur de certaines de leurs plus importantes institutions (ex. l'ACFO) est remise en question (Gilbert & Plourde, 1996).

Et ce, au moment même où les perspectives d'assimilation se pointent toujours à l'horizon dans un contexte où la population francophone de l'Ontario serait de plus en plus hétérogène (Breton, 1994).

Pour certains auteurs, la fragilité actuelle de l'identité franco-ontarienne n'a rien de surprenant, car cette identité relèverait d'un certain discours politique, dominant depuis 1976, bien plus que de la réalité quotidienne des francophones de l'Ontario (Boudreau, 1995). Bock (2001) s'inquiète même de la perte graduelle des repères historiques de culture, de communauté et d'histoire chez les Franco-Ontariens d'aujourd'hui. Mais, est-ce que le rappel des repères historiques joue un rôle dans la force d'identification des Franco-Ontarien(ne)s? Est-ce que les Franco-Ontariens qui se remémorent le plus des événements historiques marquants seraient plus susceptibles de s'identifier à leur groupe d'origine ? En fait, selon Gervais (1995), il est primordial de se référer au passé et à la notion de continuité identitaire dans le temps. Par ailleurs, le slogan de l'ACFO : « Nous sommes, nous serons » reflète bien le caractère résolu de la population franco-ontarienne qualifiée de « pacifiques conquérants » (Cornellier, 2004).

En plus de se questionner sur l'importance des points de repères historiques nécessaires au maintien de la mémoire collective franco-ontarienne, on peut aussi se demander comment les événements socio-historiques positifs et négatifs sont associés à l'identification au groupe des Franco-Ontariens. Notons que certains auteurs abordent davantage le questionnement identitaire franco-ontarien sous l'angle de la trame narrative qu'on pourrait qualifier de positive, optimiste, triomphaliste ou glorieuse (Carrière, 1993 ; Gervais, 1995 ; Gris , 1980 ; O'Keefe, 1998 ; ACFO, 2005) alors que d'autres auteurs

l'abordent dans l'optique de la trame narrative négative, pessimiste, misérabiliste, fragile ou encore menacée par l'assimilation (ex. Bernard, 1996 ; Bock, 2001 ; Boudreau, 1995 ; Breton, 1994). Or, ces deux positions rendent compte, il nous semble, des défis identitaires de la communauté franco-ontarienne. De fait, l'hétérogénéité de l'identité franco-ontarienne exprime le réel besoin, de ce groupe minoritaire, de mobiliser ses forces dans une quête identitaire qui s'appuie sur une mémoire collective susceptible d'inspirer le présent et l'avenir (Godin, 2004).

En somme, l'étude de l'identité franco-ontarienne est pertinente ; elle se fonde sur le fait que cette identité sociale effectue présentement un virage sans précédent. La situation d'incertitude liée à l'identité franco-ontarienne s'explique, entre autres, parce qu'elle est devenue particulièrement diversifiée, et s'est transformée rapidement en seulement quelques décennies ; partiellement fragmentée entre les identités de « souche », celle des nouveaux immigrants francophones et l'identité bilingue des plus jeunes (Poirier, 2004). En bref, l'identité des Franco-Ontariens et leur parcours évolutif ne peuvent qu'interpeller les chercheurs intéressés aux questions identitaires des groupes minoritaires. Et devant ce fort questionnement identitaire, si les événements socio-historiques ont façonné la manière dont les Franco-Ontariens se perçoivent aujourd'hui, une question de recherche nous paraît des plus pertinentes : quel est l'apport de l'histoire du groupe dans l'attachement des Franco-Ontarien(ne)s à leur groupe, c'est-à-dire ceux et celles qui privilégient l'identité franco-ontarienne?

Cette brève section sur l'évolution identitaire des francophones de l'Ontario suggère, il nous semble, que la mémoire d'événements historiques marquants pour la collectivité

pourrait informer, voire enrichir notre compréhension de l'identité sociale des groupes minoritaires. Notamment, en abordant, par exemple, la problématique du degré de l'identification au groupe, c'est-à-dire la transition d'une faible à une forte identification au groupe (cf. Huddy, 2001). On peut aussi se demander, plus précisément, comment, dans un contexte de conflits soutenus avec le groupe majoritaire anglophone, la mémoire collective franco-ontarienne serait relée à l'identification et aux sentiments de fierté et d'affiliation au groupe des Franco-Ontariens. En d'autres mots : est-ce que la mémoire de certains événements historiques marquants est associée au degré d'identification au groupe franco-ontarien ? Si oui, comment ? Est-ce que les événements marquants positifs ont le même impact que les événements marquants négatifs sur l'identification au groupe et sur les sentiments de fierté et d'affiliation au groupe ?

En fait, la proposition du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale a déjà été avancée par certains auteurs. Apfelbaum (2000), ayant mentionné les risques associés au déracinement historique des personnes et les conséquences désastreuses sur les identités personnelles et collectives, rappelle l'importance pour la recherche en psychologie sociale intéressée à l'examen des identités (personnelle et sociale) d'adopter une perspective historique par l'entremise de la mémoire (personnelle et collective). Cette perspective est appuyée par Candau (1996) :

Il ne peut y avoir d'identité sans mémoire (somme de souvenirs et d'oublis) car seule cette faculté permet la conscience de soi dans la durée. (...). Inversement, il ne peut y avoir de mémoire sans identité, car la mise en relation des états successifs que connaît le sujet est impossible si celui-ci n'a pas a priori conscience que cet enchaînement de

séquences temporelles peut avoir une signification pour lui. Avec les réserves d'usage lorsqu'on passe de l'individu au collectif, on peut tenir le même raisonnement pour un groupe ou toute une société. (...) À des mémoires totales correspondent des identités solides, à des identités fragmentées des mémoires éclatées (...) (pp. 119-120).

Gervais (1995) souligne d'emblée l'importance du passé pour mieux comprendre l'identité franco-ontarienne d'aujourd'hui : « (...) l'identité d'une communauté se fonde sur une certaine mémoire de son passé, sur une certaine compréhension de son expérience historique. (...) L'expérience historique résulte d'événements réels, mais le souvenir qu'on en garde se prête à bien des interprétations. » (p. 167). Pour sa part, Huddy (2001) soutient cette idée de l'interaction entre la mémoire collective d'un groupe et son identité sociale en se référant à une étude de Schwartz, Struch et Bilsky (1990, cité dans Huddy, 2001). Ces auteurs démontrent qu'en raison des relations historiques évidentes entre les Allemands et les Juifs, les Allemands résistent à s'identifier fortement à leur identité nationale (i.e. patriotique) même si cette identité est mise en saillance. De plus, il a été démontré que les étudiants allemands ne s'attendent pas à ce que d'autres Allemands manifestent du favoritisme endogroupe contre les Juifs lors d'une tâche d'allocation de ressources, alors que les étudiants juifs s'attendent à ce que d'autres Juifs le fassent contre les Allemands. Bref, cette étude de Schwartz et ses collaborateurs (1990) met en évidence l'importance de tenir compte des événements historiques. Les événements historiques marquants confèrent aux membres d'un groupe donné une signification et une charge émotive particulière, qui varient en fonction des différents contextes intergroupes et de la période historique donnée. On

pourrait dès lors s'attendre que dans un autre contexte intergroupe (ex. les Allemands vs les Américains), les étudiants allemands, fortement identifiés à leur groupe, pourraient manifester un favoritisme endogroupe élevé contre les Américains.

En somme, nous avançons que la mémoire collective se présente comme une manière de tenir compte de l'importance de la continuité temporelle et des référents historiques en contexte intergroupe. Bref, il ressort des études mentionnées ci-haut que la mémoire collective pourrait être une manière d'aborder autant la problématique entourant la création et la diffusion des mythes sociaux (cf. Tajfel, 1974 cité dans Brown, 2000) et des systèmes de croyances à haute émotivité (cf. Brown, 2000), que la question de pourquoi certains individus s'identifient d'une certaine manière (i.e. plus ou moins fortement) à leur groupe social (Duveen, 2001 cité dans Deaux & Philogène, 2001). Notons toutefois qu'il existe peu d'études empiriques pour appuyer la théorie de la mémoire collective. Les écrits ont demeuré surtout au niveau de la conceptualisation théorique, comme en témoigne la présentation qui suit sur les travaux effectués jusqu'à présent sur la mémoire collective.

Émergence des recherches en psychologie sociale sur la mémoire collective

La recherche sur la mémoire collective se retrouve dans de nombreuses disciplines telles la sociologie, l'anthropologie, la communication et l'histoire (Pennebaker, Paez & Rimé, 1997) ; ce domaine a d'ailleurs pris un essor fulgurant depuis les années '80 (Olick & Robbins, 1998). Mais en psychologie, lorsqu'on examine le volume du corpus des recherches empiriques, on constate qu'elle s'est surtout intéressée à l'étude de la mémoire individuelle (Wertsch, 2002). Pourtant, le concept de mémoire collective n'est pas nouveau, les premières publications remontent au milieu des années 20. Maurice Halbwachs (1925-1994, 1950-

1997) est considéré comme le premier psychosociologue à s'y intéresser en sciences sociales (Pennebaker et al., 1997). En explorant en détails comment les expériences individuelles sont construites, emmagasinées et ramenées en mémoire à travers les échanges sociaux selon les différents contextes (ex. la famille, l'école, la paroisse, etc.) (Apfelbaum, 2000), Halbwachs (1925-1994) se démarque du courant de pensée de l'époque en affirmant que les mémoires ont nécessairement des bases sociales et culturelles et sont transmises de génération en génération (Pennebaker et al., 1997).

Bref, selon Apfelbaum (2000), les travaux de Halbwachs (1925-1994, 1950-1997) constituent l'une des rares tentatives théoriques d'expliquer comment les identités sociales sont étroitement liées aux expériences sociales plus globales. Bien que Halbwachs affirme la primauté des aspects sociaux de la mémoire, soulignons toutefois les nombreux défis associés à une définition opérationnelle de la mémoire collective.

Définir la mémoire collective : défis et enjeux

Selon Wertsch (2002), il n'existe toujours pas de définition claire de la notion de la mémoire collective, ni de consensus sur la terminologie. Elle est associée selon les études aux termes suivants : « cultural memory » ; « historical memory » ; « historical consciousness » ; « public memory » (cf. Bodnar, 1992 ; Seixas, 2000, cités dans Wertsch, 2002). On comprendra ainsi l'affirmation de Candau (1996) qui remet en doute la possibilité d'une théorie de la mémoire collective, la qualifiant de plus poétique que scientifique. En dépit de la controverse que cette notion suscite, notons que le but de cette thèse est d'étudier la relation d'une telle variable, dans les limites de sa définition « opérationnelle » et des mesures utilisées, avec l'identité sociale. Pour ce faire, il faut d'abord préciser que ce n'est

pas le groupe en tant que tel qui a la faculté de se souvenir, mais bien plutôt les individus au sein du groupe qui possèdent cette capacité (Halbwachs, 1950-1997 ; Laurens & Roussiau, 2002). Cette idée est d'ailleurs reprise par Wertsch (2002) qui distingue deux versions de la mémoire collective : la version au sens fort et la version « distribuée ». La version au sens fort présuppose une sorte de conscience (ou pensée) collective qui existerait au-dessus et au-delà des facultés cognitives des individus (Wertsch, 2002). Alors que cette position théorique est généralement difficile à défendre, la version « distribuée » de la mémoire collective apparaît plus raisonnable puisqu'elle soutient plutôt que la représentation du passé se retrouve parmi les membres d'une même collectivité (Wertsch, 2002).

Selon Wertsch (2002), il existerait différentes formes de versions « distribuées » : 1) la distribution contestée (caractérisée par la présence de conflit ou de compétition dans la représentation du passé) ; 2) la version complémentaire (où chaque membre se souvient d'une partie mnésique au sein d'un système coordonnant des parties complémentaires) ; ou 3) la version homogène (où chaque membre possède la même version de la représentation du passé). Toutefois, la mémoire collective est rarement homogène au sein du groupe, et prend plutôt l'allure de la version d'une distribution contestée, selon que la signification de cette représentation du passé est par exemple soit positive ou soit négative variant d'un membre à l'autre au sein du groupe (Wertsch, 2002).

Pour pallier le manque de consensus entourant la définition de la mémoire collective, Wertsch (2002) tente de tracer les contours de l'espace conceptuel nous permettant de mieux comprendre ce que l'on entend par mémoire collective. Il s'agit en fait de mettre en relief les nuances nécessaires à l'élaboration d'une définition opérationnelle de la mémoire collective.

Selon Wertsch (2002), il importe de contraster la mémoire collective avec la mémoire individuelle et l'histoire, en plus de distinguer les notions suivantes : se remémorer et ré-expérimenter (« *remembering* » vs « *re-experiencing* »). Étant donné notre intérêt pour la mémoire collective épisodique (i.e. contenu à se remémorer tels les événements) par rapport à la mémoire collective instrumentale (liée à la connaissance des outils culturels comme le langage), il nous semble nécessaire au préalable de bien distinguer ces différentes dimensions identifiées par Wertsch (2002).

Une première distinction se rapporte au contraste entre la mémoire collective et la mémoire individuelle (Wertsch, 2002). Notons d'emblée que selon Halbwachs (1925-1994, 1950-1997), le rapprochement entre la mémoire individuelle et la mémoire collective demeure une référence de base dans la mesure où les deux types de mémoire disposent de cadres sociaux communs (Laurens & Roussiau, 2002). À cet effet, Ricoeur (2000) précise qu'il n'y a pas que la psychologie qui a privilégié l'étude de la mémoire individuelle : tout compte fait, cette tendance à caractériser la mémoire comme personnelle, à titre primordial, voire exclusive découle d'une longue tradition intellectuelle (ex. Augustin, Locke & Husserl, cf. Ricoeur cité dans Verlhac, 1998). Il est toutefois difficile de ne pas recourir à la notion de mémoire collective :

Le fait majeur est que l'on ne se souvient pas seul mais avec l'aide des souvenirs d'autrui. En outre nos prétendus *souvenirs sont bien souvent empruntés à des récits reçus d'autrui. (...) nos souvenirs sont encadrés dans des récits collectifs, eux-mêmes renforcés par des commémorations, célébrations publiques, portant sur des événements marquants dont a dépendu le cours de l'histoire des groupes auxquels*

nous appartenons. La ritualisation de ces souvenirs partagés autorise Halbwachs à faire de chaque mémoire individuelle un point de vue sur la mémoire collective (Ricoeur cité dans Verlhac, 1998, pp. 34-35)⁴.

De plus, Ricoeur (1998) poursuit : « le « nous » des communautés auxquelles nous appartenons peut revendiquer le même titre de mienneté, de continuité et d'orientation dans le temps que celui du moi individuel » (cité dans Verlhac, 1998, p. 35). Or, le débat de la primauté de la mémoire individuelle sur la mémoire collective ne se pose plus ; il faut plutôt envisager que les mémoires privée et publique se construisent simultanément selon le schéma d'une constitution mutuelle et croisée (Ricoeur cité dans Verlhac, 1998). Wertsch (2002) raffine toutefois ce point de vue en distinguant, pour les études effectuées sur la mémoire en psychologie, deux critères distincts : 1) pour l'étude de la mémoire individuelle, les chercheurs ont eu tendance à mettre l'accent sur le critère de base de la précision ; 2) pour les études portant sur la mémoire collective, les chercheurs ont eu tendance à mettre l'accent sur le critère du « passé utilisable », puisque la mémoire collective est contestable et issue d'un processus hautement négocié dans la sphère publique. Par ailleurs, à cette idée d'un passé utilisable de la mémoire collective, se greffe celle de la continuité dans le temps et dans l'histoire.

Un autre point d'éclaircissement par rapport à la mémoire collective est celui fait par Halbwachs (1950-1997) qui contraste l'histoire et la mémoire. En effet, Halbwachs (1950-1997) précise que la mémoire collective des membres d'un groupe s'appuie davantage sur l'histoire « vécue » que sur l'histoire « apprise ». À ce sujet, Ricoeur (2000) reprend les idées

⁴ Nous soulignons en caractère italique et gras pour signaler des éléments propres à une définition de la mémoire collective.

d'Halbwachs (1950-1997) en résumant les différences entre l'histoire et la mémoire collective par deux traits distinctifs. Le premier trait se rapporte à l'aspect de la continuité de la mémoire collective alors que l'histoire se fonde sur le travail de périodisation qui suppose un découpage du temps, une série de discontinuités temporelles : « Ainsi l'histoire s'intéresse-t-elle surtout aux différences et aux oppositions. Il revient alors à la mémoire collective, à l'occasion principalement des grands bouleversements, d'étayer les nouvelles institutions sociales de tout ce qu'on peut ressaisir de traditions » (Ricoeur, 2000, p. 516). Le deuxième trait porte sur la pluralité de la mémoire collective alors que la visée première de l'histoire serait d'arriver à tracer un portrait global et unifié de la réalité historique (Ricoeur, 2000).

À ces deux traits distincts de la mémoire collective, on peut ajouter qu'elle : « procède par la transmission des traces dans un mouvement continu d'échanges vivants entre générations » (Clémence, 2002, p. 52) ; et qu'elle possède, selon Halbwachs (1925-1994), une existence limitée dans le temps et l'espace qui correspond à la durée de vie des groupes sociaux (Viaud, 2002). Un autre aspect essentiel de la mémoire collective se rapporte au fait que pour exister, elle a besoin d'une communauté affective (Halbwachs, 1950-1997). L'aspect affectif inhérent à la dimension communautaire rend la mémoire collective au sein des membres d'un groupe donné bien plus vivante qu'une simple considération des faits de l'histoire en général (Halbwachs, 1950-1997). À cet effet, Wertsch (2002) précise que : « *Collective memory tends to be impatient with ambiguity and to represent itself as representing an unchanging reality, so it provides a particular textual resource for creating a particular kind of community* » (Wertsch, 2002, p. 66).

C'est d'ailleurs cette nécessité d'une communauté vivante avancée par Halbwachs (1950-1997) qui selon nous justifie l'importance de mettre l'accent sur le fait de se « remémorer » par rapport à la notion de « ré-expérimenter ». Nous employons cette distinction suggérée par Wertsch (2002) pour définir ce que nous entendons par mémoire collective dans le contexte de notre recherche. Alors que le fait de se remémorer se réfère à un acte plus volontaire et extérieur à l'individu, « *re-experiencing* » demeure plus intériorisé et spontané. Bien que l'intérêt premier pour cette étude portera sur la notion de se remémorer, par opposition à « *re-experiencing* », à l'instar de Wertsch (2002), nous soulignons que la notion de « *re-experiencing* » pourrait toutefois se dissimuler à l'arrière-fond de cette recherche.

À ces considérations épistémologiques sur la mémoire collective, il nous reste à élaborer une définition « opérationnelle » de la mémoire collective nécessaire à l'élaboration d'une mesure adaptée à l'approche quantitative des études empiriques.

Vers une définition « opérationnelle » de la mémoire collective

La perspective théorique de Halbwachs (1925-1994, 1950-1997) constitue notre point de départ pour l'élaboration d'une définition opérationnelle de la mémoire collective. Cet auteur souligne que se remémorer n'est pas restituer les événements passés en tant que tel, car le passé se reconstruit en fonction des préoccupations actuelles des membres du groupe. C'est-à-dire, selon leurs intérêts, leurs valeurs et leur investissement affectif du moment présent, ce sont certains événements qui façonnent la structuration du souvenir (cf. Halbwachs, 1925-1994, 1950-1997). En fait, Halbwachs (1950-1997) a développé sa pensée en s'inspirant de la philosophie introspective bergsonienne :

(...) de Bergson (1896) (...) la reconnaissance d'un événement appartenant au passé comme souvenir nécessite des points de repères, et en ce sens certains souvenirs occupent une place prépondérante dans le repérage mnémonique des événements passés. Ces points de repères correspondent à des événements éloignés dans le temps par rapport au moment présent, mais ont été mémorisés plus que d'autres parce que l'état de conscience coïncidant avec l'événement retenu a été d'une intensité particulière (Souliable, 2002, p. 167).

La mémoire collective se définit nécessairement à partir de ces points de repères historiques, ou événements marquants ou importants pour le groupe (Marcel & Mucchielli, 1999). Il s'agit d'un ensemble de représentations sociales concernant le passé : « (...) l'image du passé est produite, conservée, élaborée et transmise par un groupe à travers l'interaction de ses membres » (Jedlowski, 1997, cité et traduit dans Pereira de Sá & de Oliveira, 2002, p. 108). En fait, l'importance associée à ces événements fait en sorte que l'intensité de l'expérience émotionnelle vécue par les membres du groupe provoque inévitablement des échanges sociaux, d'actives discussions et des réflexions autant personnelles que collectives (Pennebaker, Paez & Rimé, 1997).

À ces propos, pour mieux décrire ce que l'on entend par la mémoire collective, nous faisons appel à plusieurs chercheurs et théoriciens, issus de différentes traditions en sciences sociales. Selon nous, ils ont tracé les balises adéquates et suffisantes pour avancer une mesure appropriée de la mémoire collective.

Les fonctions identitaires de la mémoire collective

Des chercheurs avancent qu'il existe essentiellement trois fonctions identitaires de la

mémoire collective (Licata & Klein, 2005). Plus précisément, selon ces auteurs, la référence au passé permet aux membres d'un groupe social donné de se définir. Cette première fonction identitaire de la mémoire collective : « (...) permet d'acquérir ou de maintenir un sentiment de continuité entre le passé du groupe et son présent : elle répond à la question : « Qui sommes-nous et d'où venons-nous? ». (...) Ce faisant, la référence à un passé commun contribue à consolider la cohésion du groupe » (Lyons, 1996, cité dans Licata & Klein, 2005, pp. 244-245). En fait, les gens vont plus se souvenir des événements historiques pertinents et centraux pour leur identité sociale (Lyons, 1996, cité dans Licata & Klein, 2005). Cette idée de création identitaire est d'ailleurs reprise par Wertsch (2002) lorsqu'il souligne la primauté du critère du passé utilisable en vue de répondre à des besoins identitaires et politiques.

Licata et Klein (2005) proposent également une deuxième fonction identitaire de la mémoire collective : la différenciation positive. Selon ces auteurs, cette fonction découlerait du postulat de Tajfel et Turner (1986), à savoir que les individus sont motivés à acquérir ou à maintenir une identité sociale favorable. Par exemple, les membres d'un groupe donné auraient tendance à faire référence à un passé prestigieux pour valoriser leur groupe actuel (Licata & Klein, 2005). Ces auteurs mentionnent aussi que dans les cas où le groupe serait confronté à des situations plus ombrageuses de son passé, une stratégie destinée à rétablir une identité positive, comme la créativité sociale, serait adoptée (Baumeister & Hastings, 1997). La fonction de différenciation positive agit en quelque sorte de bouclier identitaire : « les "souvenirs du passé" jouent aussi un rôle de défense de l'identité sociale - la mémoire collective implique une leçon morale, comme le dit Halbwachs (1950-1997) » (Deschamps, Paez & Pennebaker, 2002, p. 248). Ces enseignements retenus par les membres du groupe

leur permettent donc de se doter d'une image moralement positive de leur groupe (Deschamps et al., 2002). Ceci serait d'ailleurs souvent remarqué chez des groupes minoritaires : « (...) ou ceux qui ont été dépossédés par l'histoire nationale qui ont été et sont les plus actifs dans la constitution de mémoires parcellaires » (Viaud, 2002, p. 29). Dans ces cas, cette fonction nostalgique de la mémoire collective : « sert à faire face aux menaces qui peuvent peser sur l'identité sociale, et la référence à un passé positif émerge dans des situations de transition où les identités sont remises en question, comme dans les migrations ou les moments de fort changement social » (Bellelli, 1999 cité dans Deschamps, Paez & Pennebaker, 2002, p. 248). Précisément :

Dans ce cas, le groupe se pose en victime et présente son action comme le retour légitime à la situation qu'il occupait dans un passé lointain censé refléter l'ordre « naturel » des choses. Mais il arrive également que le groupe ajuste sa mémoire collective afin de justifier des actions commises dans le passé à l'égard d'un exogroupe, même si de telles actions ne se perpétuent pas dans le présent. Les groupes peuvent tenter d'embellir leur passé de manière à satisfaire leur besoin d'identité positive (Licata & Klein, 2005, pp. 245-246).

Autrement dit, lorsque l'identité positive d'un groupe est menacée, il arrive que celui-ci utilise le passé pour justifier des actions et des pratiques actuelles. Devant de telles situations, le groupe a donc recours à une troisième fonction de la mémoire collective : la justification groupale, laquelle est possiblement étroitement liée à la fonction de différenciation positive (Licata & Klein, 2005). Cette troisième fonction de la mémoire collective renvoie d'ailleurs à la notion d'instrument politique de reconnaissance (Viaud,

2002).

En somme, à l'instar de Licata et Klein (2005), la mémoire collective renvoie à la nécessité qu'éprouvent les membres du groupe de se définir collectivement, de se différencier positivement et ou encore de se justifier en tant que groupe distinct, en rapport avec d'autres groupes (souvent majoritaires). Ces trois fonctions identitaires de la mémoire collective ne sont pas mutuellement exclusives (Licata & Klein, 2005). Elles offrent toutefois une meilleure compréhension du construit théorique de la mémoire collective. Et pour compléter cette définition de la mémoire collective, mentionnons trois autres éléments qui nous apparaissent essentiels : le dynamisme de la répétition narrative, la pluralité à laquelle se rattache la valence des événements et la transmission polyphonique.

Autres dimensions essentielles de la mémoire collective

L'idée de parler de la mémoire collective en termes de création identitaire et notamment en contexte socio-politique incertain renvoie à la notion déjà mentionnée des points de repères ou événements qui sont sélectionnés et mis en œuvre par les membres d'un groupe social donné (Halbwachs, 1950-1997). Ces événements nécessitent, par ailleurs, la répétition et la présence d'un environnement propice à la mémorisation, ce qui se contraste de la mémoire individuelle dont le souvenir peut s'éveiller spontanément après une longue période latente alors que rien n'ait été fait pour l'entretenir (Candau, 1996; Pennebaker et al., 1997). Ce processus sélectif et répétitif inhérent à la mémoire collective s'opère aussi étroitement avec son aspect constructif et dynamique lequel s'articule dans le procédé de la narration, c'est-à-dire de l'élaboration tâtonnante de la propre mémoire collective d'un événement (Wertsch, 2002). Le dynamisme de la narration implique que la mémoire

collective : « (...) se perfectionne graduellement au fur et à mesure de ses narrations successives (à soi ou à autrui). Une mémoire qui, si elle est avant tout destinée à faire éprouver aux gens qui sont présents les sentiments qu'ils auraient eus s'ils avaient assisté à l'événement quand ils étaient absents » (Janet, 1928 cité dans Laurens & Roussiau, 2002). Par ailleurs, cette narration s'opère par la schématisation laquelle est une manière de dater les événements, de les isoler les uns des autres ; elle les sépare et leur soustrait la durée qu'ils avaient pour ne leur laisser qu'une place particulière dans la représentation actuelle du passé du groupe (Laurens & Roussiau, 2002).

À ce caractère dynamique ou vivant de la mémoire collective (Laurens & Roussiau, 2002), s'ajoute la pluralité de la mémoire collective. Pour décrire le caractère de la pluralité, citons Rateau et Rouquette (2002) : « toute mémoire sociale est plurielle, car chacun des groupes concernés par un pan de l'histoire commune le reconstruit d'une manière qui lui est propre » (p. 98). Et cette dimension de la pluralité se rencontre même au sein d'un groupe donné. En effet, à l'intérieur des groupes sociaux, on retrouve autant de mémoires collectives qui permettent d'entretenir, pour une période de temps donné, des souvenirs d'événements marquants qui n'ont d'importance que pour ces groupes (Halbwachs, 1950-1997). Cette pluralité de la mémoire collective fait écho à la valence des événements marquants pour le groupe, soit qu'ils représentent des épisodes positifs ou négatifs de la vie du groupe. Cela suggère deux formes de mémoire collective : la mémoire d'origine et la mémoire exemplaire (cf. Viaud, 2002).

D'une part, Viaud (2002) définit la mémoire d'origine en la rattachant aux diverses tentatives qu'entreprennent les groupes sociaux pour ériger leur fondement ; ce faisant, le passé

représente ainsi une condition d'existence pour ces derniers. Cette mémoire d'origine s'apparente ainsi à la première fonction identitaire de la mémoire collective en termes de besoin de se définir (Licata & Klein, 2005). D'autre part, selon Viaud (2002), la mémoire exemplaire : « s'articule autour de l'impératif moral faisant du souvenir une nécessité » (p. 23). Cette mémoire renvoie souvent à un événement traumatisant, elle s'impose donc de l'extérieur (Licata & Klein, 2005). De nos jours, ce sont souvent les groupes minoritaires qui, se présentant en tant que victimes, : « (...) ravivent et portent dans la sphère publique un passé qui met en cause l'identité positive de la majorité en lui rappelant son rôle d'opresseur » (Licata & Klein, 2005, p. 246).

En bref, selon Viaud (2002), le passé de la mémoire d'origine est généralement valorisé (ex. la résurgence des coutumes et des traditions d'un groupe). En revanche, la mémoire exemplaire s'enracine dans un événement négatif pour l'existence du groupe, comme par exemple, la mémoire des juifs sur le génocide (Viaud, 2002). Viaud (2002) souligne toutefois que la catégorisation de ces deux formes de la mémoire collective n'est pas absolue, par exemple: « Toute mémoire familiale n'est pas par essence une mémoire d'origine, pas plus que la mémoire exemplaire ne pourrait contribuer à fonder la mémoire d'un groupe » (p. 23). À notre avis, ces deux formes de mémoire collective offrent néanmoins des balises conceptuelles à une notion encore plutôt abstraite pour l'étude empirique.

Reprenant ces deux types de mémoire, nous soulignons d'emblée l'importance de la valence des événements passés (i.e. positifs ou négatifs). La notion de la valence de la mémoire s'appuie, nous l'avons mentionné, sur le fait qu'il est possible d'entrevoir dans la

mémoire d'origine, un contenu d'événements valorisés ou positifs, alors que dans la mémoire exemplaire, une série d'événements traumatisants ou négatifs. Pour illustrer l'interaction entre la pluralité de la mémoire et la valence des événements positifs ou négatifs, reprenons un événement marquant bien connu de l'histoire française.

« (...) La mémoire collective est la tradition qui établit une relation consciente entre la société actuelle et les événements historiques comme, par exemple, la Révolution Française et la tradition républicaine française. Dans cette optique, Louis XVI n'est pas le seul roi français à avoir été assassiné entre le XVI^e et XVIII^e siècle, mais son souvenir reste vivace parce que sa mort est associée aux changements socio-politiques provoqués par la Révolution Française (Connerton, 1989; Pennebaker et al., 1997) » (Deschamps et al., 2002, p. 245).

Étant donné la pluralité des mémoires collectives sur l'évolution historique du peuple français, cet exemple permet d'envisager que le décès du Roi Louis XVI n'a peut-être pas eu la même signification pour tous les Français qui ont vécu jusqu'à ce jour. Selon les intérêts particuliers des groupes français de l'époque et même d'aujourd'hui, la condamnation à mort de ce célèbre roi français en 1793 (Le Petit Larousse, 2004) pourrait constituer par exemple un événement négatif traumatisant pour certains Français descendants de l'aristocratie ou encore un événement positif pour les tenants de la Révolution française.

Le caractère pluriel de la mémoire collective est d'autant plus marqué du fait que cette mémoire est transmise par le biais de multiples canaux ou voies de communication. Cette dimension de la transmission polyphonique se rapproche de la notion de Wertsch (2002) liée à l'aspect instrumental de la mémoire collective. Nous relevons principalement deux voies de la mémoire collective : la voie familière et la voie publique. La voie familière

se réfère à la transmission de la mémoire collective de manière orale de générations en générations via l'entourage immédiat de la personne (i.e. parents, parenté proche, les enseignants). Il s'agit d'une mémoire collective liée au vécu des personnes et constituée par des événements dont les membres du groupe ont eu une expérience directe (Laurens & Roussiau, 2002). Même si ces événements ne sont pas vécus directement par les personnes, en affectant, par exemple, des parents ou des grands-parents qui témoigneraient de ceux-ci à leurs enfants, ils touchent donc à leur « identité élargie » (Laurens & Roussiau, 2002). En ce qui a trait à la voie publique, elle implique que la mémoire collective se transmet aussi par des moyens d'expression propres aux médias et aux canaux de communication accessibles au public en général. Si les témoignages directs et les photographies sont aussi utilisés par la voie familière, ici, c'est surtout les moyens de communication comme les médias (cf. Jodelet, 1992), la littérature, les manuels scolaires d'histoire, bref tous les documents écrits pertinents (Viaud, 2002) qui véhiculent la mémoire collective. Pour la présente étude, nous retenons ces deux voies possibles de transmission de la mémoire qui justifieront les moyens utilisés pour notre mesure. Soulignons pour le moment que la voie familière suggère l'importance de partir du point de vue de l'individu alors que la voie publique insiste sur la pertinence de tenir compte des documents suggérant la sélection des événements collectifs choisis par les membres du groupe.

Définition « opérationnelle » de la mémoire collective

Pour les fins de cette thèse, la définition du construit théorique de la mémoire collective sera inspirée de l'œuvre de Halbwachs (1925-1994, 1950-1997), lequel décrit la mémoire collective comme étant le passé actif (i.e. « utilisable ») qui forme l'identité du groupe (Olick & Robbins, 1998). En termes opérationnels, la mémoire collective se réfère

donc à la conscience vivante et actuelle des membres d'un groupe social donné au sujet des événements historiques particuliers (i.e. événements collectifs associés ou non à des personnages célèbres) ayant marqué leur destinée (Marcel & Mucchielli, 1999). Ces événements collectifs peuvent être liés ou non à des personnages célèbres ancrés dans le passé (Silvana de Rosa & Mormino, 2002). De plus, ces événements représentent des leçons (Halbwachs, 1950-1997), souvent construites par une élite (i.e. politique et/ou intellectuelle) dont l'intention est d'homogénéiser un groupe donné autour de récits narratifs rattachés à des événements historiques signifiants pour l'ensemble (Wertsch, 2002). Cette construction de sens est toutefois plurielle au sein du groupe (Halbwachs, 1950-1997 ; Rateau & Rouquette, 2002) puisque les individus peuvent entretenir différentes versions d'un même événement donné. Ainsi, la mémoire collective varie en fonction des individus et de la période historique donnée (Laurens & Roussiau, 2002). La pluralité de la mémoire collective fait en sorte qu'elle est souvent contestée (Wertsch, 2002). En même temps, elle se présente comme un instrument politique important (Viaud, 2002), notamment en contexte socio-politique incertain, pour augmenter ou maintenir l'image positive que les membres d'un groupe donné, et surtout d'un groupe minoritaire (Licata & Klein, 2005), se font de leur identité sociale (Deschamps et al., 2002).

Une autre particularité de la mémoire collective se réfère à sa dimension de transmission polyphonique. En fait, la transmission orale ou écrite du récit narratif rattaché à un événement marquant donné, communiqué par voie familière ou par voie publique, permet aux membres du groupe qui n'ont pu y assister d'éprouver les mêmes sentiments qu'ils auraient eus s'ils avaient été présents (Pennebaker et al., 1997). Plus particulièrement, cette transmission polyphonique suggère deux manières d'explorer le contenu de la mémoire

collective.

D'une part, on peut concevoir une mesure, qui utilise des questions ouvertes, permettant d'explorer davantage la voie familière et le rappel individuel spontané d'événements marquants. Nous qualifions cette mesure par l'expression suivante : « mesure auto-générée » de la mémoire collective. Il s'agit donc d'examiner le contenu des souvenirs qui sort en quelque sorte des cadres sociaux établis par le groupe. D'autre part, on peut aussi concevoir une mesure à questions fermées permettant d'explorer davantage la voie publique, en présentant un nombre pré-établi d'items sélectionnés et imposés au préalable. Nous qualifions cette mesure par l'expression suivante : « mesure indicée » de la mémoire collective puisqu'en imposant une série d'événements, répertoriés via les écrits officiels du groupe, on se trouve à offrir des indices de rappel aux participants. L'usage de cette mesure nous paraît tout aussi importante parce qu'elle est ré-utilisable auprès d'autres échantillons du même groupe pour des études ultérieures. Dans le cas des Franco-Ontariens, il s'agit ainsi de recenser dans la documentation portant sur l'histoire franco-ontarienne, des événements ayant marqué l'évolution de ce groupe social. Ces événements sont sélectionnés en raison du fait qu'ils sont bien connus et représentatifs de l'histoire du groupe franco-ontarien ; leur date d'apparition (plusieurs décennies à quelques années) est variable. De plus, ces événements sont tantôt valorisants ou positifs, tantôt négatifs ou traumatisants (Viaud, 2002 ; Laszlo, Ehmann & Imre, 2002).

La définition « opérationnelle » de la mémoire collective que nous proposons rejoint la théorie narrative de l'identité de Paul Ricoeur (1985, 2000) qui stipule que toute identité ne peut se comprendre qu'à la conjugaison du temps et du récit. Or, concrètement, penser ou

discuter souvent avec les autres de l'expérience émotionnelle suscitée par un événement particulier, perçu comme important, indique que celle-ci affecte encore dans le moment présent les membres d'un groupe donné (Pennebaker et al., 1997). Par conséquent, la probabilité de se souvenir d'un événement collectif marquant donné augmente en fonction de sa fréquence de rappel, de son importance (Schuman, Akiyama & Knäuper, 1998) et de son impact affectif.

En somme, la mémoire collective est tributaire de trois composantes mesurables, lesquelles indiquent en quelque sorte sa « vitalité »⁵. Il s'agit en fait des indicateurs quantitatifs et qualitatifs suivants: 1) une composante cognitive qui se rapporte au nombre des événements historiques rapportés, à la fréquence individuelle de rappel d'un événement marquant donné et à la fréquence de remémoration/discussion des événements au sein du groupe ; 2) une composante évaluative qui réfère au degré d'importance rattachée à un événement particulier ; et 3) une composante affective qui se rapporte au degré et à la valence de la réaction affective associée à un événement donné (cf. Finkenauer, Luminet, Gisle, El-Ahmadi, Van Der Linden & Philippot, 1998). Ces états émotionnels peuvent entre autres être mesurés par les termes suivants (i.e. content / mécontent ; en colère / calme ; satisfait / insatisfait ; rassuré / non rassuré).

Les ouvrages portant sur la mémoire collective, et notamment la définition

⁵ Bien que les fonctions identitaires et les dimensions sélective et répétitive suggèrent le caractère robuste de la mémoire collective en tant que représentation cognitive ou d'association d'idées interreliées (Fentress & Wickham, 1992), nous préférons néanmoins le terme « vitalité » au terme « robustesse » de la mémoire collective. Le caractère robuste ou résistant de la mémoire collective ne traduit pas aussi bien l'impact autant cognitif qu'affectif que peut jouer la mémoire collective sur l'identité des membres du groupe, ni son aspect dynamique en tant qu'agent de changement (ex. revendiquer ou militer) ou comportemental (ex. l'action de « commémorer » ; Fentress & Wickham, 1992). De plus, la transmission polyphonique et la pluralité de la mémoire collective rendent l'usage du terme « vitalité » des plus pertinents.

opérationnelle de la mémoire collective que nous avons élaborée, illustrent jusqu'à quel point un groupe social se définit à partir de certains événements historiques. Les trois fonctions identitaires de la mémoire collective de Licata & Klein (2005) en font foi. En fait, dans ce qui suit, nous présentons quelques ouvrages théoriques récents qui traitent du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale, en sociologie (Jedlowski, 2001) et en psychologie sociale (cf. Laurens & Roussiau, 2002). Nous décrivons ci-dessous brièvement ces études puisqu'elles nous ont guidé dans l'élaboration de nos objectifs de recherche.

Exploration du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale

Tout d'abord, une étude qualitative de Le Paumier et Zavalloni (2002) explore l'existence du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Ces chercheurs ont examiné les significations reliées à l'appartenance au groupe national auprès d'étudiants québécois francophones ; ils rapportent que ces étudiants ont changé la manière de décrire leur identité nationale en l'espace de quelques années. Au début des années '70, les étudiants interrogés se décrivaient en termes de « Canadiens » ou de « Canadiens francophones » et qualifiaient cette identité de « colonisés », « opprimés », « persécutés ». En leur demandant pourquoi ils avaient répondu de la sorte, Le Paumier et Zavalloni (2002) évoquent qu'ils faisaient allusion à la position dominante des Canadiens anglais (i.e. la conquête de 1760 et la défaite française). Toutefois, après l'arrivée au pouvoir du Parti Québécois, soit à l'automne 1976, en répétant la même expérience, les étudiants décrivaient désormais leur identité nationale en tant que « Québécois » (Le Paumier & Zavalloni, 2002). Ces auteurs rapportent aussi que les unités représentationnelles « colonisés », « opprimés », « persécutés » avaient été remplacées par le mot « fier »; lequel activait chez les étudiants un

nouveau discours teinté des termes comme : « le Parti Québécois »; « René Lévesque »; « Vive le Québec libre! » du Général de Gaulle. Les résultats de cette étude suggèrent que l'identité sociale n'est pas figée, ni stable. En fait, l'identité sociale est dynamique et évolue selon les événements socio-historiques au fil du temps.

Une étude de Laszlo, Ehmann et Imre (2002), suivant cette fois une méthode quantitative et qualitative, a examiné comment les représentations de l'histoire populaire hongroise se reflètent dans l'identité nationale hongroise. Les résultats indiquent que les récits narratifs de l'histoire populaire nationale hongroise, autant positifs que négatifs, construisent et reflètent l'identité sociale des personnes appartenant à la nation hongroise. Bien que cette étude ait le mérite d'avoir distingué la valence des événements historiques rapportés, notons certaines lacunes. Non seulement le degré d'identification au groupe n'est pas finement différencié, tous les événements rapportés sont considérés sur le même plan. En effet, on ne mesure pas le degré d'importance accordé à ces événements, ni les émotions positives et négatives qui pourraient y être associées.

Enfin, l'étude de Licata et Klein (2005) s'est intéressée à la perception de l'histoire de la colonisation belge au Congo. Les entretiens avec 36 participants (21 Belges et 15 Congolais résidant en Belgique) ont généré un corpus textuel de 180 000 mots, lequel a été soumis à une analyse de contenu. Cette étude illustre les fonctions psychosociales de la mémoire collective, en termes d'une recherche d'une identité sociale positive. Cette mémoire collective est opposée lorsqu'on compare les anciens coloniaux et les anciens colonisés. Alors que l'ancien groupe dominant tend à rendre légitime sa domination passée en traçant un portrait figé des Congolais colonisés, l'ancien groupe dominé cherche à être reconnu en

tant que groupe victimisé et injustement soumis à la domination issue de la colonisation.

Cette étude montre combien deux groupes distincts arrivent à interpréter différemment ce que les membres de leur groupe ont vécu à une période historique donnée. Bien que cette étude qualitative nous informe de manière intéressante sur la manière dont la mémoire collective des groupes influence leur représentation identitaire, encore une fois, ni le degré d'identification au groupe, ni le degré d'importance accordé aux événements historiques rapportés n'ont été systématiquement mesurés.

En somme, ces trois études portant sur le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale constituent un premier pas intéressant en nous permettant de dégager certaines conclusions théoriques et méthodologiques suivantes. D'abord, même si ces études ont employé une méthode d'analyse de contenu propre à l'étude des représentations sociales, leur référence à une mesure de la mémoire collective nous est précieuse pour avancer l'existence du lien théorique entre la mémoire collective et l'identité sociale. Sur le plan méthodologique, des études (Silvana de Rosa & Mormino, 2002 ; Laszlo et al., 2002 ; Schuman et al., 1998) offrent un point de départ utile pour mieux mesurer empiriquement la mémoire collective.

Deuxième chapitre

Première étude

La présente étude s'inspire des travaux antérieurs portant sur la mémoire collective et l'identité sociale (i.e. Silvana de Rosa & Mormino, 2002 ; Laszlo et al., 2002 ; Le Paumier & Zavalloni, 2002 ; Licata & Klein, 2005 ; Schuman et al. 1998) en poussant plus loin l'évaluation du lien entre ces deux concepts. Pour ce faire, cette étude se réfère à la théorie de l'identité sociale (Tajfel, 1982). Tajfel et Turner (1986) définissent l'identité sociale comme : « (...) cette partie du concept de soi des individus qui provient de leur connaissance de leur appartenance à un groupe social associé à la valeur et à la signification émotionnelle de cette appartenance pour les sujets » (dans Baugnet, 1998, p. 83). Pour Tajfel (1982), l'identité sociale est constituée de trois composantes : cognitive, évaluative et affective. Ces trois composantes identitaires ont été validées à maintes reprises (cf. Ellemers, Kortekass, & Ouwerkerk, 1999 ; Jackson, 2002). La composante cognitive correspond à la reconnaissance de son appartenance à un groupe social particulier. La composante évaluative (ou estime collective) fait référence à l'évaluation positive ou négative de l'appartenance au groupe ; il s'agit du sentiment de fierté lié à l'appartenance au groupe. Enfin, la composante affective correspond à l'implication et à l'engagement dans le groupe d'appartenance ; il s'agit en fait de la profondeur du sentiment d'affiliation au groupe.

L'objectif principal de cette thèse est d'examiner de manière plus approfondie, dans le cas des Franco-Ontarien(ne)s, l'association systématique des trois composantes identifiées (cognitive, évaluative et affective) de la mémoire collective (auto-générée et imposée) sur

celles empiriquement validées de l'identité sociale. Cette relation entre la mémoire collective et l'identité sociale a d'abord été évaluée dans le cadre d'une première étude auprès des Franco-Ontariens âgés de plus de 40 ans. Plusieurs raisons motivent le choix de cette population d'individus : ils sont bien représentés dans la grande région de la Capitale nationale et leur histoire est bien documentée. De plus, les adultes âgés de plus de 40 ans ont en principe assez de vécu personnel pour démontrer dans une certaine mesure un bagage mnémonique significatif.

Revenons maintenant à nos questions de recherche initiales et à la justification théorique des hypothèses avancées. Ces dernières se basent principalement sur le postulat central de la Théorie de l'identité sociale (TIS) (Tajfel, 1978), c'est-à-dire de la recherche d'une identification sociale positive. Pour ce faire, nous ferons appel aux trois composantes identifiées (cognitive, évaluative et affective) de la TIS (Tajfel, 1982) pour répondre aux questions suivantes : comment les différentes composantes identifiées de la mémoire collective (cognitive, évaluative et affective) sont-elles associées aux trois composantes de l'identité sociale ? Est-ce que les événements marquants positifs ont le même impact que les événements marquants négatifs sur l'identification au groupe et sur les sentiments de fierté et d'affiliation au groupe ? Ces questions de recherche ont été testées en référence au cas des membres du groupe franco-ontarien. Bref, ces questions visent donc à explorer la relation entre ces différents aspects identifiés de la mémoire collective (auto-générée ou indicée; la valence des événements; les composantes cognitive, évaluative et affective) et les composantes de l'identité sociale.

Pour justifier notre première hypothèse, mentionnons d'abord que selon Ellemers

(2002) et Ellemers et ses collègues (1999), la composante cognitive de l'identité sociale est seulement affectée par la grandeur relative du groupe d'appartenance. En effet, plusieurs données indiquent que les membres d'un groupe minoritaire démontrent un plus haut degré d'identification à leur groupe d'appartenance que ceux d'un groupe majoritaire (Ellemers, 2002). Cette tendance s'explique du fait que les membres issus de groupes minoritaires ou de bas statut ont tendance à se définir comme un ensemble d'individus partageant une gamme de caractéristiques similaires, alors que les membres des groupes majoritaires se définissent davantage par des attributs personnels que sociaux (cf. Worchel, Morales, Pàez & Deschamps, 1998). Bref, les membres du groupe minoritaire franco-ontarien devraient exprimer le besoin de s'associer entre eux par le biais de dénominateurs communs dont, par exemple, les événements historiques reliés aux nombreuses luttes sociales, politiques et économiques. Il semble ainsi logique d'avancer que la composante cognitive de la mémoire collective est associée au degré d'identification au groupe puisque le bagage historique remémoré, soit en y pensant ou en le discutant collectivement, met davantage en saillance l'importance de l'appartenance au groupe. Et ce phénomène pourrait s'observer auprès des membres d'un groupe minoritaire lequel, indépendamment d'un bagage événementiel positif ou négatif, est nécessairement plus saillant ou distinct que le groupe majoritaire (ex. McGuire, McGuire, Child & Fujioka, 1978 ; McGuire & Padawer-Singer, 1976 ; cf. Ellemers et al., 1999).

Deux autres hypothèses peuvent se justifier en référence aux travaux de Ellemers et ses collègues (1999). Selon ces auteurs, les composantes évaluatives et affectives de l'identité sociale sont affectées par le statut social relatif du groupe d'appartenance. Or, le

statut social d'un groupe dépend étroitement de la façon dont le groupe est socialement représenté en termes de prestige, d'acquis sociaux, de valorisation ou de renommée nationale ou internationale (O'Keefe, 1998 ; Giles, Bouhris & Taylor, 1977). Cette représentation sociale est, par ailleurs, étroitement liée à la mémoire sociale et à l'identité du groupe (Bonnec, 2002). Dans ce sens, il est logique d'avancer que le bilan évaluatif et affectif des événements historiques marquants pour le groupe puisse avoir un impact considérable sur la manière dont les individus se sentent par rapport à leur groupe social. Car, rappelons-le, le parcours historique du groupe contribue inévitablement à son statut social actuel. En fait, Pennebaker et ses collègues (1997) soulignent combien des événements collectifs de grande importance et suscitant de vives réactions émotives sont plus susceptibles de provoquer d'intenses discussions au sein du groupe, affectant du coup le rapport des membres à leur groupe. Par conséquent, l'importance que les membres d'un groupe confèrent à des événements marquants positifs pour leur collectivité devrait être associée à un degré élevé d'estime de soi collective, favorisant ainsi la différenciation positive du groupe (Licata & Klein, 2005). Dans cette optique, il est aussi logique de s'attendre à ce que plus un individu exprime des émotions positives associées aux souvenirs d'événements marquants positifs pour son groupe, plus il serait porté à y être affectivement attaché.

Autrement dit, nous avançons que les composantes évaluative et affective de la mémoire collective (i.e. l'importance attribuée à des événements historiques marquants positifs lesquels sont associés à des émotions positives), soient positivement reliées aux composantes évaluative et affective de l'identité sociale. Par exemple, un individu pourrait accorder beaucoup d'importance à des événements marquants positifs de l'histoire de son

groupe, comme la création du drapeau franco-ontarien et la victoire de la campagne S.O.S. Montfort. Ce faisant, il aurait plus tendance à percevoir son groupe d'appartenance comme possédant un statut social élevé, voire supérieur ou comparable aux autres groupes sociaux de son entourage ; il aurait donc une bonne estime de soi collective. En revanche, en raison de la recherche d'une identification sociale positive, l'importance accordée aux souvenirs d'événements marquants négatifs ne devrait pas être reliée à l'estime de soi collective. Cette logique s'applique également pour les composantes affectives de la mémoire collective et de l'identité sociale. Alors que les émotions positives suscitées par le rappel de ces événements positifs devraient être associées à un attachement affectif plus fort au groupe, les émotions négatives associées aux événements marquants négatifs ne devraient pas y être associées. Nous reprenons ces propos, en formulant les trois hypothèses suivantes :

H1 : Plus un individu pense ou discute fréquemment d'événements historiques marquants, soit positifs ou négatifs, plus son identification au groupe (i.e. composante cognitive de l'identité sociale) sera élevée.

H2 : Plus un individu accorde de l'importance aux événements historiques marquants positifs, plus son estime de soi collective (i.e. composante évaluative de l'identité sociale) sera élevée.

H3 : Plus le rappel d'événements marquants positifs suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe (i.e. composante affective de l'identité sociale) sera élevé.

Méthode

Participants :

Au total, 211 Franco-Ontariens, hommes et femmes, fréquentant des groupes et des organismes sociaux francophones de la grande région de la Capitale nationale (et des environs) ont répondu à un questionnaire. Parmi les différents groupes approchés, environ 850 personnes étaient éligibles à participer : le taux de réponse se situe autour de 25 %. L'échantillon était composé de 65,9 % de femmes et de 34,1 % d'hommes. La grande majorité des participants étaient de race blanche ; ils étaient âgés entre 38 et 95 ans ($M = 63,6$ ans ; $\text{É.-T.} = 10,9$). Tous avaient comme langue maternelle le français et la grande majorité le parlait fréquemment à la maison (92,4 %) ; alors que 4,7 % parlaient couramment le français et l'anglais et 2,4 % parlaient plutôt l'anglais. Les participants habitaient l'Ontario depuis plusieurs années ($M = 56,4$ ans ; $\text{É.-T.} = 16,0$) ; ils étaient issus d'une famille ayant habité l'Ontario depuis plusieurs générations ($M = 3,5$; $\text{É.-T.} = 2,3$).

En ce qui a trait à leur état civil, 51,2 % des participants étaient marié(e)s, 26,1 % étaient célibataires, 10,4 % étaient séparé(e)s/divorcé(e)s et 7,6 % étaient veufs ou veuves. Ils avaient en moyenne 1,9 enfants ($\text{É.-T.} = 1,5$). En ce qui a trait leur degré de scolarisation, les participants ont indiqué qu'ils avaient entièrement ou partiellement complété les études des niveaux suivants : primaire (1,4 %), secondaire (16,1 %), collégial (9 %), baccalauréat (43,1 %), ou maîtrise ou doctorat (28,4 %). Ils ont œuvré principalement dans les secteurs professionnels suivants : 13,9 % dans les domaines de l'administration, des sciences et du génie ; 41,2 % dans les domaines des sciences sociales, de l'enseignement et de la santé ; 20,9 % en tant qu'employé(e) de bureau ; 6,4 % dans les ventes et services ; 1,6 % dans les secteurs de la transformation, fabrication de biens et construction, 9,1 % étaient à la maison et 7,0 % n'ont pas précisé leur occupation.

Procédure :

Les participants ont répondu à un questionnaire (cf. Appendice C) dans leur temps libre, à leur domicile, et l'ont retourné une fois complété dans un délai maximum de six semaines. Étant donné que plusieurs petits et moyens groupes ont été rencontrés par le chercheur pour inviter les membres à participer à cette étude, deux mois ont été nécessaires pour compléter la collecte des données. Les participants qui ont répondu au questionnaire ont été avisés de la nature générale de l'étude et assurés de la confidentialité et de l'anonymat de leurs réponses. Leur participation a été sollicitée après avoir reçu l'approbation des responsables des clubs sociaux afin de favoriser le consentement libre et éclairé des participants. Étant donné la complexité d'une nouvelle mesure utilisant des questions ouvertes, et suite aux commentaires reçus des participants lors d'une étude pilote, nous avons présenté en premier lieu l'échelle sur l'identité sociale, avant les deux échelles portant sur la mémoire collective, décrites ci-dessous.

Questionnaire:

L'échelle de l'identité sociale (franco-ontarienne). Cette mesure est inspirée de Ellemers, Kortekass et Ouwerkerk (1999) et de la Sablonnière (2002). Elle comporte trois composantes (cognitive, évaluative et affective) distinctes l'une de l'autre (cf. Jackson, 2002). Les items de la composante cognitive sont : (1) « En général, j'ai beaucoup de choses en commun avec les Franco-Ontarien(ne)s » ; (2) « Je m'identifie aux Franco-Ontarien(ne)s » ; (3) « Être Franco-Ontarien(ne) est une caractéristique importante de qui je suis ». Les items relatifs à la dimension évaluative sont : (1) « Je pense que les Franco-Ontarien(ne)s ont

peu de raisons d'être fièr(e)s » ; (2) « En général, j'ai une bonne opinion des Franco-Ontarien(ne)s de la province » ; (3) « En général, j'ai beaucoup de respect pour les Franco-Ontarien(ne)s » ; (4) « Je me sens bien à l'intérieur du groupe franco-ontarien ». Les items de la dimension affective sont : (1) « J'aime faire des choses qui ont un impact sur le groupe des Franco-Ontarien(ne)s » ; (2) « Lorsque j'entends quelqu'un dire du mal d'une personne du groupe des Franco-Ontarien(ne)s, je la défends » ; (3) « Je fais des efforts pour ne pas être considéré(e) comme appartenant au groupe des Franco-Ontarien(ne)s ». Les réponses pour chacun des items de cette mesure de l'identité sociale ont été émises à l'aide d'une échelle de type Likert : un score de « 1 » signifie « pas du tout » et un score de « 7 », « énormément ». Pour chacune des trois composantes (i.e. cognitive, évaluative et affective), un pointage global (i.e. composé de la moyenne des items correspondants) a été créé. Ce pointage varie de 1 à 7 pour chaque individu. La cohérence interne (alpha de Cronbach) pour la composante cognitive est de 0,88 et de 0,61 pour les composantes évaluative et affective.

Mesures de la mémoire collective : Un pré-test effectué auprès d'une dizaine de Franco-Ontarien(ne)s, 5 hommes et 5 femmes, âgés entre 24 et 58 ans, a favorisé la mise au point des échelles (auto-générée et indicée). Suite aux commentaires reçus, nous avons décidé d'offrir la possibilité d'énumérer six événements pour la mesure auto-générée. Pour la mesure indicée, trois événements positifs et trois événements négatifs, dûment sélectionnées, ont été présentés. Les composantes de ces deux mesures de la mémoire collective se fondent sur les études antérieures (cf. Pennebaker et al., 1997 ; Schuman et al., 1998 ; Finkernauer et al., 1998). Ces deux mesures ont été employées dans le but de vérifier si une seule mesure (i.e. indicée) ou les deux mesures sont nécessaires pour des examiner le lien entre la mémoire

collective et l'identité sociale. L'étude pilote a révélé que plus de la moitié des dix participants trouvaient difficile et/ou laborieux de générer spontanément des événements historiques sans indices au préalable. Cette observation justifie davantage l'utilisation de la mesure de la mémoire collective indicée. Les détails de ces mesures auto-générée et indicée de la mémoire collective sont présentés ci-dessous.

Mesure « indicée » de la mémoire collective : Une liste de 6 événements socio-historiques validés au préalable a été utilisée. Elle comporte 3 événements positifs et 3 événements négatifs ayant marqué les Franco-Ontariens. Leur apparition date de quelques années à plusieurs décennies et remonte jusqu'à l'origine de l'identité franco-ontarienne, soit les événements entourant le règlement 17 (cf. CFORP, 2004 ; Thériault, 1999). Ces événements sont présentés, en alternant leur valence, selon leur ordre d'apparition chronologique dans l'histoire franco-ontarienne. Les participants doivent d'abord lire l'événement présenté et ensuite répondre à chacune des cinq questions de type Likert (7 points) qui s'y rattachent.

La liste des événements imposés est la suivante, par ordre d'apparition dans le questionnaire (entre parenthèses, nous précisons la valence de l'événement ; à noter que cette information n'est pas fournie aux participants) : Événement (négatif) 1 : « En 1912, le gouvernement ontarien publie le Règlement 17 qui bannit l'enseignement français dans les écoles. » ; Événement (positif) 2 : « Pour défendre leurs droits, leur langue et leur culture, les Franco-Ontarien(e)s ont créé des médias francophones : le journal *Le Droit*, en 1913, avec la devise: « l'avenir est à ceux qui luttent » et en 1987, la télévision éducative française (TFO). » ; Événement (négatif) 3 : « Conséquence de la Révolution tranquille (1960-1969) et

de la montée souverainiste, le Québec abandonne brusquement ses engagements historiques et moraux envers les Canadiens-Français hors Québec et se déclare la seule province réellement capable de préserver le français au Canada. » ; Événement (positif) 4 : « Les Franco-ontarien(ne)s déploient pour la première fois, en 1975, leur drapeau qui est jusqu'à ce jour l'emblème de l'Ontario français. » ; Événement (néгатif) 5 : « La loi sur les services et le caractère bilingues de la nouvelle ville fusionnée d'Ottawa fait réagir : les anglophones s'y opposent et le gouvernement de l'Ontario de Mike Harris refuse d'en faire une loi provinciale. » ; Événement (positif) 6 : « Victoire pour S.O.S. Montfort : les Franco-Ontarien(ne)s poursuivent le gouvernement de Mike Harris devant les tribunaux et l'empêchent de fermer l'Hôpital Montfort, le seul hôpital francophone de l'Ontario. ».

Après la lecture de chaque événement présenté, on demande aux participants de répondre à cinq questions. La première question est la suivante : Question A) : « Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ? ». Le participant répond à cette question à l'aide d'une échelle de type Likert, de un à sept points (i.e. un score de « 1 » signifie « pas du tout », un score de « 4 », « ni peu, ni beaucoup » et un score de « 7 », « énormément »). Cette question permet de s'assurer que les réponses aux quatre autres sous-questions relèvent d'une certaine connaissance antérieure du participant de l'événement donné, et non seulement de l'évaluation immédiate d'un fait historique tout nouvellement appris.

Les quatre autres sous-questions et leur échelle correspondante sont : Question B) : « Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ? ». Chacun des participants répond à l'aide d'une échelle de sept points (i.e. un score de « 1 » signifie « pas du tout », un score de « 4 », « ni peu, ni beaucoup »

et un score de « 7 », « énormément »). Question C : « À quelle fréquence, *pensez-vous* à cet événement ? ». Les participants répondent à l'aide d'une échelle de sept points (i.e. un score de « 1 » signifie « jamais », un score de « 4 », « parfois » et un score de « 7 », « très souvent »). Question D : « À quelle fréquence, *discutez-vous* de cet événement ? ». Chacun des participants répond à l'aide d'une échelle de sept points (i.e. un score de « 1 » signifie « jamais », un score de « 4 », « parfois » et un score de « 7 », « très souvent »). Question E : « Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous *sentez*...? Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent ». Il s'agit des paires suivantes : content(e)- mécontent(e) ; en colère- calme ; satisfait(e)-insatisfait(e) ; « sécurisée-insécurisée ». Ces paires d'adjectifs sont évaluées à l'aide d'une échelle de 7 points : aux extrêmes de l'échelle, le score de « 1 » et le score de « 7 », signifient « tout à fait », au centre de l'échelle, le score de « 4 » signifie « neutre ».

Ces questions (A, B, C, D et E) ont donc permis de calculer des scores composites en fonction des trois dimensions de la mémoire collective et de la valence des événements présentés (i.e. trois positifs et trois négatifs). Au total, six scores composites ont donc été générés (un pour chacune des trois composantes X valence des événements). Les scores composites relatifs à la composante cognitive de la mémoire collective ont été calculés en tenant compte de la moyenne de: 1) la fréquence individuelle de rappel d'un événement marquant donné (cf. échelle de 7 points : Question C) ; 2) et de la fréquence de discussion des événements au sein du groupe (cf. échelle de 7 points : Question D). Les alphas de Cronbach pour les événements positifs (3 X 2 items) et ceux négatifs (3 X 2 items) sont respectivement 0,89 et 0,86.

Les scores relatifs à la composante évaluative ont été obtenus par la mesure de l'importance rattachée à l'événement particulier (cf. Question B). L'alpha de Cronbach pour les événements positifs (3 X 1 item) et ceux négatifs (3 X 1 item) sont respectivement 0,57 et 0,56. Notons qu'étant donné que l'alpha de Cronbach est sensible au nombre d'items utilisés, nous devrions obtenir des valeurs d'alpha beaucoup plus élevées en augmentant le nombre d'items (cf. Nunnally & Bernstein, 1994). Enfin, les scores composites obtenus pour la composante affective ont été calculés en effectuant la moyenne des mesures portant sur les 4 paires d'adjectifs présentés (cf. Question E : content / mécontent ; en colère / calme ; satisfait / insatisfait ; « sécurisée / insécurisée »). Les alphas de Cronbach pour les événements positifs (3 X 4 items) et ceux négatifs (3 X 4 items) sont respectivement 0,78 et 0,80.

Mesure « auto-générée » de la mémoire collective : Cette mesure fait appel à une question ouverte : « Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, à quel événement lié ou non à des personnalités célèbres, ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit? ». Pour ce faire, on demande aux participants d'énumérer, lisiblement, leur réponse dans l'espace réservé à cet effet, en quelques mots seulement, jusqu'à concurrence de trois événements. Une autre section, présentée à la fin du questionnaire, est facultative, et permet aux participants qui voudraient indiquer plus que trois événements de le faire. En revanche, on précise que pour les participants qui ne peuvent pas énumérer jusqu'à trois événements, ils n'ont qu'à énumérer, comme bon il leur semble, le nombre d'événements qui correspond le mieux à ce dont ils se souviennent spontanément, dans cette section. Notons que cette mesure auto-générée a été présentée avant la mesure imposée afin de favoriser chez les participants des réponses les

plus personnelles possibles aux questions ouvertes de la mémoire collective. Ce faisant, il y a moins de risque que ces réponses soient influencées par la lecture de la liste des questions fermées de la mémoire collective.

Les participants ont énuméré spontanément les événements qui leur venaient à l'esprit, sans spécifier s'il s'agissait d'événements positifs ou négatifs. Nous n'avons pas demandé aux participants d'identifier la valence des événements afin de favoriser l'émergence plus libre et spontanée des souvenirs. Cette précaution visait à minimiser un biais chez les participants, lequel pourrait autrement se manifester dans les réponses obtenues, si les participants prenaient conscience trop facilement de la valence des souvenirs partagés. Pour déterminer la valence des événements, deux juges indépendants ont évalué la signification soit positive ou négative de ces événements. Le pourcentage d'accord inter-juge est de 94,9 %. Un troisième chercheur a déterminé la valence des événements restants dont l'évaluation des juges n'était pas concluante.

Après avoir inscrit un événement donné, le participant devait répondre, dans un deuxième temps, à quatre questions qui s'y rattachaient. Ces questions étaient les mêmes que celles présentées pour la mesure collective indicée (i.e. questions B, C, D et E). Suivant la même procédure relative à la mesure indicée de la mémoire collective, six scores ont été calculés pour la mesure auto-générée de la mémoire collective : soit deux scores composites (i.e. pour les événements positifs et pour les événements négatifs) pour chacune des trois composantes (i.e. cognitive, évaluative, et affective) de la mémoire collective auto-générée. Un autre score a aussi été calculé pour le nombre d'événements historiques rapportés (un point par événement énuméré) et représentait donc une autre facette de la composante

cognitive de la mémoire collective auto-générée. Notons que le nombre d'événements rapportés pouvait varier considérablement d'un participant à l'autre (de 0 jusqu'à 7 événements rapportés). Étant donné que la majorité des participants ($N = 165$) ont rapporté trois événements (positifs ou négatifs) ou moins que trois événements, il a été jugé qu'il n'était pas pertinent ni possible de calculer une valeur de l'alpha de Cronbach valable pour les trois composantes de la mémoire collective auto-générée.

Analyse des données

Les données pour cette étude ont été analysées en deux étapes. Dans un premier temps, les analyses préliminaires ont permis de vérifier les postulats de base comme celui de la normalité ou de la linéarité de la distribution des données. À cette étape, nous avons aussi vérifié la présence de données extrêmes ou de données manquantes.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué les analyses relatives aux hypothèses de recherche. Ces analyses ont été réalisées à l'aide du logiciel statistique SPSS. La méthode employée pour ces analyses se résume principalement à des analyses corrélationnelles et de régression.

Résultats

Analyses préliminaires

Des statistiques descriptives révèlent une distribution normale pour plusieurs des variables de l'étude, quoique certaines valeurs de la voussure (kurtose) et de l'asymétrie étaient supérieures ou inférieures à la normale attendue (> 1.00 ou < -1.00). On peut observer ces données au tableau 1 lequel montre un résumé des statistiques descriptives. Pour pallier les valeurs de la voussure et de l'asymétrie supérieures ou inférieures au seuil requis, nous

avons effectué les transformations nécessaires. Par exemple, les scores de la composante cognitive de l'identité sociale ont été transformés en employant une formule permettant de corriger des valeurs d'asymétrie négative extrême suggérée par Tabachnick et Fidell (2001). Toutefois, puisque cette transformation n'avait aucun impact sur les résultats observés lors des analyses ultérieures (i.e. régressions), par souci de clarté, nous rapportons les résultats des analyses effectuées avec les données non transformées.

En ce qui a trait aux données manquantes (moins de 5 % par variable), elles ont été remplacées par leurs valeurs prédites à l'aide d'une fonction de SPSS (i.e. interpolation). Tabachnick et Fidell (2001) précisent d'ailleurs que lorsque les valeurs manquantes sont inférieures à 5 %, le problème du remplacement de ces scores est beaucoup moins sérieux. L'inspection visuelle des scores z obtenus a toutefois révélé la présence de quelques scores extrêmes univariés. Nous avons décidé d'éliminer certains participants lorsque certaines valeurs des scores z rattachés à certaines variables dépassaient le seuil requis ($\pm 3,29$), en plus d'afficher des valeurs de scores extrêmes multivariés selon l'indice de la distance de Mahalanobis (valeur critique $> 39,25$, $df = 16$). Au total, sur les 224 questionnaires répondus, 13 participants ont été éliminés pour des raisons de scores extrêmes, pour ainsi obtenir un nombre final de 211 participants.

Des analyses ont été effectuées pour s'assurer qu'il n'y avait pas de différence significative entre les scores des participants à chacun des concepts selon le sexe, l'état civil, l'éducation, la profession et la langue la plus fréquemment parlée à la maison. Le bilan de ces analyses ne révèle, en effet, aucune différence significative entre les groupes, sur ces différentes variables, qui pourrait modifier la représentation de l'échantillon. Enfin, nous

présentons en annexe, le tableau de la matrice des corrélations des variables de cette étude (cf. Appendice E).

Tableau 1. Statistiques descriptives des variables à l'étude

Variables	Moyenne	Écart-type	Asymétrie	Kurtose
<i>Identité franco-ontarienne</i>				
Composante cognitive	6,55	0,83	- 1,99	3,23
Composante évaluative	6,22	0,84	- 1,01	0,11
Composante affective	6,30	0,76	- 0,99	0,12
<i>Mémoire collective auto-générée (spontanée)</i>				
Nombre d'événements rapportés	2,83	1,55	0,32	0,05
Composante cognitive – événements positifs	4,18	2,00	- 0,99	0,15
Composante cognitive – événements négatifs	1,81	2,47	0,80	- 1,07
Composante évaluative – événements positifs	5,71	2,35	- 1,90	1,94
Composante évaluative – événements négatifs	2,47	3,22	0,57	- 1,63
Composante affective – événements positifs	5,10	2,19	- 1,58	1,25
Composante affective – événements négatifs	1,03	1,56	1,41	1,12
<i>Mémoire collective indicée (imposée)</i>				
Composante cognitive – événements positifs	4,49	1,33	- 0,32	- 0,64
Composante cognitive – événements négatifs	4,34	1,27	- 0,11	- 0,39
Composante évaluative – événements positifs	6,38	0,69	- 1,06	0,39
Composante évaluative – événements négatifs	6,22	0,84	- 1,18	1,06
Composante affective – événements positifs	5,82	0,89	- 0,57	- 0,25
Composante affective – événements négatifs	2,76	1,15	0,68	1,06

Analyses descriptives de l'échelle de la mémoire collective auto-générée

Au total, 594 événements ont été rapportés, soit 491 événements positifs et 103 événements négatifs, représentant respectivement 82,7 % et 17,3 %. Il y a en moyenne 2,82 événements rapportés par participant. Cependant, des variances importantes sont observées dans le nombre d'événements énumérés par participant et dans le type d'événements indiqués. Le tableau A1 de l'appendice A montre par exemples que 7,6 %, 10,9 %, 18,0 %, 41,7 % et 21,8 % des participants rapportent respectivement aucun, un, deux, trois ou quatre événements ou plus. L'appendice A présente aussi le tableau (A2) des fréquences et des

pourcentages de la valence des événements spontanément rapportés de la mesure de la mémoire collective auto-générée. L'ensemble des événements par thèmes évoqués est présenté au tableau de l'appendice B. Ces thèmes ont été inspirés des catégories proposées par Thériault (1999). Quelques faits saillants de ce tableau sont dignes de mention.

D'abord, globalement, les trois événements positifs sélectionnés pour la mémoire collective indicée se retrouvent dans le répertoire des événements auto-générés. En effet, la victoire de la campagne SOS Montfort représente 22,2 % des événements rapportés. Les deux autres événements positifs imposés apparaissent plus modestement : 2,4 % pour les moyens de communication comme le journal *Le Droit* et 3,0 % pour les symboles comme le drapeau franco-ontarien. Au chapitre des événements positifs rapportés, soulignons la place appréciable qu'occupent les festivités et les événements culturels (6,4 %). En ce qui concerne les événements négatifs, deux des trois événements imposés de la mémoire collective indicée se retrouvent dans la mémoire collective auto-générée. En effet, le Règlement 17 (et autres injustices scolaires connexes) représentent 8,6 % des événements rapportés, alors que le bilinguisme de la nouvelle ville d'Ottawa (i.e. le refus de la loi provinciale) représente 1,7 % de ceux-ci. Les relations passées tumultueuses avec le Québec représentent moins que 1 % des événements rapportés (0,8 %).

Parmi les différences observées, mentionnons que 28,1 % des événements positifs indiqués se rapportent au domaine de l'éducation, et de ce pourcentage, 10,3 % se réfèrent à une version positive des événements entourant le Règlement 17. On remarque le même phénomène au domaine politico-juridique en ce qui a trait au bilinguisme de la nouvelle ville d'Ottawa : cet événement est considéré comme positif dans certains cas (2,4 %) et négatif

dans d'autres cas (1,7 %). Enfin, malgré la victoire récente du maintien de l'hôpital Montfort, certains participants rapportent qu'il s'agit en fait d'un événement négatif (2,2 %). Ces observations suggèrent la tendance de la pluralité davantage rencontrée dans la mesure de la mémoire collective auto-générée (Laurens & Roussiau, 2002).

Enfin, à cette rubrique des analyses préliminaires, un examen de l'ensemble des événements auto-générés appuie la pertinence du choix des six événements utilisés pour la mesure de la mémoire collective indicée. En effet, l'occurrence de ces six événements dans la mesure de la mémoire collective auto-générée, dont certains ont une fréquence élevée, suggère qu'ils sont importants pour le groupe franco-ontarien. Soulignons, par ailleurs, que ces six événements sont bien connus de l'ensemble des participants. Pour le démontrer, une analyse des fréquences de réponses à la question : « Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ? » révèle que, pour l'ensemble des participants, les scores moyens pour les six événements sont élevés, variant entre 5,51 à 6,92 sur une échelle de 7 points (7 points = énormément). Nous pouvons donc affirmer que la grande majorité des participants ont entendu parler de ces six événements. Ils sont ainsi en mesure de porter un jugement sur ces derniers afin d'évaluer la manière dont ils ont marqué l'histoire des Franco-Ontariens.

Analyses relatives aux hypothèses de recherche

Des analyses de régression ont été utilisées pour évaluer les trois hypothèses de recherche proposées dans cette étude. Dans ce qui suit, ces hypothèses sont reprises une à une, suivies des résultats qui les accompagnent. D'abord, la première hypothèse stipule que plus un individu pense ou discute fréquemment d'événements historiques marquants, soit positifs ou négatifs, plus son identification au groupe (i.e. composante cognitive de l'identité

sociale) est élevée. Le tableau 2 présente le résumé des analyses de régression des variables pertinentes.

Tableau 2 : Résumé des analyses de régression des composantes cognitives des deux mesures de la mémoire collective (indicée et auto-générée), pour les événements positifs et négatifs, sur la composante cognitive de l'identité franco-ontarienne (N = 211).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire Collective Indicée	Constante	5,344	26,858***	0,000	0.159
	Composante cognitive – événements positifs	0,125	2,174*	0,031	
	Composante cognitive – événements négatifs	0,148	2,461*	0,015	
Mémoire Collective Auto-générée	Constante	5,913	42,754***	0,000	0.111
	Nombre d'événements	0,031	0,766	0,444	
	Composante cognitive - événements positifs	0,119	3,914***	0,000	
	Composante cognitive – événements négatifs	0,025	1,101	0,272	

Notes : Variable dépendante : composante cognitive de l'identité sociale. * $p < 0,05$; *** $p < 0,001$.

On remarque que les résultats du tableau 2 montrent que les composantes cognitives de la mémoire collective indicée (i.e. pour les événements positifs et négatifs) sont positivement liées à la composante cognitive de l'identité franco-ontarienne. En ce qui concerne la mémoire collective auto-générée, uniquement la composante cognitive des événements positifs est positivement associée à la composante cognitive de l'identité franco-ontarienne. En somme, la première hypothèse est appuyée en ce qui concerne la mémoire indicée. En ce qui concerne la mémoire auto-générée, les résultats appuient partiellement cette première hypothèse en ce sens que seulement les événements positifs et non les négatifs sont associés à la composante cognitive de l'identité franco-ontarienne. La deuxième hypothèse stipule que plus un individu accorde de l'importance aux événements historiques marquants positifs, plus son estime de soi collective (i.e. composante évaluative de l'identité sociale) est élevée. Cette hypothèse a été évaluée par le biais d'analyses de régression. Ces

analyses montrent, en accord avec les hypothèses, que principalement deux variables sont reliées à l'estime de soi collective. En effet, les résultats du tableau 3 montrent que, pour les deux types de mesures de la mémoire collective (indicée et auto-générée), seulement la composante évaluative des souvenirs des événements positifs est positivement liée à la composante évaluative de l'identité franco-ontarienne.

Tableau 3 : Résumé des analyses de régressions des composantes évaluatives des deux mesures de la mémoire collective (indicée et auto-générée), pour les événements positifs et négatifs, sur la composante évaluative de l'identité franco-ontarienne (N = 211).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire Collective Indicée	Constante	5,523	6,606***	0,000	0,111
	Composante évaluative – événements positifs	0,319	3,290**	0,001	
	Composante évaluative – événements négatifs	0,107	1,354	0,177	
Mémoire Auto-générée	Constante	5,836	36,924***	0,000	0,045
	Composante évaluative – événements positifs	0,073	3,005**	0,003	
	Composante évaluative – événements négatifs	-0,011	-0,637	0,525	

Notes : Variable dépendante : composante évaluative de l'identité sociale. ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

La troisième hypothèse stipule que plus le rappel d'événements marquants positifs suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe (i.e. composante affective de l'identité sociale) est élevé. Cette hypothèse a également été évaluée par le biais d'analyses de régression. Les résultats de ces analyses, présentés au tableau 4, sont en accord avec cette troisième hypothèse. En effet, pour les deux types de mesure de la mémoire collective (indicée et auto-générée), les résultats indiquent que seulement la composante affective des souvenirs des événements positifs est positivement liée à la composante affective de l'identité franco-ontarienne. Contrairement à la troisième hypothèse, on observe, uniquement dans le cas de la mémoire collective indicée, un lien négatif entre la

composante affective des souvenirs négatifs et la composante affective de l'identité franco-ontarienne.

Tableau 4 : Résumé des analyses de régressions des composantes affectives des deux mesures de la mémoire collective (indicée et auto-générée), pour les événements positifs et négatifs, sur la composante affective de l'identité franco-ontarienne (N = 211).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire Collective Indicée	Constante	5,271	15,103***	0,000	0,122
	Composante affective – événements positifs	0,240	4,324***	0,000	
	Composante affective – événements négatifs	-0,136	-3,160**	0,002	
Mémoire Auto-générée	Constante	5,999	43,626***	0,000	0,026
	Composante affective - événements positifs	0,051	2,135*	0,034	
	Composante affective – événements négatifs	0,036	1,082	0,281	

Notes : Variable dépendante : composante affective de l'identité sociale. * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$; *** $p < 0,001$.

Discussion

Cette étude a permis de combler des lacunes dans la documentation en ce qui a trait à la théorie de l'identité sociale. La recension des écrits suggère que l'identité sociale est souvent évaluée sans tenir compte du rapport qu'elle entretient avec l'historicité du groupe. À cet effet, l'objectif de cette première étude visait justement à démontrer empiriquement le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Dans ce qui suit, à la lumière des résultats obtenus, nous discutons de manière plus détaillée les résultats présentés plus haut.

D'abord, mentionnons que la mémoire collective a été évaluée de deux façons : une mesure auto-générée et une mesure indicée (ou imposée). Bien qu'il existe des différences entre ces deux mesures, les résultats observés suggèrent aussi certaines similitudes. Premièrement, les trois événements positifs sélectionnés pour la mesure de la mémoire collective indicée se retrouvent dans le répertoire des événements auto-générés : la

victoire de la campagne SOS Montfort, les moyens de communication comme par exemple le journal *Le Droit* et les symboles comme le drapeau franco-ontarien représentent respectivement 22,2 %, 2,4 % et 3,0 % des événements rapportés spontanément.

Deuxièmement, les trois événements négatifs sélectionnés se retrouvent aussi dans le répertoire des événements rapportés spontanément : le Règlement 17 (et autres injustices scolaires connexes), le bilinguisme de la nouvelle ville d'Ottawa (i.e. le refus de la loi provinciale) et les relations passées tumultueuses avec le Québec représentent respectivement 8,6 %, 1,7 % et 0,8 % des événements rapportés. Par conséquent, nous observons que les six événements sélectionnés pour évaluer la mémoire collective indicée se retrouvent dans la mémoire collective auto-générée. Le faible pourcentage de certains événements auto-générés qui figurent parmi la liste des six événements sélectionnés s'explique en partie par la grande variabilité du nombre d'événements rapportés par les participants : 78,2 % d'entre eux n'ont mentionné que trois événements ou moins, passant ainsi sous silence d'autres événements marquants. Nuançons nos propos en soulignant quelques différences entre ces deux mesures de la mémoire collective.

Lorsqu'on examine de plus près les résultats issus de la mesure auto-générée de la mémoire collective, on constate que sur les 594 événements rapportés pour l'ensemble des participants, il y a quatre fois plus d'événements positifs énumérés (82,7 %), que d'événements négatifs rapportés (17,3 %). Une première explication réside dans le fait que les groupes ethniques ou nationaux sont motivés à optimiser (ou exagérer) l'importance attribuée aux événements positifs de leur histoire ; ils minimisent du coup les événements négatifs afin d'augmenter leur estime de soi collective (cf. Liu et al., 1999). D'autant plus

que les groupes ont tendance à ré-interpréter au fil du temps les situations difficiles d'un passé très lointain en termes plus positifs pour leur collectivité d'aujourd'hui (Halbwachs, 1925-1994 ; 1950 – 1997 ; Laurens, 2002). Pour illustrer cette tendance, en examinant l'ensemble des événements énumérés spontanément, on remarque que 10,3 % de ceux-ci se rapportent à une version positive du Règlement 17 (ex. obtenir gain de cause grâce à la combativité), alors que 8,6 % de ceux-ci se réfèrent à sa version négative (cf. injustice scolaire). Notons que cet événement est présenté dans sa version négative dans la mesure de la mémoire collective indicée, comme il est d'ailleurs souvent considéré dans la documentation.

Les quelques différences observées entre ces deux mesures s'expliquent par ailleurs par le caractère pluriel de la mémoire collective (cf. Laurens & Roussiau, 2002), lequel se remarque particulièrement dans la mesure auto-générée de la mémoire collective. Deux exemples issus du domaine politico-juridique illustrent clairement cette tendance de la pluralité observée dans la mémoire collective auto-générée. En ce qui concerne la situation de l'hôpital Montfort, cet événement est perçu comme positif (i.e. une victoire) dans 22,2 % des cas et comme négatif (i.e. une injustice) dans 2,2 % des autres cas. En ce qui a trait au bilinguisme de la nouvelle ville d'Ottawa, cet événement est considéré comme positif dans certains cas (2,4 %) et négatif dans d'autres cas (1,7 %). Le caractère pluriel de la mémoire collective auto-générée s'explique du fait que la valence des événements n'était pas pré-déterminée comme dans le cas des six événements imposés (i.e. trois événements présentés dans une version positive et les trois autres, dans une version négative) de la mesure de la mémoire collective indicée.

Pour la mémoire collective auto-générée, la valence des événements rapportés a dû être calculée par le biais d'un indice d'accord inter-juge, suite à l'évaluation effectuée par deux juges. Évidemment, un même événement pouvait être évalué, selon les individus, positif ou négatif. La mesure de la mémoire collective auto-générée a toutefois permis en quelque sorte de s'assurer que les individus sont capables de se rappeler et de générer spontanément des événements marquants pour l'histoire de leur groupe et que la grande majorité de ces événements communs au groupe sont rapportés par plusieurs membres du groupe. En raison des similitudes observées entre les deux mesures, la mesure indicée de cette première étude semble être une façon valable, efficace, économique et reproductible d'évaluer la mémoire collective du groupe franco-ontarien. Cependant, il faut mentionner l'impossibilité de démontrer une validité convergente entre les deux mesures de la mémoire collective.

En effet, l'analyse des corrélations entre les mêmes sous-échelles des deux mesures (cf. tableau des corrélations, appendice E, p. 195) montre peu de variance commune entre les scores des sous-échelles. Ce résultat s'explique du fait que plusieurs de ces corrélations ont été effectuées à partir d'un nombre restreint. Le tableau A1 de l'appendice A démontre par exemple que seulement 46 participants sur 211 ont rapporté quatre événements ou plus. Cette observation permet d'expliquer non seulement le nombre restreint de participants pris en compte dans le calcul des corrélations entre les sous-échelles de ces deux mesures de la mémoire collective, mais également la limite de la valeur des scores associés aux composantes de la mémoire auto-générée, surtout pour les événements négatifs. Comme il n'est pas faisable de comparer ces deux séries de corrélations entre les sous-échelles, il

importe de limiter les comparaisons entre les mesures indicée et auto-générée de la mémoire collective aux événements de l'histoire des Franco-Ontariens, retrouvés dans la documentation pertinente (cf. CFORP, 2004). Bien qu'on ne peut prétendre que ces deux échelles mesurent exactement les mêmes construits, sur la base des résultats obtenus, nous avançons que l'échelle indicée est plus pratique pour explorer le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. En effet, l'échelle indicée permet de mesurer l'impact d'un plus grand nombre d'événements marquants historiques auprès d'un plus grand nombre de participants qui, par ailleurs, les reconnaissent.

Ces deux mesures de la mémoire collective ont ainsi permis de vérifier la relation entre les trois composantes proposées (cognitive, évaluative et affective) de la mémoire collective et celles validées de l'identité sociale. Plus particulièrement, les résultats de cette étude confirment la première hypothèse en démontrant que la dimension cognitive de la mémoire collective est positivement reliée à la dimension cognitive de l'identité sociale. En ce qui concerne la mémoire collective indicée, les données appuient l'idée selon laquelle plus un individu pense ou discute fréquemment d'événements historiques marquants, soit positifs ou négatifs, plus son identification au groupe (i.e. composante cognitive de l'identité franco-ontarienne) est élevée.

Ces résultats corroborent par ailleurs la conclusion des travaux de Ellemers (2002 ; Ellemers et al., 1999) selon laquelle la composante cognitive de l'identité sociale est affectée seulement par la grandeur relative du groupe d'appartenance. En effet, les membres d'un groupe minoritaire démontrent un plus haut degré d'identification à leur groupe d'appartenance que ceux d'un groupe majoritaire (Ellemers, 2002). C'est que les membres

issus de groupes minoritaires ou de bas statut ont tendance à se définir comme un ensemble d'individus partageant une gamme de caractéristiques similaires, positives et négatives, alors que les membres des groupes majoritaires se définissent davantage par des attributs tant personnels que sociaux (cf. Worchel et al., 1998). Conséquemment, il est possible d'expliquer en partie la relation positive entre la composante cognitive de la mémoire collective indicée et la composante cognitive de l'identité sociale via la grandeur relative du groupe étudié. Étant donné que le bagage événementiel positif ou négatif remémoré met davantage en saillance l'importance de l'appartenance au groupe, il est logique d'avancer que le rappel fréquent de ces événements est associé à l'identification à un groupe minoritaire (ex. McGuire et al., 1978 ; McGuire & Padawer-Singer, 1976 ; cf. Ellemers & al., 1999).

Notons toutefois que seulement la mesure de la mémoire collective indicée est reliée, autant pour les événements positifs imposés que ceux négatifs, à l'identification au groupe franco-ontarien. En contraste, lorsque la mémoire collective auto-générée est sollicitée, seuls les souvenirs d'événements positifs sont associés positivement à l'identification au groupe. Ces résultats s'expliquent de deux façons. D'abord, comme il a été mentionné précédemment, les données observées à l'égard de la mémoire collective auto-générée suggèrent la tendance des membres d'un groupe à insister sur les événements positifs beaucoup plus que sur les événements négatifs pour se reconnaître en tant que membre du groupe. Cependant, lorsqu'on impose des événements négatifs dans la mémoire collective indicée, ces événements sont toutefois reconnus et considérés par les membres du groupe, en jouant possiblement une fonction de justification groupale (Licata & Klein, 2005). Cette fonction s'exerce lorsque le groupe se pose en victime et justifie ses actions et ses pratiques

présentes, sur la base d'un passé difficile vis-à-vis d'autres exogroupes (Licata & Klein, 2005). Une deuxième explication réside dans la tendance du caractère pluriel observée particulièrement dans la mémoire collective auto-générée. Cette tendance pourrait en partie expliquer la raison pour laquelle les événements négatifs, rapportés spontanément, ne sont pas liés à la composante cognitive de l'identité sociale. En effet, certains événements considérés comme négatifs dans la mémoire collective indicée, sont plutôt rapportés dans leur version positive dans la mémoire collective auto-générée (cf. version positive du Règlement 17), minimisant du coup l'impact du rappel des événements négatifs dans l'identification au groupe. De surcroît, les participants ont évalué beaucoup plus d'événements négatifs imposés (3 X 211) qu'ils ne l'ont fait pour les événements négatifs auto-générés. En effet, la majorité des 103 événements négatifs rapportés spontanément n'ont été faits que par 80 des 211 participants de notre échantillon.

Les résultats de cette étude appuient aussi la seconde hypothèse proposée selon laquelle plus un individu accorde de l'importance aux événements historiques marquants positifs, plus son estime de soi collective (i.e. composante évaluative de l'identité sociale) est élevée. Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants d'évaluer le degré d'importance accordée à des événements marquants pour leur groupe, lesquels pouvaient être auto-générés ou imposés, positifs ou négatifs, afin d'examiner le lien entre ce degré d'importance attribuée à ces événements et le degré d'estime collective exprimé. Les résultats montrent que, pour les deux types de mesure de la mémoire collective utilisés (i.e. auto-générée et indicée), la composante évaluative des souvenirs des événements positifs est positivement associée à la composante évaluative de l'identité sociale. Contrairement aux liens observés entre les

composantes cognitives de la mémoire collective indicée et de l'identité sociale, ce lien positif est seulement significatif pour les événements positifs. En effet, un individu qui accorde beaucoup d'importance à des événements marquants positifs de l'histoire de son groupe (ex. l'avènement du drapeau franco-ontarien et la victoire de la campagne S.O.S. Montfort) tend à démontrer un degré plus élevé d'estime de soi collective. En revanche, l'importance accordée aux souvenirs d'événements marquants négatifs n'est pas reliée à l'estime de soi collective.

On remarque aussi que pour la mémoire collective auto-générée, le lien positif observé entre la composante évaluative des souvenirs des événements positifs et la composante évaluative de l'identité franco-ontarienne est faible. Ce résultat modeste s'explique en partie du fait que les participants ont évalué beaucoup plus d'événements positifs imposés (3 X 211) qu'ils ne l'ont fait pour les événements positifs auto-générés. Bien que 86 % des participants (N= 182) ont rapporté spontanément au total de 491 événements positifs, plusieurs ces participants n'ont généré qu'un seul ou deux événements positifs (cf. Appendice 1, tableaux A1 et A2). Une autre explication est liée au seul item utilisé pour mesurer la composante évaluative de la mémoire, ce qui rend problématique le score associé à cette composante, lorsqu'il est calculé qu'à partir d'un seul item auto-généré.

Ces résultats sont consistants avec les travaux effectués antérieurement. D'abord, selon les travaux de Ellemers (2002) et de Ellemers et ses collègues (1999), l'estime de soi collective (i.e. composante évaluative de l'identité sociale) est affectée par le statut social relatif du groupe d'appartenance. Rappelons que le statut social d'un groupe dépend étroitement de la façon dont le groupe est socialement représenté en termes de prestige,

d'acquis sociaux, de valorisation ou de renommée nationale ou internationale (O'Keefe, 1998 ; Giles et al., 1977). Par conséquent, il est logique d'avancer que les événements positifs d'importance qui ont marqué le parcours historique du groupe contribuent favorablement à son statut social actuel. À cet effet, les résultats montrent que le bilan évaluatif des événements historiques positifs marquants pour le groupe est associé à la manière dont les individus estiment leur groupe social. De plus, la tendance de la primauté des souvenirs des événements positifs, autant pour la mémoire collective indicée que celle auto-générée, rejoint le postulat central de la TIS, selon lequel il est primordial pour les individus de maintenir une estime de soi collective favorable (Tajfel, 1978 ; Tajfel & Turner, 1986). En effet, accorder plus d'importance aux événements positifs marquants pour le groupe assure dans ce sens une image plus favorable du groupe ; ce qui concorde, par ailleurs, avec une autre fonction de la mémoire collective, celle de différenciation positive du groupe (Licata & Klein, 2005).

En dépit des considérations théoriques qui appuient cette deuxième hypothèse, comme nous l'avons mentionné, une précision à l'égard de la mesure de la dimension évaluative de la mémoire collective s'impose. En effet, il faut interpréter les résultats générés par la dimension évaluative de la mémoire collective avec prudence puisque cette dimension ne comprend qu'un seul item (cf. le degré d'importance accordée à l'événement). Afin d'améliorer les scores alpha associés à cette composante, il serait tout à fait approprié d'y ajouter un autre item lié au degré de conséquence (i.e. faible à élevé) d'un événement historique donné pour le groupe social. À noter que la notion de la conséquence a été particulièrement examinée dans les études portant sur le souvenir flash des événements

sociaux d'importance publique capitale (Conway, 1995 ; Er, 2003 ; Finkernauer & al., 1998).

Les résultats de cette étude appuient en partie la troisième et dernière hypothèse proposée selon laquelle plus le rappel d'événements marquants positifs suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe (i.e. composante affective de l'identité sociale) est élevé. Plus particulièrement, en ce qui a trait aux résultats issus de la mémoire collective indicée, on constate que la composante affective (i.e. les émotions positives associées aux souvenirs des événements positifs) est positivement reliée à la composante affective de l'identité sociale.

Ces résultats suggèrent une fois de plus combien les souvenirs d'événements positifs relient l'individu à son groupe d'appartenance. Par ailleurs, en ce qui concerne la mémoire collective auto-générée, on constate également le lien positif mais plus faible, pour le rappel des événements positifs, entre la composante affective (i.e. les émotions associées aux souvenirs) et la composante affective de l'identité sociale ; alors qu'aucun lien significatif n'est observé dans le cas du rappel des événements négatifs. Nous rendons compte des différences observées entre ces deux mesures de la mémoire collective par le biais des deux explications évoquées antérieurement. En effet, comparativement à la mémoire collective indicée, on remarque, dans le cas de la mémoire collective auto-générée, que les participants ont tendance à rapporter spontanément plus d'événements positifs que négatifs, et de les exprimer avec une plus grande pluralité de sens.

En ce qui concerne la mémoire collective indicée, contrairement à notre hypothèse de départ, la composante affective du rappel des événements négatifs est négativement reliée à la composante affective de l'identité sociale. Bien que ce lien n'a pas été postulé, cette

relation obtenue est conforme à l'idée que la composante affective de l'identité sociale est affectée par le statut social du groupe (Ellemers et al., 1999 ; Ellemers, 2002). Il semble ainsi logique d'observer que les émotions associées aux souvenirs des événements historiques marquants pour le groupe puissent avoir un impact considérable sur la manière dont les individus se sentent par rapport à leur groupe social. En effet, Pennebaker et ses collègues (1997) soulignent combien des événements collectifs suscitant de vives réactions émotives sont plus susceptibles de provoquer d'intenses discussions au sein du groupe, affectant du coup la manière dont les membres se rattachent à leur groupe.

Dans ce sens, un individu qui exprime d'intenses émotions négatives associées aux souvenirs d'événements négatifs marquants pour son groupe (ex. insatisfaction et frustration exprimées à l'égard des injustices du passé vécues par son groupe) auraient moins tendance à s'attacher affectivement à son groupe. En effet, il semble logique de penser que l'expression d'émotions négatives rattachées au rappel d'événements négatifs nuise au maintien d'une perception favorable du statut social du groupe. En revanche, un individu qui exprime d'intenses émotions positives associées aux souvenirs d'événements positifs marquants pour son groupe (ex. satisfaction d'avoir gagné la bataille de préserver l'hôpital Montfort) serait susceptible d'y être fortement attaché affectivement. C'est que l'expression d'émotions positives permet d'alimenter une perception favorable du statut social du groupe. Ce dernier résultat est ainsi congruent avec une des fonctions de la mémoire collective mentionnée précédemment, celle de la différenciation positive du groupe (Licata & Klein, 2005).

À notre connaissance, cette étude est la première à démontrer systématiquement qu'auprès des membres d'un groupe minoritaire (i.e. franco-ontarien), les trois dimensions

proposées (i.e. cognitive, évaluative et affective) de la mémoire collective sont respectivement reliées aux trois dimensions validées (i.e. cognitive, évaluative et affective) de l'identité sociale. Ces relations s'observent particulièrement dans le cas du rappel des événements marquants positifs. Soulignons cependant deux exceptions : le lien positif entre la composante cognitive du rappel des événements négatifs et la composante cognitive de l'identité sociale et le lien négatif entre la composante affective des souvenirs des événements négatifs et la composante affective de l'identité sociale. Hormis ces deux cas particuliers, sur la base des données de cette première étude, on peut conclure que les souvenirs des événements positifs (imposés ou auto-générés) sont davantage associés à l'identification, à l'évaluation et à l'attachement affectif d'un groupe social.

Une mise en garde est toutefois nécessaire en ce qui concerne l'échantillon utilisé pour évaluer la relation entre ces deux concepts. En effet, rappelons que cette étude a fait appel à un échantillon qui n'est probablement pas représentatif de l'ensemble de la population franco-ontarienne. Il s'agit d'un échantillon caractérisé de personnes ($N = 211$) dont la moyenne d'âge est assez élevée (63,6 ans, É.-T. = 10,9), et qui participent régulièrement à des activités organisées par des groupes sociaux spécifiquement de nature franco-ontarienne. Il n'est donc pas étonnant que les scores à l'échelle de l'identité franco-ontarienne soient très élevés. Soulignons une fois de plus qu'il était toutefois logique de faire appel à des personnes ayant assez de vécu personnel pour être en mesure de rapporter spontanément des événements marquants et de les évaluer.

En résumé, cette démonstration de la relation entre les composantes proposées de la mémoire collective et celles validées de l'identité sociale s'avère, à notre avis, une

contribution significative à l'état actuel des connaissances dans le domaine de la TIS. Les résultats de cette étude suggèrent que l'identité sociale est ancrée dans l'historicité du groupe et que les membres qui s'y rattachent cherchent sans cesse à maintenir ou à accroître une image positive de leur groupe. Cependant, étant donné que peu de recherches ont cherché à faire le pont entre les racines historiques d'un groupe social donné et l'identité des membres qui s'y rattachent, la pertinence de poursuivre l'examen en profondeur de la relation entre ces deux concepts nous appert indéniable.

Troisième chapitre

Deuxième étude

Dans la première étude, nous avons présenté brièvement une théorie maintes fois vérifiée empiriquement (Taylor & Moghaddam, 1987) : la théorie de l'identité sociale. Dans ce chapitre, nous exposerons en détail les forces qui justifient le recours à cette théorie dans la présente thèse, mais aussi quelques critiques principales qui soulignent l'importance de la mémoire collective dans l'élaboration de l'identité à un ou à des groupes sociaux.

La théorie de l'identité sociale (TIS)

De manière générale, selon Taylor et Moghaddam (1987), la portée de la théorie de l'identité sociale (TIS) pourrait se résumer aux considérations des aspects relationnels entre les différents groupes sociaux. La TIS identifie les conditions motivant les membres d'un groupe donné à maintenir ou à changer leur appartenance au groupe ou leur situation intergroupe. Cette théorie nous semble donc tout à fait pertinente à l'étude de l'identité des membres du groupe minoritaire franco-ontarien en rapport avec le groupe majoritaire des Ontariens anglophones.

Au cœur de la théorie de l'identité sociale de Tajfel (1978) est le postulat selon lequel les individus cherchent à maintenir ou à accroître leur estime de soi (Cerclé & Somat, 2002). Dans un contexte intergroupe, cette recherche implique d'appartenir à des groupes jouissant d'un haut prestige social (Taylor & Moghaddam, 1987). Pour ce faire, Tajfel (1978) postule que : « Les groupes sociaux (...) sont associés à des connotations positives ou négatives et, de ce fait, l'identité sociale peut être positive ou négative selon les évaluations (qui tendent à être partagées socialement), (...) de ces groupes qui

contribuent à l'identité sociale d'un individu » (cité dans Baugnet, 1998, p. 78). Cette évaluation du groupe est faite par rapport à d'autres groupes : une différence positive en faveur de son groupe d'appartenance entraîne un statut social élevé, une différence négative engendre un statut social faible (Baugnet, 1998).

Dans ce qui suit, nous présentons succinctement les raisons pour lesquelles la TIS a joui d'une telle popularité parmi les chercheurs intéressés à ce champ de recherche, maintenant fort connu de l'identité sociale.

Contributions de la théorie de l'identité sociale

Selon Taylor et Moghaddam (1987), la valeur d'une théorie ne doit pas reposer uniquement sur la qualité de ces prédictions, mais aussi sur sa capacité de générer des recherches, ce qui est certainement le cas de la TIS depuis la fin des années 1970. En effet, la TIS a certainement le mérite d'avoir été vérifiée empiriquement à maintes reprises (Taylor & Moghaddam, 1987). L'intérêt grandissant pour cette théorie a donné lieu à une prolifération d'études ; on compte plus de 669 articles et chapitres de livres à ce sujet depuis 1970 (cf. PsycInfo, 1970-2006).

Selon Brown (2000), l'intérêt remarquable pour cette théorie, en psychologie et dans plusieurs domaines connexes, depuis les trois dernières décennies, s'expliquerait notamment par sa grande utilité scientifique. À ses débuts, cette théorie offrait une façon intéressante d'aborder le problème psychologique classique de la relation de l'individu au groupe tout en proposant une façon de résoudre l'émergence des phénomènes collectifs à partir des cognitions individuelles (Brown, 2000). Malgré ses nombreuses contributions scientifiques (cf. Brown, 2000), une théorie qui génère autant de données empiriques

s'expose indéniablement à la critique.

Les limites de la Théorie de l'identité sociale

Certains auteurs sont sceptiques face à l'utilité des travaux portant sur la TIS (ex. Duveen, 2001 cité dans Huddy, 2001). Selon Duveen (2001, dans Huddy, 2001), les recherches récentes sur la TIS se sont éloignées des efforts de théorisation de Tajfel en cherchant sans cesse à concilier les concepts psychologiques et les complexités des réalités inhérentes à l'expérience sociale. Trop d'études découlant de la TIS n'ont fait que reprendre et élargir ses considérations théoriques initiales, sans toutefois proposer des variations de celle-ci ; ces études présentent l'identité comme un construit théorique dépourvu de sens (cf. « *vacuous notion, a transparent glass case enclosing nothing* » ; Duveen, 2001, cité dans Huddy, 2001, p. 267).

Les chercheurs ont identifié trois principales lacunes de la TIS : 1) le problème du caractère a-historique (cf. Condor, 1989 ; Liu, Wilson, McClure & Higgins, 1999); 2) le problème du paradigme des groupes minimaux (cf. Huddy, 2001) ; 3) le problème de l'hypothèse de l'estime de soi (Aberson, Healy & Romero, 2000 ; Brown, 2000 ; Hogg & Mullin, 1999 ; Rubin & Hewstone, 1998). Ces trois lacunes de la TIS décrivent à leur manière diverses carences théoriques et méthodologiques qui, selon nous, convergent toutes vers le manque de référence à la *continuité* temporelle (cf. définition de l'identité de Mead, 1934), d'où la contribution de la présente thèse.

Le problème du caractère a-historique

Le problème du caractère a-historique est une critique qui s'adresse non seulement à la TIS, mais aussi au domaine de la psychologie en général. Dans sa critique de l'approche

expérimentale, Hepburn (2003) souligne la tendance des expériences en laboratoire à occulter les influences historiques et sociales, sous prétexte de répondre à l'exigence scientifique d'uniformiser les observations empiriques à travers les différents contextes institutionnels. Or, selon Hepburn (2003), en isolant de la sorte les phénomènes sociaux à l'étude, l'approche expérimentale ne peut entièrement rendre compte des processus sociaux lesquels se trouvent essentiellement influencés par le contexte environnemental et la dynamique des changements historiques.

Dans cette même ligne d'idées, Liu et ses collègues (1999) avancent que bien que la TIS repose abondamment sur le contexte social (ex. Turner & Bourhis, 1996), le contexte est souvent traité comme une « boîte noire », considéré indépendant de la portée de la théorie. En fait, l'aspect dynamique de la TIS proposé par Tajfel (1978) ne serait pas suffisant pour refléter pleinement le caractère historique de la réalité sociale (Condor, 1989). Bien que la TIS mette l'accent sur l'idée de changement social, on se réfère au niveau « micro » (i.e. de l'individu) et non au niveau « macro », lequel est nécessaire à la compréhension des transformations idéologiques des structures sociales (Condor, 1989). Par conséquent, la TIS est largement a-historique en omettant de mettre en lumière les spécificités historiques des sociétés et leur rôle dans les décisions des individus d'opter pour des comportements ayant pour but de changer ou de maintenir le cours de l'histoire. Ce constat s'explique d'ailleurs par la manière dont on a étudié le phénomène de l'identité sociale et notamment en ce qui a trait au paradigme des groupes minimaux.

Le problème du paradigme des groupes minimaux

Une deuxième critique communément répandue de la TIS porte sur le paradigme des

groupes minimaux, que nous décrivons brièvement. On demande d'abord aux participants d'évaluer des stimuli quelconque (ex. peintures, musique, nombre de points dans un tableau). Les participants sont ensuite catégorisés aléatoirement dans un groupe expérimental (Abrams, 1992). Après avoir été assigné à un groupe donné, ils doivent allouer des points ou de l'argent, sans surveillance, à des membres anonymes appartenant à deux catégories possibles (i.e. groupes expérimentaux). Selon la répartition relative des points attribués aux différents groupes, on y évalue le degré de favoritisme endogroupe (Abrams, 1992).

À l'origine de la TIS, Tajfel, Billig, Bundy et Flament (1971) cherchent, par l'entremise de ce paradigme, à comprendre les raisons pour lesquelles les individus s'identifient à un groupe donné, en créant une situation expérimentale dépourvue de variable sociale antécédente à l'expérience et de tout effet de contexte extérieur à cette situation (Baugnet, 1998). En assignant une identité quelconque aux membres d'un groupe expérimental, on fait ainsi en sorte que les individus ne se connaissent pas à priori, qu'ils n'ont aucune histoire commune, ou de souvenirs partagés de situations hostiles ou amicales (Baugnet, 1998). À partir des résultats obtenus, Tajfel et ses collègues (1971) en sont venus à postuler qu'en rendant saillante seulement la catégorisation sociale, on pouvait dès lors définir : « les conditions minimales à partir desquelles se produisent la discrimination envers le groupe externe et le biais en faveur du groupe interne » (Baugnet, 1998, p. 75).

Paradoxalement, une première lacune de ce paradigme réside dans le fait que ces études ont utilisé des groupes expérimentaux qui n'ont aucune histoire entre eux. Dans la réalité, les individus appartiennent à des groupes sociaux qui ont leur propre histoire. Une deuxième limite de ce paradigme découle du fait que les participants n'ont pas décidé

librement d'appartenir à tel ou tel groupe (Huddy, 2001). En effet, si les identités sociales étaient en tout temps simplement une question d'assignation extérieure des membres à un groupe donné, la connaissance de l'appartenance au groupe et des frontières groupales seraient suffisantes pour comprendre les conséquences comportementales du phénomène identitaire (Deaux, 1993 cité dans Huddy, 2001). Mais, lorsqu'un individu choisit de son propre gré de s'identifier à un groupe social donné, la signification de cette identité sociale devient pour cet individu une influence majeure sur les conséquences comportementales de celle-ci (Deaux, 1993 cité dans Huddy, 2001). Conséquemment, il faut distinguer entre l'identité sociale assignée extérieurement en contexte expérimental (i.e. imposée artificiellement) et l'identité sociale acquise volontairement (i.e. choisie librement).

Afin de mieux comprendre l'acquisition libre des identités sociales, il est primordial de prendre en considération la signification « intériorisée » d'appartenir à tel ou tel groupe (Deaux, 1993 cité dans Huddy, 2001). À notre avis, la seule manière d'intérioriser la signification d'appartenance à un groupe donné est d'avoir été membre de ce groupe pendant une période de temps significative ; car cette signification d'appartenance relève étroitement du bagage expérientiel accumulé au fil du temps. Or, ce manque de référence à la continuité temporelle inhérent au paradigme des groupes minimaux pourrait expliquer, selon nous, certains résultats contradictoires de la TIS, notamment ceux qui relèvent précisément du problème lié à l'hypothèse de l'estime de soi.

Le problème de l'hypothèse de l'estime de soi

Nous traitons du problème de l'hypothèse de l'estime de soi, relevé par plusieurs auteurs (ex. Aberson, Healy & Romero, 2000 ; Hogg & Mullin, 1999), car il représente une

autre critique majeure de la TIS. Ce problème se résume essentiellement par la contradiction suivante : d'une part, la TIS prédit que les membres d'un groupe de bas statut (ex. minoritaire) démontreront du favoritisme endogroupe afin d'augmenter leur degré d'identification au groupe ; d'autre part, la TIS prédit que plus le statut social d'un groupe est bas, plus l'identification au groupe sera faible, ce qui devrait empêcher les membres du groupe de montrer des comportements de favoritisme endogroupe (Ellemers et al., 1999). Augoustinos et Walker (1995, cité dans Hepburn, 2003) renchérissent sur ces propos en affirmant qu'il n'existe à ce jour aucune évidence empirique qui soutient l'idée que : 1) ceux qui ont une faible estime de soi traitent plus favorablement les membres de leur groupe que ceux qui ont une estime de soi plus élevée ; et 2) ceux qui font preuve de favoritisme intra-groupe ont augmenté leur estime de soi.

À notre avis, le problème de l'hypothèse de l'estime de soi pourrait être lié au problème du caractère a-historique de la TIS. À cet effet, Abrams et Hogg (cf. Abrams, 1992 ; Hogg & Abrams, 1990) s'interrogent justement sur le présupposé de base de la TIS centré sur la nécessité d'augmenter ou de maintenir l'estime de soi. En bref, en ce qui a trait à l'identité sociale, avant de se poser la question de « comment il est bon ? », l'individu serait plutôt porté à s'interroger sur une question encore plus fondamentale, laquelle prend la forme du « qui est-il ? » (Abrams, 1992 cité dans Cerclé & Somat, 2002). La rupture qu'opère la thèse de Abrams (1992), par rapport au postulat central de la TIS, relance le débat sur la question du moteur de l'identification au groupe. Selon nous, la question du « qui suis-je ? » renvoie davantage au passé de la personne, du moins à une relecture de son histoire personnelle et sociale qu'à un questionnement sur son état affectif actuel (i.e. estime de soi).

Objectifs de la deuxième étude

Le premier but de cette étude est de mettre à nouveau à l'épreuve les hypothèses formulées pour l'étude précédente. Ce but de recherche est tout à fait légitime en raison des limites de l'échantillon caractérisé de la première étude et de l'appui empirique limité en ce qui concerne la relation entre la mémoire collective et l'identité sociale. Cette deuxième étude sera donc effectuée auprès d'un échantillon de personnes très différent de celui de la première étude. Il s'agit des Franco-Ontarien(ne)s âgé(e)s entre 18 et 30 ans. Cette tranche d'âge est particulièrement intéressante à examiner puisque les jeunes membres du groupe franco-ontarien ont souvent une identité bilingue et seraient conséquemment plus susceptibles à l'assimilation (Bernard, 1996).

Le deuxième but de cette étude pousse plus loin l'investigation du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale, en tenant compte de l'identification à deux groupes sociaux : le groupe minoritaire francophone et le groupe majoritaire anglophone. Ce deuxième objectif de recherche est justifié théoriquement. En effet, les auteurs qui se sont penchés sur la genèse de l'identité sociale ont à maintes reprises souligné l'importance de ne pas considérer l'identification au groupe d'appartenance comme exclusive ou en vase clos (Phinney, 1992; Phinney, Horenczyk, Liebkind, & Vedder, 2001; Berry, Kim, Power, Young & Bujaki, 1989 ; Bourhis & Bougie, 1998). C'est que les individus n'appartiennent pas uniquement à un seul groupe social ; ils ont plusieurs identités sociales pouvant varier à différents degrés (Phinney, 1992, Phinney et al., 2001). Particulièrement, plusieurs études portant sur l'identité sociale font ressortir le bien-fondé de tenir compte à la fois de l'identification au groupe minoritaire et de l'identification au groupe majoritaire (Berry et al.,

1989 ; Bourhis & Bougie, 1998 ; Brand, Mitchell & Surridge, 1994 ; Hutnik, 1986 ; Laroche, Kim, Hui & Joy, 1996 ; Joly, Tougas & de la Sablonnière, 2004). Mentionnons à titre d'exemple les résultats d'une étude portant sur les choix langagiers en milieu minoritaire qui considère l'identification à deux groupes sociaux, le groupe minoritaire francophone et le groupe majoritaire anglophone (Clément, Gauthier & Noels, 1993). Ces auteurs montrent que des adolescents franco-ontariens qui emploient fréquemment l'anglais sont plus fortement identifiés au groupe majoritaire anglophone, alors qu'ils le sont moins à leur groupe minoritaire d'origine francophone. En revanche, ceux qui utilisent fréquemment le français sont plus fortement identifiés aux francophones, alors qu'ils le sont moins au groupe anglophone (Clément et al., 1993).

Les relations entre l'identité sociale (i.e. francophone ou anglophone) et le choix langagier (Clément et al., 1993), ou le comportement langagier (Landry & Allard, 1997), se rapportent aux propos des auteurs présentant la langue comme principale véhicule de la culture (Chiu & Chen, 2004), ou encore de la transmission des savoirs culturels (cf. Krauss & Chiu, 1998 ; Moscovici, 1961). En effet, la langue de communication dans le contexte privé, par exemple, dans le foyer familial, favorise le développement des liens sociaux avec ce groupe langagier (Rogers & Kincaid, 1981). Par exemple, les résultats d'une étude effectuée auprès de deux groupes d'élèves du secondaire vivant dans un milieu minoritaire francophone, en français et en anglais, montrent que les jeunes issus de couples exogames ont un vécu langagier plus anglo-dominant, que ceux des couples endogames francophones (Landry & Allard, 1997). Cette étude fait par ailleurs ressortir l'importance de tenir compte de l'ambiance française des milieux familial et scolaire (cf. « francité familioscolaire » ;

Landry & Allard, 1997) dans l'examen du vécu langagier.

En contexte où plus d'une langue est parlée, autant au sein d'une famille exogame (i.e. francophone et anglophone) que dans un cadre social plus large (i.e. groupe minoritaire francophone vivant dans un milieu majoritairement anglophone), la langue d'usage influence les réseaux communicationnels avec ces groupes langagiers (Rogers & Kincaid, 1981). Dans ce sens, la langue parlée, par exemple dans le milieu familial, rend possible ces échanges relationnels, ou les contacts, avec les membres d'un groupe linguistique donné, ainsi que l'apprentissage de la langue et l'identité (Landry, Allard et Théberge, 1991). On comprend dès lors combien le maintien de la langue d'un endogroupe minoritaire francophone demeure central dans la préservation de l'identité de l'endogroupe minoritaire francophone (cf. Landry & Allard, 1990 ; 1997).

En ce qui a trait au phénomène identitaire, il importe de souligner que l'identité franco-ontarienne s'est construite au fil du temps dans un contexte d'étroits rapports avec le groupe majoritaire anglophone (Jackson, 1988 ; CFORP, 2004). Ce dernier groupe menace sans équivoque d'assimiler les Franco-Ontarien(ne)s et notamment les jeunes membres de ce groupe minoritaire (Bernard, 1996 ; Castonguay, 2002 ; CFORP, 2004). Ce faisant, certains jeunes Franco-Ontarien(ne)s risquent de se distancer de leur groupe d'origine, pour s'identifier davantage au groupe majoritaire anglophone (Bernard, 1996). Cette tendance vers l'anglicisation s'explique de différentes façons. Entre autres, parler anglais en milieu urbain ontarien est bien normal puisqu'il s'agit de la langue de la majorité. D'autant plus qu'en Ontario, on réserve souvent la « sphère publique », c'est-à-dire la politique, le travail et le monde des communications, pour la langue anglaise ; alors que la langue française se trouve

souvent être confinée à la « sphère privée », c'est-à-dire le cercle familial (CFORP, 2004).

Dans le cadre de l'étude du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale, le troisième but de cette étude est de vérifier l'influence de deux autres variables interreliées sur l'identité sociale : l'indice de francité et le contact avec l'endogroupe. Il est bien documenté que le contact est compris en tant que précurseur clé dans la formation de l'identité ethnique (Abrams & Hogg, 1988 ; Clément & Kruidenier, 1985 ; Gurin, Hurtado, & Peng, 1994 ; Gaudet & Clément, 2005). Par exemple, la fréquence de contact initial avec l'exogroupe affecte directement et indirectement l'identification aux groupes minoritaire et majoritaire (Noels & Clément, 1996).

Résumons ces trois premiers objectifs de recherche, à la lumière des résultats de la première étude. Bien que, dans la première étude, le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale a été confirmé auprès d'un échantillon de Franco-Ontarien(ne)s âgé(e)s de 40 ans et plus, la pertinence de reproduire ces résultats auprès d'un autre échantillon, plus jeune, du même groupe social est justifiée. Dans un deuxième temps, les considérations théoriques militant en faveur de l'évaluation de l'identification à deux groupes sociaux se concrétisent avec le choix de l'échantillon de cette étude. En effet, le fait de faire appel à des Franco-ontarien(ne)s plus jeunes, lesquels peuvent être régulièrement en contact avec le groupe majoritaire anglophone, permet d'examiner les relations entre la mémoire collective, l'indice de francité et le contact avec l'endogroupe et l'identification à l'endogroupe minoritaire francophone et l'identification à l'exogroupe majoritaire anglophone. Par conséquent, dans le contexte où les jeunes Franco-Ontarien(ne)s, âgé(e)s entre 18 et 30 ans, sont susceptibles de s'identifier autant à leur groupe minoritaire d'origine qu'au groupe

majoritaire anglophone (Bernard, 1996), une question de recherche émerge : quels rôles jouent la mémoire collective, l'indice de francité et le contact avec l'endogroupe dans l'identification à ces deux groupes ?

Relations entre la mémoire, l'indice de francité, le contact et l'identification aux groupes minoritaire et majoritaire

À notre avis, les résultats issus de notre première étude sont reproductibles auprès des jeunes adultes Franco-Ontarien(ne)s. Même si nous avons évoqué la problématique de l'assimilation des plus jeunes Franco-Ontariens, les tenants de la vitalité ethnolinguistique (Giles, Bourhis & Taylor, 1977 ; O'Keefe, 1998) rappellent l'importance de considérer trois dimensions associées aux conditions de survivance des groupes minoritaires. En plus des caractéristiques démographiques (ex. nombre de personnes parlant le français dans une région donnée), on doit tenir compte du soutien institutionnel qui représente formellement ou non les membres d'un groupe au sein des institutions d'une région ainsi que le statut social du groupe (O'Keefe, 1998). À ces propos, précisons que la capitale du Canada regroupe plus de 100 000 francophones, dont plusieurs sont bien représentés au sein de l'élite intellectuelle ; de plus, elle offre une gamme considérable d'institutions de langue française, comme un hôpital, des écoles primaires et secondaires ainsi qu'un collège (Castonguay, 2002). Ces éléments propres à la collectivité franco-ontarienne de la grande région d'Ottawa et les environs contribuent au fait qu'elle demeure un groupe social bien vivant et apte à transmettre aux générations plus jeunes son héritage culturel et sa langue.

Bien que les différents moyens de communication issus des mass média, la littérature, les manuels scolaires d'histoire, sont autant de façons de transmettre la mémoire collective

aux générations plus jeunes, les milieux sociaux représentent de véritables véhicules de souvenirs collectifs (Laurens & Roussiau, 2002). Particulièrement, l'éducation reçue à la maison, à l'école et dans les différents groupes sociaux franco-ontariens (ex. FESFO, jeux de la francophonie) dans lesquels certains jeunes s'impliquent représentent des contextes propices à la transmission des connaissances relatives aux événements historiques marquants pour leur groupe d'origine. Cette transmission du savoir et des expériences groupales se fait habituellement oralement par les parents, la parenté proche, les enseignants (cf. Laurens & Roussiau, 2002). Même si les générations plus jeunes n'ont pas vécu directement certains événements qui ont contribué à façonner l'identité de leur groupe d'origine, ces événements ont soit touché, par exemple, leurs parents ou leurs grands-parents qui leur en auraient fait part. Ce faisant, ces événements se trouvent du coup à affecter leur identification au groupe d'origine (cf. Laurens & Roussiau, 2002).

Il a été démontré que le contact, associé à la langue parlée (cf. Rogers & Kincaid, 1981), est une autre variable qui affecte l'identification à un groupe social (cf. Gaudet & Clément, 2005), plus particulièrement, l'aspect cognitif de l'identité sociale (Clément & Noels, 1992 ; Clément, Noels & Deneault, 2001). Or, en ce qui concerne la relation possible entre le contact et la composante évaluative de l'identité de l'endogroupe, elle demeure exploratoire. Bien que la proposition d'un tel lien est basée davantage sur des déductions logiques que théoriques, trois points nous permettent cependant de le postuler : le lien positif entre le contact et la composante cognitive de l'identité, le postulat central de la TIS et la possibilité des gens de choisir librement leurs interactions avec autrui.

Étant donné que les individus cherchent à augmenter ou à maintenir leur estime de soi

collective (Tajfel, 1978), le fait de fréquenter régulièrement des membres de son endogroupe d'origine, notamment sur une base volontaire (ex. les ami(e)s, les collègues), devrait favoriser une meilleure estime collective relative à l'endogroupe. Il est logique d'avancer que les individus recherchent socialement la compagnie de personnes dont l'appréciation est mutuelle. Par exemple, un individu pourrait choisir de côtoyer des membres de son groupe d'appartenance parce qu'il a une bonne opinion de ces personnes ou encore parce qu'il se sent bien au sein de ce groupe.

Sur la base des résultats de la première étude, nous postulons que la mémoire collective d'un individu est positivement associée au degré de son identification au groupe minoritaire. Il reste maintenant à déterminer si la mémoire collective relative au groupe minoritaire est reliée à l'identification à l'exogroupe majoritaire anglophone. On peut aussi se demander quelle est la direction (i.e. positive ou négative) du lien entre le contact avec l'endogroupe (i.e. francophone) et l'identification à l'exogroupe.

Mentionnons d'abord que la série de liens qui traitent de l'exogroupe en rapport avec la mémoire collective et le contact, provient de déductions logiques, inspirées des liens postulés entre ces variables et l'identification à l'endogroupe minoritaire francophone. En effet, en ce qui concerne les relations entre le contact francophone et l'identité à l'exogroupe, aucune étude ne nous permet d'avancer théoriquement des liens entre ces variables. Cependant, sur la base du lien postulé entre le contact francophone et la composante évaluative de l'identité à l'endogroupe, il est logique de s'attendre à ce qu'il s'agisse d'un lien négatif. Plus précisément, le contact francophone serait négativement associé à la composante évaluative de l'identification au groupe majoritaire. En effet, dans un contexte de

dualité des rapports entre l'endogroupe minoritaire et l'exogroupe majoritaire, un individu qui fréquente régulièrement les membres de son endogroupe serait susceptible d'avoir une estime collective relative à l'exogroupe majoritaire plus faible.

En ce qui a trait aux relations entre la mémoire collective et l'identité à l'exogroupe, la documentation ne nous permet également pas de postuler des liens entre ces variables. Cependant, de manière exploratoire, il est logique de postuler qu'il s'agisse d'un lien négatif ; c'est-à-dire que la mémoire collective relative à l'endogroupe minoritaire est négativement associée à l'identification à l'exogroupe majoritaire. Pour argumenter en faveur de cette hypothèse, nous faisons appel à trois perspectives théoriques que nous étayons ci-dessous.

Une première perspective théorique se rapporte aux études qui ont évalué l'identification à deux groupes sociaux. Parmi ces études, certaines ont fait appel à des groupes sociaux ayant une historicité de rapports inter-groupes (Houston & Andreopoulou, 2003 ; Long, Spears & Manstead, 1994 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002), alors qu'un bon nombre d'entre elles ont porté sur le phénomène de l'acculturation (Berry et al., 1989 ; Bourhis & Bougie, 1998 ; Brand, Mitchell & Surridge, 1994 ; Laroche et al., 1996). Dans les modèles bi-dimensionnels d'acculturation, on représente les identités culturelles d'origine (i.e. groupe minoritaire) et celle de la société d'accueil (i.e. groupe majoritaire) comme des dimensions orthogonales et indépendantes (Berry et al., 1989 ; Bourhis & Bougie, 1998). Cependant, lorsqu'il existe une historicité de rapports inter-groupes soutenus et intenses, comme c'est le cas pour les Franco-Ontarien(ne)s en relation avec les Ontariens anglophones, on peut envisager une interdépendance plus forte entre ces deux groupes

sociaux. Si bien qu'une question émerge : un Franco-Ontarien qui accorde beaucoup d'importance à l'histoire de son groupe d'origine, et s'y identifie fortement, peut-il réellement s'identifier aussi fortement à un exogroupe majoritaire anglophone, dont les relations ont été depuis longtemps à la source de nombreuses tensions inter-groupes ?

À notre avis, dans le cas des Franco-Ontarien(ne)s, étant donné l'historicité des rapports entre l'endogroupe minoritaire francophone et l'exogroupe majoritaire anglophone, l'identification aux Ontariens anglophones devient un enjeu identitaire de taille pour le groupe d'origine francophone. En effet, devant l'usage de plus en plus fréquent de l'anglais chez les jeunes générations de Franco-Ontariens et des taux d'assimilation alarmants (Castonguay, 2002), certains auteurs s'inquiètent du sort de l'identité franco-ontarienne, en raison de la perte de reconnaissance des points de repère historiques (Bernard, 1996 ; Boudreau, 1995 ; Bock, 2001). Il nous semble ainsi logique d'avancer un lien négatif entre la mémoire collective relative au groupe minoritaire et l'identification au groupe majoritaire.

Une deuxième perspective théorique militant en faveur du lien négatif entre la mémoire collective et l'identification au groupe majoritaire provient des travaux de Abrams et Hogg (2001) et de Abrams (1992). Ces chercheurs suggèrent qu'en plus du besoin d'évaluation positive, l'être humain serait d'abord motivé par une quête de sens et de cohérence de sa personne. En effet, pour Abrams (1992), un individu doit d'abord s'identifier à un groupe, c'est-à-dire avoir déterminé à quel genre de catégorie sociale il appartient (cf. besoin d'appartenance de Tice & Baumeister, 2001), avant qu'il puisse évaluer en quoi et comment cette catégorie revêt un caractère avantageux ou désavantageux pour sa personne et par la suite, décider ce qu'il fera en conséquence (Cerclé & Somat, 2002). Reprenons ces

propos par deux questions : est-ce qu'on s'identifie à un groupe, ou des groupes, simplement pour les apparences, pour son statut social, pour s'assurer d'être bien perçu socialement ? Ou encore : est-ce qu'on choisit d'appartenir à un groupe social particulier parce qu'il nous permet de savoir un peu plus d'où on vient, qui nous sommes, en relation avec d'autres groupes sociaux qui nous entourent ? À notre avis, une réponse favorable relative à cette deuxième question milite en faveur du lien négatif entre les deux construits que nous tentons de démontrer.

Une troisième et dernière perspective, la théorie de la distinction optimale de Brewer (1991, 1993), appuie également, selon nous, l'idée de la relation négative entre la mémoire collective et l'identification au groupe majoritaire. Cette théorie postule que les effets combinés de deux autres motifs sociaux opposés sont à la source de l'identité sociale : 1) le désir d'inclusion d'un individu (i.e. de faire partie ou d'être assimilé à des collectivités sociales plus élargies) ; 2) le désir de différenciation d'un individu par rapport aux autres. On pourrait ainsi argumenter qu'étant donné que le besoin d'être différencié implique la reconnaissance d'être unique et différent des autres, ce besoin pourrait entre autres se traduire par la nécessité d'une mémoire collective propre au groupe. En effet, pour se différencier des autres groupes, les membres d'un groupe minoritaire donné doivent reconnaître les particularités de leur groupe d'appartenance ainsi que son histoire, bref, tout ce qui fait son unicité.

En somme, les perspectives de Abrams (1992) et de Brewer (1991, 1993) établissent des balises théoriques utiles à la conceptualisation de l'importance de la mémoire collective dans l'identification au groupe social. En effet, pour des membres d'un groupe minoritaire,

l'histoire du groupe d'appartenance est si précieuse qu'ils sont prêts à continuer d'investir leurs efforts pour assurer la continuité de leur groupe d'origine. Ils font en sorte que cette partie d'eux-mêmes qui leur est chère soit respectée, reconnue et préservée des menaces d'extinction.

Ce caractère unique des fondements d'un groupe n'est reconnaissable au fil du temps que dans un contexte des rapports inter-groupes. Si les relations entre un endogroupe minoritaire et un exogroupe majoritaire ont tantôt été teintées d'une quiétude relativement stable et sécurisante où régnait un climat de tolérance, voire de collaboration, elles ont pourtant souvent été conflictuelles. À cet effet, l'histoire recèle des récits de toutes sortes au sujet des tensions existantes entre ces deux groupes. Du point de vue du groupe minoritaire, cette dualité des relations intergroupes implique une tendance à favoriser l'endogroupe (ex. groupe minoritaire d'origine) et à dénigrer l'exogroupe (Tajfel, 1978).

Précisons le contexte dans lequel nous évaluons les liens entre la mémoire collective et l'identification au groupe minoritaire et celle au groupe majoritaire. Cette étude s'effectue dans un cadre où la dualité des rapports intergroupes soutenus au fil du temps est importante. Bien que nous ayons déjà démontré, dans la première étude, le lien positif entre la mémoire collective relative au groupe minoritaire et l'identification à ce groupe, c'est grâce à ce cadre bien précis que nous avons pu argumenter en faveur d'un lien négatif entre cette mémoire collective et l'identification au groupe majoritaire. Élaborons davantage sur ce qu'on devrait observer en ce qui concerne les liens entre ces différents concepts.

Globalement, lorsqu'un individu reconnaît l'ampleur des luttes menées par son groupe d'origine contre un exogroupe majoritaire, la dualité des rapports intergroupes fait en

sorte qu'il sera porté à se rapprocher de son groupe d'origine et, du coup, s'éloigner de l'exogroupe. En revanche, sur la base des résultats de la première étude, on devrait s'attendre à ce que moins un individu aura tendance à penser ou à discuter fréquemment des événements positifs et négatifs marquants pour son groupe d'origine (i.e. minoritaire), moins il sera identifié à ce groupe minoritaire, car la mise en saillance du groupe minoritaire sera moindre. Il sera du coup plus porté à s'identifier au groupe majoritaire.

Les hypothèses de la première étude relatives aux liens des composantes évaluatives et affectives de la mémoire collective et de celles de l'identité à l'endogroupe minoritaire seront également mises à l'épreuve et évaluées en rapport avec l'exogroupe majoritaire. Conséquemment, sur la base des résultats de la première étude, on devrait s'attendre à ce que plus un individu accorde de l'importance à des événements positifs marquants pour son groupe d'origine (i.e. minoritaire), moins il valorisera son appartenance à l'exogroupe majoritaire. Enfin, plus le rappel d'événements positifs suscite chez un individu de vives émotions positives, moins son attachement affectif au groupe majoritaire sera élevé. Alors que ces émotions ressenties sont l'occasion de fortifier son sentiment d'attachement à son groupe ; en revanche, elles représentent de bonnes raisons de s'éloigner affectivement du groupe majoritaire rival.

Un quatrième objectif de la présente étude va au-delà de la démonstration du lien entre la mémoire collective et l'identification aux groupes minoritaire et majoritaire, en traitant des aboutissants de l'identification à ces deux groupes, c'est-à-dire du favoritisme endogroupe et du dénigrement exogroupe. En poussant plus loin notre incursion dans la compréhension du postulat central de la TIS, nous mettrons particulièrement à l'épreuve le

lien maintes fois évalué, mais non confirmé entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe. Plus précisément, nous posons la question de recherche suivante : à quoi devrait-on s'attendre dans l'évaluation des liens entre l'estime de soi collective, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe, lorsqu'on tient compte de l'historicité des rapports inter-groupes?

La relation entre l'estime de soi, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe

Selon la TIS, les individus cherchent à appartenir à des groupes sociaux pouvant contribuer à une identité sociale positive (Tajfel, 1982). Lorsque cette condition n'est pas satisfaite par l'appartenance à un groupe social donné, les membres du groupe tentent d'y remédier, par exemple, en quittant un groupe de bas statut social pour faire partie de groupes sociaux mieux perçus socialement (Tajfel, 1978). Dans d'autres cas, certains individus préfèrent rester au sein de leur groupe d'appartenance et améliorer sa situation en optant pour d'autres stratégies qui s'opèrent par le biais d'un processus de catégorisation sociale (Tajfel & Turner, 1986). Ce processus fait en sorte que l'environnement social de l'individu se trouve représenté en termes des catégories « nous » versus « eux » (Tajfel, 1982). Ce faisant, la saillance de la catégorie sociale, jumelée à l'identification au groupe, deviennent nécessaires et suffisantes pour engendrer des comportements de discrimination inter-groupes, comme le favoritisme endogroupe (Tajfel & Turner, 1986).

Cette tendance des individus à évaluer favorablement leur(s) groupe(s) d'appartenance par rapport aux exogroupes serait motivée par le besoin de maintenir ou de rehausser leur estime de soi (Tajfel, 1982 ; Tajfel & Turner, 1986). C'est d'ailleurs en se basant sur ce postulat théorique centré sur l'estime de soi que Abrams et Hogg (2001) ont formulé

l'hypothèse suivante : une estime de soi faible motive les gens à s'engager dans un processus de discrimination favorable envers leur groupe. Deux récentes méta-analyses (Aberson, Healy & Romero, 2000 ; Rubin & Hewstone, 1998) montrent cependant que cette prédiction manque d'appui empirique et demeure des plus controversées. En effet, Aberson et ses collaborateurs (2000) et Houston et Andreopoulou (2003) soulignent ce pêle-mêle, par la mise en relief de trois biais répertoriés dans les études : le « ingroup bias » (i.e. une faible estime de soi prédit une augmentation du favoritisme endogroupe) ; le « self-consistency bias » (i.e. une estime de soi élevée prédit une hausse du favoritisme endogroupe) ; le « positivity bias » (i.e. une estime de soi élevée prédit une préférence pour n'importe quel groupe cible).

Ces résultats divergents, dans les études portant sur la relation entre l'estime de soi et le favoritisme endogroupe, s'expliquent de diverses façons. En premier lieu, la mesure de l'estime de soi utilisée rendrait partiellement compte des différences observées (Rubin & Hewstone, 1998). Notons que plusieurs études ont utilisé une mesure inadéquate pour examiner cette relation, soit une mesure de l'estime de soi personnelle (Rubin & Hewstone, 1998). Or, l'emploi d'une mesure de l'estime de soi collective permet de mieux évaluer cette relation puisque l'estime de soi collective désigne les aspects de l'identité qui se rapportent à l'appartenance à un groupe social donné et à la valeur accordée à cette appartenance (Luhtanen & Crocker, 1992). C'est donc ce genre de rapport au groupe qui déterminerait plus précisément le favoritisme endogroupe. Particulièrement, Rubin et Hewstone (1998) mentionnent qu'une mesure de l'estime de soi collective spécifique (i.e. par rapport à un seul groupe social donné), et non globale (i.e. par rapport à plusieurs groupes donnés) est plus appropriée.

En deuxième lieu, une autre considération méthodologique importante se réfère aux

types de groupes utilisés dans ces études. Nous avons ainsi examiné les groupes étudiés dans les recherches portant sur la prédiction de Hogg et Abrams (2001) qui ont fait appel spécifiquement à une mesure de l'estime de soi collective. Plusieurs de ces études ont été réalisées dans le contexte du paradigme des groupes minimaux (Andreopoulou & Houston, 2002 ; Crocker & Luhtanen, 1990 ; Platow, Harley, Hunter, Hanning, Shave & O'Connell, 1997 ; Reid & Hogg, 2005). Les groupes étudiés dans ces recherches sont de nature artificielle et ne représentent pas une manière adéquate d'évaluer le lien entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe. Pour s'en convaincre, relevons deux lacunes liées aux études qui ont fait appel à ce paradigme.

Une première lacune réside dans le fait que ces études ont utilisé des groupes expérimentaux qui n'ont aucune histoire entre eux. Dans la réalité, les individus appartiennent à des groupes sociaux dont les relations sont tantôt pacifiques, tantôt conflictuelles. Dans ce dernier scénario, on devrait s'attendre à ce que plus un groupe social est depuis longtemps en rivalité avec un autre groupe, plus la saillance des différences intergroupes serait importante, accentuant ainsi les comportements de discrimination intergroupe (Tajfel, 1978). Une deuxième limite de ce paradigme découle évidemment du fait que les participants n'ont pas décidé librement d'appartenir à tel ou tel groupe (Huddy, 2001). Dans un contexte intergroupe réel, un individu pourrait choisir de s'identifier à son groupe d'origine et agir pour celui-ci, même s'il est minoritaire et de bas statut social, puisqu'il reconnaît tous les efforts que les siens et ses ancêtres ont dû déployer, au fil du temps, pour en assurer sa survie.

En ne tenant pas compte de l'histoire d'un groupe et même plus, de l'historicité des

rapports inter-groupes, les groupes expérimentaux ne correspondent pas à la réalité des membres appartenant à un véritable groupe minoritaire. En effet, en milieu naturel, choisir librement d'être membre d'un groupe d'origine dépend largement d'un attachement souvent nourri au fil du temps. Conséquemment, l'estime de soi collective serait davantage liée à l'appartenance à des groupes sociaux réels qu'à l'appartenance transitoire et sans conséquence d'un groupe expérimental (ex. Crocker & Luhtanen, 1990 ; Crocker, Thompson, McGraw & Ingerman, 1987 ; cités dans Nascimento-Schulze, 1993). Indéniablement, l'emploi de groupes sociaux réels ne peut que procurer une meilleure validité écologique (cf. Rubin & Hewstone, 1998).

Notre recension de la documentation, portant sur la prédiction de Hogg et Abrams (2001), a toutefois permis de retenir au moins neuf études qui ont été effectuées auprès de groupes sociaux en milieu naturel. L'examen de ces études révèle qu'elles ont largement utilisé des groupes sans aucune histoire réelle entre eux (Smith & Tyler, 1997 ; De Cremer, 2001) ; des groupes sans véritable longue histoire de rapports inter-groupes (Hunter, Kypri, Stokell, Boyes, O'Brien & McMenamin, 2004) ; ou encore, des groupes dont les rapports inter-groupes sont limités (Maass, Ceccarelli & Rudin, 1996 ; Smurda, Witting, & Gokalp, 2006 ; Verkuyten, 1997). Or, lorsqu'on traite de l'importance de considérer l'historicité des rapports entre un groupe minoritaire et un exogroupe majoritaire, on doit considérer la durée, la fréquence et l'intensité de ces rapports, puisque ces dimensions sont susceptibles d'accentuer la saillance de la catégorie sociale de l'endogroupe minoritaire, par rapport à l'exogroupe (Tajfel & Turner, 1986). À cet effet, seulement trois études ont fait appel à des groupes sociaux ayant depuis longtemps des rapports intergroupes soutenus et intenses

(Houston & Andreopoulou, 2003 ; Long, Spears & Manstead, 1994 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Présentons brièvement les résultats de ces trois études.

D'abord, Long, Spears et Manstead (1994) ont demandé à des étudiants hollandais de se comparer à des étudiants allemands, afin de tenir compte de l'histoire de compétitivité bien connue entre l'Allemagne et la Hollande. Leurs résultats indiquent qu'une faible estime de soi collective est associée à un degré du favoritisme endogroupe plus élevé (cf. « ingroup bias »). D'autre part, Verkuyten et Hagendoorn (2002) ont demandé à des étudiants hollandais de se comparer à des étudiants allemands. Contrairement à l'étude de Long, Spears et Manstead (1994), leurs données montrent qu'un degré élevé d'estime de soi collective est associé à un degré élevé de favoritisme endogroupe, lorsque l'identité nationale est saillante (cf. « self-consistency bias »). Enfin, Houston et Andreopoulou (2003) ont demandé à 56 universitaires grecs étudiant en Angleterre de se comparer aux Turcs (i.e. un groupe rival) et aux Américains (i.e. un groupe plus « neutre »). Les résultats montrent qu'un degré élevé d'estime de soi collective est associé à un degré élevé de favoritisme autant pour l'endogroupe que pour les exogroupes ; aucun biais en faveur d'un groupe ou l'autre n'a été observé (cf. « positivity bias »).

Sans contredit, même l'usage d'une mesure de l'estime de soi collective et l'emploi de groupes sociaux réels ayant une historicité de rapports intergroupes ne peuvent pas rendre compte des résultats divergents de ces trois études. À notre avis, les résultats contradictoires observés dans ces trois études relèvent du fait que le contexte socio-historique des groupes n'ait pas été adéquatement pris en compte dans la mesure du favoritisme endogroupe. C'est d'ailleurs ce que Houston et Andreopoulou (2003) soulignent comme limite de leur étude; ils

ont questionné les participants grecs à l'étranger (i.e. en Angleterre) sur un problème académique. Or, les résultats auraient pu être différents s'ils avaient été questionnés, dans leur pays d'origine, où les tensions intergroupes (i.e. Grecs vs Turcs) sont plus saillantes, sur une question relative à l'histoire de ces deux groupes (i.e. leur religion et leur culture respectives). On peut aussi étendre ce même commentaire à l'étude de Long, Spears et Manstead (1994) : la tâche à effectuer (i.e. trouver une solution créatrice à un problème écologique) ne reflète pas l'histoire des rapports intergroupes qui existe entre l'Allemagne et la Hollande.

Cette deuxième étude va plus loin dans l'évaluation du lien entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe. Par rapport aux études réalisées jusqu'à présent, elle contribue à l'avancement des connaissances de différentes façons. En premier lieu, elle est effectuée auprès de deux groupes sociaux réels, un groupe minoritaire et un groupe majoritaire, dont l'historicité des rapports intergroupes soutenus et intenses est bien documentée. En deuxième lieu, en mesurant la mémoire collective et l'identification à ces deux groupes, les participants de l'étude sont placés dans un contexte dans lequel ils reconnaissent l'historicité des rapports inter-groupes. En troisième lieu, cette reconnaissance de l'historicité des rapports inter-groupes est aussi bien présente dans les mesures du favoritisme endogroupe et du dénigrement exogroupes utilisées.

Ce faisant, il est plus probable que les résultats relatifs au favoritisme endogroupe reposent davantage sur l'identification au groupe (notamment l'estime de soi collective) en lien avec ses origines identitaires et l'évolution historique des rapports intergroupes, que sur un quelconque problème actuellement pertinent aux deux groupes, mais qui n'a rien à voir

avec leur historicité. Bref, il est primordial d'aborder la relation entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe en milieu naturel, en créant une situation dans laquelle l'historicité des rapports inter-groupes est prise en compte dans l'évaluation du biais en faveur du groupe. Cette particularité se trouve ainsi à pallier une lacune méthodologique déjà mentionnée antérieurement au sujet des mesures du favoritisme endogroupe (Verkuyten & Hagendoorn, 2002).

Une autre contribution de cette deuxième étude se réfère aussi au fait qu'elle considère à la fois l'évaluation de l'endogroupe (cf. favoritisme endogroupe) et l'évaluation de l'exogroupe (cf. dénigrement exogroupe). Notons que la grande majorité des recherches que nous avons recensées ont seulement rapporté le biais envers un seul groupe (i.e. favoritisme endogroupe). Cependant, Houston et Andreopoulous (2003) mettent en garde contre le fait d'évaluer uniquement un groupe dans l'étude de la relation entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe (i.e. les études portant sur le favoritisme endogroupe qui ont seulement évalué l'endogroupe, ou les études sur les préjugés qui ont seulement évalué l'exogroupe ; Branscombe & Wann, 1994 ; Ruttenberg, Zea & Sigelman, 1996). En effet, lorsqu'un degré élevé d'estime de soi collective est associé à des jugements favorables par rapport à l'endogroupe, en l'absence d'une évaluation de l'exogroupe, on ne peut pas supposer que ces jugements positifs impliquent nécessairement une différenciation intergroupe, ou un plus grand biais uniquement envers l'endogroupe (Houston & Andreopoulou, 2002). Par exemple, si on mesure uniquement l'évaluation de l'endogroupe, nous pourrions par exemple sans le savoir être devant une situation qui ressemble au « positivity bias » (i.e. une estime de soi élevée prédit une préférence pour n'importe quel

groupe cible ; Aberson et al., 2000 ; Houston & Andreopoulou, 2003).

Récapitulons : bien que la controverse entourant les trois biais répertoriés (i.e. « ingroup bias » ; « self-consistency bias » ; « positivity bias ») justifie l'exploration du lien entre l'estime de soi et le favoritisme endogroupe, elle interroge à savoir jusqu'à quel point l'estime de soi collective, influence à elle seule, le favoritisme endogroupe (cf. Abrams & Hogg, 2001 ; Brewer, 1991 ; Hogg & Abrams, 1993). Pour notre part, nous avons argumenté en faveur de l'importance de considérer l'historicité des rapports inter-groupes dans la mesure du favoritisme endogroupe. Cette considération s'applique logiquement au dénigrement exogroupe. À notre connaissance, aucune des études répertoriées, portant sur la relation entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe, n'a considéré la situation socio-historique d'un groupe minoritaire et des rapports soutenus et intenses qu'il entretient avec un exogroupe majoritaire significatif.

À ces propos, nos hypothèses de recherche s'inspirent non seulement des travaux antérieurs, mais aussi de la logique relative au fait de tenir compte du contexte historique des rapports entre le groupe minoritaire d'origine et l'exogroupe majoritaire. Commençons par les écrits sur le favoritisme endogroupe qui suggèrent la direction des relations attendues entre les différents concepts. Notons d'abord que le favoritisme endogroupe s'accompagne souvent d'un rejet des membres de l'exogroupe (Turner, 1978). On peut d'ailleurs établir des rapprochements entre la tendance au nationalisme, le favoritisme endogroupe d'un groupe minoritaire (Joly et al., 2004), et les attitudes xénophobiques (cf. Brown, 2000). En effet, pour répondre à des besoins comme ceux d'être reconnu pour sa spécificité, d'avoir une plus grande autonomie et plus de pouvoir pour se développer en marge du groupe majoritaire, un

groupe social qui prône l'attachement fanatique à la nation, se trouve à rejeter du coup tous ceux qui n'appartiennent pas à la nation (Balthazar, 1994 ; Joly et al., 2004).

Étant donné que le favoritisme endogroupe représente un comportement favorisant l'identification et l'attachement à un groupe donné, il est logique d'avancer que le contexte de l'historicité des rapports intergroupes intervienne dans la manière dont l'individu porte son jugement envers son groupe d'origine. Dans cet ordre d'idées, mentionnons l'étude de Brown, Hinkle, Ely, Fox-Cardamone, Maras et Taylor (1992) qui souligne que le lien direct entre l'identification et le biais endogroupe proposé par la TIS semble davantage survenir auprès des groupes collectivistes et relationnels, par opposition aux groupes individualistes et autonomes. À notre avis, tenir compte de l'historicité des rapports intergroupes dans le favoritisme endogroupe se rapproche des tendances relationnelles entre les individus et dans le temps tel qu'on l'a observé dans les cultures plus collectivistes.

Même si les études portant sur la relation entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe ne sont pas concluantes, plusieurs de celles-ci vont davantage dans le sens que l'estime de soi collective est positivement associée au favoritisme endogroupe (cf. Aberson et al., 2000 ; Crocker & Luhtanen, 1990 ; De Cremer & Oosterwegel, 1999 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Sur la base de ces résultats, lorsqu'un individu reconnaît la rivalité historique entre son groupe minoritaire d'origine et l'exogroupe majoritaire, on devrait s'attendre à ce que plus son degré d'estime de soi collective relative au groupe d'origine est élevé, plus il aura tendance à favoriser son groupe minoritaire d'origine (i.e. évaluer à la hausse l'endogroupe). En revanche, ce haut niveau d'estime de soi collective serait associé à une plus grande tendance à évaluer à la baisse l'exogroupe majoritaire (i.e. le

dénigrer). En corollaire, plus les individus ont un niveau d'estime collective relative au groupe majoritaire élevé, moins ils seront portés à favoriser l'endogroupe d'origine ; et logiquement, ils auront moins tendance à dénigrer le groupe majoritaire.

En somme, les études portant sur le lien entre l'estime de soi et le favoritisme endogroupe doivent faire appel à : 1) une mesure de l'estime de soi collective spécifique (i.e. liée à un groupe donné); 2) des groupes sociaux réels dont l'historicité des rapports intergroupes est prise en compte dans la mesure du favoritisme endogroupe. Or, l'exploration des différentes variables de cette deuxième étude se résume à deux questions de recherche d'intérêt majeur : Quels rôles jouent la mémoire collective, l'indice de francité et le contact francophone dans l'identification aux groupes minoritaire et majoritaire ? À quoi devrait-on s'attendre dans l'évaluation des liens entre l'estime collective relative à ces deux groupes, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe, lorsqu'on tient compte de l'historicité des rapports intergroupes?

Dans ce qui suit, huit hypothèses seront testées auprès de Franco-Ontarien(ne)s âgé(e)s entre 18 et 30 ans. Rappelons que la série des liens en amont et en aval des composantes de l'identité relative à l'exogroupe majoritaire est basée sur des déductions logiques. Bien qu'ils soient inspirés des liens théoriques postulés en rapport avec les composantes de l'identité à l'endogroupe minoritaire, ces liens demeurent de nature exploratoire. Ces hypothèses de recherche se résument ainsi :

H1 : Plus un individu pense et discute fréquemment d'événements historiques marquants (relatifs à son groupe minoritaire), soit positifs ou négatifs, plus son identification au groupe minoritaire est élevée et plus son identification au groupe majoritaire est faible.

H2 : Plus le rappel d'événements marquants positifs relatifs au groupe minoritaire suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe minoritaire est élevé et plus son attachement affectif au groupe majoritaire est faible.

H3 : Plus un individu accorde de l'importance aux événements positifs relatifs au groupe minoritaire, plus son estime de soi collective du groupe minoritaire est élevée et plus son estime de soi collective au groupe majoritaire est faible.

H4 : Plus l'indice de francité associé à un individu est élevé, plus cet individu entrera fréquemment en contact avec des membres du groupe minoritaire francophone.

H5 : Plus un individu entre en contact fréquemment avec des membres de son endogroupe minoritaire d'origine, plus son estime de soi collective du groupe minoritaire est élevée et plus son estime de soi collective au groupe majoritaire est faible.

H6 : Plus l'estime de soi collective au groupe minoritaire d'un individu est élevée, plus il démontre du favoritisme endogroupe et plus il est porté à dénigrer le groupe majoritaire.

H7 : Plus l'estime de soi collective du groupe majoritaire d'un individu est élevée, moins il est porté à dénigrer le groupe majoritaire et moins il démontre du favoritisme endogroupe.

H8 : Plus un individu favorise son groupe d'origine (i.e. l'endogroupe minoritaire), plus il est porté à dénigrer l'exogroupe majoritaire.

Méthode

Participants :

Au total, 139 jeunes adultes Franco-Ontariens, hommes et femmes, fréquentant des institutions post-secondaires de la grande région de la Capitale nationale (i.e. Ottawa et les environs) ont répondu au questionnaire. Parmi les différents groupes approchés (représentant un bassin d'environ 960 personnes éligibles à participer), 440 questionnaires ont été distribués. Le taux de réponse se situe ainsi autour de 31,5 %. L'échantillon est composé de 78,6 % de femmes et 21,4 % d'hommes. Tous les participants sont de race blanche ; ils sont âgés entre 18 et 30 ans ($M = 20,06$ ans ; $\text{É.T.} = 2,65$). La grande majorité a comme langue maternelle le français (91,1 %). La langue d'usage la plus fréquemment utilisée est le français (83,9 %) ; alors que 13,4 % parlent plus fréquemment l'anglais et 2,7 % parlent plutôt le français et l'anglais. Tous les participants ont au moins un des parents dont la langue maternelle (ou d'expression) est le français : dans 82,1 % des cas, c'est la mère, et dans 70 % des cas, c'est le père. De plus, la mère se considère francophone dans 92 % des cas ; et dans 80,0 % des cas, c'est le père qui se considère francophone. En ce qui concerne la langue du milieu familial : 72,1 % des participants ont deux parents francophones (i.e. couples endogames), 27,9 % proviennent de couples exogames, dont : la mère est francophone dans 17,1 % des cas, le père est francophone dans 6,3 % des cas, et les parents sont allophones et d'expression française dans 4,5 % des cas. La diversité de l'échantillon représente la réalité des familles franco-ontariennes. En effet, le groupe franco-ontarien n'est pas un groupe homogène (cf. Poirier, 2004), le taux de mariages exogames est élevé (cf. Thériault, 1999).

Les participants habitent l'Ontario depuis plusieurs années ($M = 18,9$ ans ; $\bar{E.-T.} = 3,63$) ; ils sont issus d'une famille ayant habité l'Ontario depuis plusieurs générations ($M = 3,9$; $\bar{E.-T.} = 2,36$). Plus particulièrement, la grande majorité des participants (92 %) habitent Ottawa ou une localité dans les environs. Les participants fréquentent l'Université d'Ottawa (78,6 %), la Cité Collégiale (17,0 %) et l'Université Saint-Paul (4,5 %). En ce qui a trait au plus haut degré de scolarisation atteint, les participants ont indiqué qu'ils avaient : entièrement complété leur diplôme d'études secondaires (66,9 %), entièrement ou partiellement complété leur diplôme de niveau collégial (31,8 %), entièrement ou partiellement complété un diplôme d'études universitaires (1,8 %). Les participants étudient dans les programmes d'études suivants : 25,2 % en communication, 21,5 % en sciences sociales et humaines (lettres françaises, histoire, sciences politiques), 19,6 % en psychologie, 17,8 % en sciences de la santé (sc. infirmières, sciences biomédicales, paramédic), 3,9 % en sciences et en génie, 10,3 % dans des domaines divers (ex. architecture, comptabilité, tech. policière).

Enfin, tous les participants ont fréquenté l'école de langue française pendant de nombreuses années ($M = 14,9$ années, $\bar{E.-T.} = 3,0$). Seulement six des 111 participants ont aussi fréquenté l'école anglaise (d'une année à quelques années). La plupart des participants (97 %) ont appris l'anglais à l'école pendant plusieurs années ($M = 10,0$ années ; $\bar{E.-T.} = 2,9$). Étant donné que le milieu scolaire était francophone pour l'ensemble des participants, pour tenir compte de l'ambiance française combinée du milieu scolaire et du milieu familial (cf. Landry et Allard, 1997), un indice de francité a été calculé à partir de la langue des parents (i.e. maternelle et parlée) selon quatre catégories. Cet indice permet de

distinguer les participants issus de couples endogames et de couples exogames selon le continuum suivant : 1 = parents allophones dont au moins un des parents se considère francophone (i.e. couple exogame) ; 2 = couple exogame (i.e. le père, de langue maternelle française, se considère francophone) ; 3 = couple exogame (i.e. la mère, de langue maternelle française, se considère francophone) ; 4 = couple endogame (i.e. les deux parents, de langue maternelle française, se considèrent francophones).

Procédure :

Les participants ont répondu au questionnaire (cf. Appendice D) dans leur temps libre, à leur domicile ou à leur école, et l'ont retourné une fois complété dans un délai maximum de deux semaines. Étant donné que plusieurs petits et moyens groupes ont été rencontrés par le chercheur pour inviter les participants à prendre part à cette étude, deux mois ont été nécessaires pour compléter la collecte des données.

Questionnaire :

Les participants qui ont répondu au questionnaire ont été avisés de la nature générale de l'étude et assurés de la confidentialité et de l'anonymat de leurs réponses. Leur participation a été sollicitée après avoir reçu l'approbation des responsables des autorités des milieux scolaires afin de favoriser le consentement libre et éclairé des participants. Les échelles du questionnaire ont été présentées dans l'ordre suivant.

Mesure du contact francophone. Cette échelle permet d'évaluer la proportion de francophones et de non-francophones avec lesquels un(e) participant(e) est en contact. Cette mesure, adaptée de la version anglaise (cf. Clément & Baker, 2001 ; Gaudet & Clément, 2005) comporte sept différentes situations de contact (i.e. famille, relations intimes, quartier,

ami(e)s, étudiants régulièrement fréquentés, vendeurs/vendeuses, cours actuels enseignés en français). Chacun de ces 7 items est représenté selon une échelle allant de 0 % (Aucun francophone) à 100 % (Tous francophones). Un score composite a été calculé, en catégorisant les réponses des participants sur une échelle en 9 points, puisqu'on retrouve neuf espaces équidistants sur l'échelle allant de 0 % à 100 % pour chaque item. Un score élevé indique un degré élevé de contact francophone. L'alpha de Cronbach calculé pour cette mesure est de 0,77.

Échelle de l'identité à l'endogroupe minoritaire francophone. Cette mesure est inspirée de Ellemers, Kortekass et Ouwerkerk (1999) et de de la Sablonnière (2002). Cette échelle de dix items est la même que celle utilisée pour la première étude de thèse dans le cas des Franco-Ontariens. Pour chacune des trois composantes, un pointage global composé de la moyenne de tous les items a été créé. La cohérence interne (alpha de Cronbach) pour l'ensemble de l'échelle est de 0,87, de 0,88 pour la composante cognitive, de 0,68 pour la composante évaluative et de 0,69 pour la composante affective.

Échelle de l'identité à l'exogroupe majoritaire anglophone. Il s'agit d'une version adaptée de l'échelle employée pour l'identification au groupe franco-ontarien, qui reprend les mêmes dix items appliqués cette fois aux Ontariens anglophones. Cette échelle mesure ainsi trois composantes. Un exemple d'item relatif à la composante cognitive est : « En général, j'ai beaucoup de choses en commun avec les anglophones de l'Ontario ». Un exemple d'item relatif à la dimension évaluative est : « En général, j'ai une bonne opinion des anglophones de l'Ontario ». Un exemple d'item de la dimension affective est : « J'aime faire des choses qui ont un impact sur le groupe des anglophones de l'Ontario ». Les réponses à cette mesure

de l'identité sociale sont émises à l'aide d'une échelle de type Likert : un score de « 1 » signifie « pas du tout » et un score de « 7 », « énormément » pour donner un score total, de 1 à 7, pour chaque individu. Pour chacune de ces trois dimensions de l'identité, un pointage global composé de la moyenne de tous les items a été créé. La cohérence interne (alpha de Cronbach) pour l'ensemble de l'échelle est de 0,84, de 0,80 pour la composante cognitive, de 0,76 pour la composante évaluative et de 0,64 pour la composante affective. Notons qu'étant donné que l'alpha de Cronbach est sensible au nombre d'items utilisés (cf. la composante affective de l'identité de l'exogroupe), nous devrions obtenir une valeur d'alpha plus élevée en augmentant le nombre d'items (cf. Nunnally & Berstein, 1994).

Mesure indicée de la mémoire collective. La même liste des 6 événements socio-historiques (3 positifs et 3 négatifs) utilisées pour la première étude est reprise. Étant donné que nous avons déjà établi le rapprochement entre les deux types de mesures de la mémoire collective utilisées dans la première étude, seulement cette mesure indicée de la mémoire collective a été utilisée. Tout comme la première étude, les participants doivent d'abord lire l'événement présenté et ensuite répondre à chacune des questions de type Likert (7 points) qui s'y rattachent. Ces questions sont les mêmes que celles utilisées dans la première étude. Cependant, afin d'enrichir la composante évaluative de la mesure de la mémoire collective indicée, un autre item, lié au degré de conséquence de l'événement, est ajouté : « Comment évaluez-vous l'ampleur de la conséquence de cet événement pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ? ». Un score de « 1 » signifie « pas de conséquence », un score de « 4 », « ni peu, ni beaucoup » et un score de « 7 », « énormément de conséquence » pour donner un score total, de 1 à 7.

Rappelons que dans cette mesure de la mémoire collective indicée, la valence des événements, non mentionnée aux participants, est déjà déterminée au préalable. Au total, six scores composites ont donc été calculés (i.e. un pour chacune des trois composantes X valence des événements). Les scores composites relatifs à la composante cognitive des souvenirs des événements positifs et négatifs ont été calculés en tenant compte de : 1) la fréquence individuelle de rappel d'un événement marquant donné (cf. échelle de 7 points : Question D) ; 2) la fréquence de discussion des événements au sein du groupe (cf. échelle de 7 points : Question E). Les alphas de Cronbach pour la composante cognitive des souvenirs des événements positifs (3 X 2 items) et ceux des événements négatifs (3 X 2 items) sont respectivement de 0,86 et 0,84.

Les scores relatifs à la composante évaluative des souvenirs des événements positifs et négatifs ont été obtenus par la moyenne de la mesure de l'importance rattachée à l'événement particulier et de son degré de conséquence (cf. Questions B et C). L'alpha de Cronbach pour la composante évaluative des souvenirs des événements positifs (3 X 2 items) et ceux des événements négatifs (3 X 2 items) sont respectivement de 0,80 et 0,79. Enfin, les scores composites obtenus pour la composante affective des souvenirs des événements positifs et négatifs ont été calculés en effectuant la moyenne des mesures portant sur les 4 paires d'adjectifs présentés (Question F : content(e) / mécontent(e) ; en colère / calme ; satisfait(e) / insatisfait(e) ; rassuré(e) / non rassuré(e)). Les alphas de Cronbach calculés pour la composante affective des souvenirs des événements positifs (3 X 4 items) et ceux des événements négatifs (3 X 4 items) sont respectivement de 0,89 et 0,88.

Mesures du favoritisme endogroupe et du dénigrement exogroupe. Ces mesures se rapportent respectivement à l'évaluation de l'endogroupe minoritaire francophone et à l'évaluation de l'exogroupe majoritaire anglophone. Cette échelle est inspirée de plusieurs études (Crocker & Luhtanen, 1990 ; Long, Spears & Manstead, 1994 ; Houston & Andreopoulou, 2003 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Il s'agit d'une liste d'adjectifs pouvant qualifier les membres de l'endogroupe et de l'exogroupe. Ces adjectifs représentent des compétences sociales et intellectuelles et peuvent être jugés selon une échelle de type Likert (1 = pas du tout ; 7 = extrêmement). Les participants ont à indiquer dans quelle mesure les adjectifs présentés (i.e. 6 favorables et 6 défavorables) décrivent le mieux les membres du groupe social identifié (i.e. franco-ontarien ou ontarien anglophone). Plus particulièrement, les participants évaluent leur endogroupe : leur institution scolaire (ex. Cité Collégiale) ou leurs programmes d'études francophones de l'université fréquentée (i.e. Université d'Ottawa ou Université Saint-Paul), et l'exogroupe majoritaire : une autre institution scolaire homologue à l'exogroupe (ex. Collège Algonquin) ou des programmes d'études universitaires anglophones comparables de l'Université d'Ottawa. Le fait d'évoquer l'aspect de rivalité entre deux institutions scolaires, ou deux programmes d'études, permet ainsi de tenir implicitement compte de l'historicité des rapports intergroupes.

Les six adjectifs appartenant à la catégorie favorable (selon la désirabilité sociale) sont : fiable, travaillant(e), compétent(e), pacifique, honnête et amical. Pour la catégorie défavorable, les six adjectifs présentés sont : ignorant(e), hostile, impatient(e), égocentrique, arrogant(e), intolérant(e). Un score global, basé sur les réponses à ces 12 adjectifs, est calculé pour chacun des deux groupes. Le score attribué à l'endogroupe représente le degré

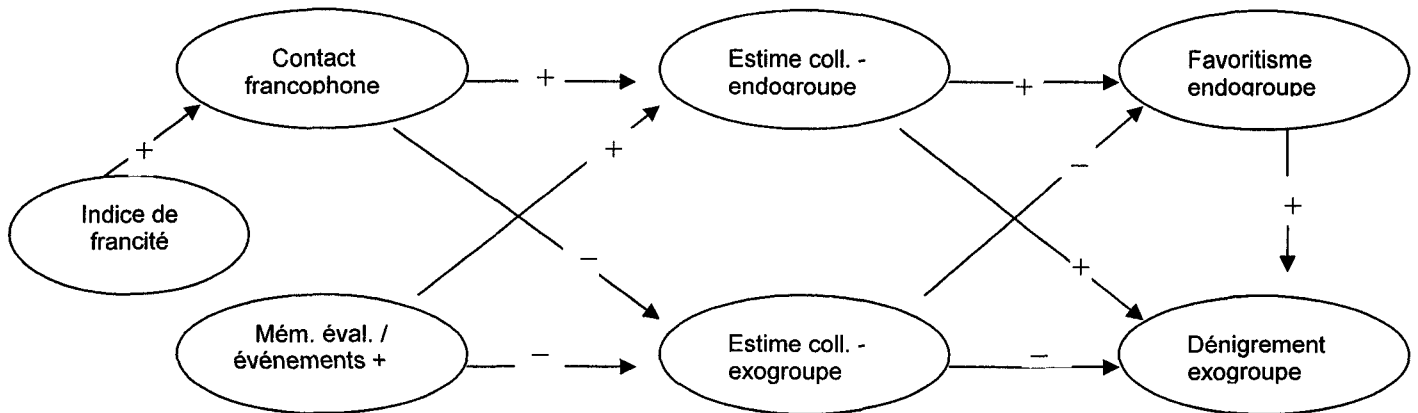
de favoritisme endogroupe ; l'alpha de Cronbach pour cette mesure est de 0.81. Le score attribué à l'exogroupe se rapporte au degré de dénigrement exogroupe ; l'alpha de Cronbach pour cette mesure est de 0,86.

Analyses statistiques

Les données pour cette étude ont été analysées au cours de quatre étapes. Dans un premier temps, les analyses préliminaires, réalisées à l'aide du logiciel statistique SPSS, ont permis de vérifier les postulats de base comme celui de la normalité ou de la linéarité de la distribution des données. La présence de données manquantes ou de données extrêmes a été vérifiée dans cette première étape, laquelle a aussi permis de s'assurer de l'homogénéité de l'échantillon.

Dans un deuxième temps, nous avons effectué les analyses relatives aux hypothèses de recherche. Étant donné la taille finale de l'échantillon, des régressions simples et multiples ont permis de tester les trois premières hypothèses énoncées. Ces hypothèses permettent entre autres de reproduire les résultats de la première étude. Suite aux résultats obtenus de ces régressions multiples, appuyant les trois premières hypothèses de la deuxième étude, dans un troisième temps, une analyse acheminatoire a permis d'évaluer le modèle proposé (cf. H3, H4, H5, H6, H7 et H8). Ce modèle initial de prédiction est représenté sous forme schématique à la Figure 1.

Figure 1 : *Modèle initial proposé pour l'étude menée auprès des jeunes Franco-Ontarien(ne)s : Relations entre l'indice de francité, le contact francophone, la mémoire collective, l'estime de soi collective relative à l'endogroupe et à l'exogroupe, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe.*



Cette analyse s'est effectuée selon la méthode robuste, laquelle est recommandée lorsque la taille de l'échantillon est inférieure à 250 cas (Hu & Bentler, 1999). C'est avec le programme EQS (Bentler & Wu, 1995) que l'évaluation du modèle initial de prédiction a été effectuée. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser des indices d'adéquation (Bollen & Long, 1993 ; Hoyle & Panter, 1995). Selon Bollen et Long (1993), aucun des indices ne devrait être considéré exclusivement. Dans le cadre de cette étude, le Chi-carré Sattora-Bentler ($S-\beta\chi^2$), l'indice de la racine du carré moyen d'erreur d'approximation (« root mean square error of approximation » ; RMSEA ; Browne & Cudeck, 1993), l'indice de la moyenne standardisée de la valeur résiduelle (« standardized root mean-square residual » ; SRMR ; Bentler, 1995) sont utilisés comme indicateurs de l'ajustement global du modèle. Dans le cas de l'indice RMSEA, Hair, Anderson, Tatham et Black (1998) fournissent des lignes directrices pour interpréter cet indice : RMSEA < 0,05 correspond à un bon indice

d'ajustement, $0,05 < \text{RMSEA} < 0,10$ correspond à un indice d'ajustement raisonnable, alors que dans le cas de l'indice SRMR, ce sont les valeurs de 0,10 et moins qui sont jugées acceptables (Kline, 1998). On fait aussi appel à l'indice de correspondance comparé robuste (« comparative fit index » ; CFI, Bentler, 1990a ; Bentler & Chou, 1987) pour vérifier l'ajustement du modèle par rapport au modèle d'indépendance. Selon Bentler (1992), cet indice varie de 0 à 1 et des valeurs plus grandes que 0,90 sont représentatives d'un modèle plausible.

La quatrième étape est un *bootstrap* du modèle final, effectué avec le logiciel Amos (Arbuckle, 1996). Cette technique permet de s'assurer de la fiabilité et de la stabilité des indices statistiques obtenus en générant des échantillons (1000) de la même taille à partir de l'échantillon évalué (Kline, 1998 ; Bollen & Stine, 1993). Le *bootstrap* est recommandé lorsque l'échantillon du modèle évalué ne respecte pas les postulats de base comme celui de la normalité ou de la taille de l'échantillon (Yung & Bentler, 1996).

Résultats

Analyses préliminaires

Des statistiques descriptives révèlent une distribution normale pour la majorité des variables de l'étude, quoique certaines valeurs de la voussure (kurtose) et de l'asymétrie étaient supérieures ou inférieures à la normale attendue (> 1.00 ou < -1.00). Un résumé de ces données se retrouve au tableau 5. Pour pallier les valeurs de la voussure et de l'asymétrie supérieures ou inférieures au seuil requis, nous avons effectué les transformations nécessaires. Par exemple, les scores de la composante cognitive de l'identité à l'endogroupe

ont été transformés en employant une formule permettant de corriger des valeurs d'asymétrie négative extrême suggérée par Tabachnick et Fidell (2001). Toutefois, puisque cette transformation n'avait aucun impact sur les résultats observés lors des analyses ultérieures (i.e. régressions), par souci de clarté, nous rapportons les résultats des analyses effectuées avec les données non transformées.

Tableau 5. Statistiques descriptives des variables à l'étude

Variables	Moyenne	Écart-type	Asymétrie	Kurtose
<i>Indice de francité</i>	3,57	0,08	-1,93	2,97
<i>Contact francophone</i>	6,82	1,08	- 0,61	- 0,137
<i>Identité de l'endogroupe (franco-ontarienne)</i>				
Composante cognitive	5,85	1,23	- 1,43	1,98
Composante évaluative	6,08	0,87	- 1,11	1,19
Composante affective	5,64	1,27	- 1,43	2,74
<i>Identité de l'exogroupe (Ontarien anglophone)</i>				
Composante cognitive	3,49	1,36	0,38	- 0,76
Composante évaluative	4,97	1,16	- 0,57	0,81
Composante affective	2,95	1,41	0,23	- 1,03
<i>Mémoire collective indicée (imposée)</i>				
Composante cognitive – événements positifs	3,23	1,22	0,10	- 0,68
Composante cognitive – événements négatifs	3,27	1,34	0,17	- 0,74
Composante évaluative – événements positifs	5,97	0,77	- 0,42	- 0,64
Composante évaluative – événements négatifs	5,87	0,81	- 0,66	0,34
Composante affective – événements positifs	5,56	1,04	- 0,53	- 0,57
Composante affective – événements négatifs	3,09	1,10	0,27	0,13
<i>Favoritisme endogroupe</i>	5,40	0,75	0,03	- 0,54
<i>Dénigrement exogroupe</i>	3,31	0,91	- 0,13	0,95

En ce qui a trait aux données manquantes (moins de 5 % par variable), elles ont été remplacées par leurs valeurs prédites à l'aide d'une fonction de SPSS (i.e. interpolation). Tabachnick et Fidell (2001) précisent d'ailleurs que lorsque les valeurs manquantes sont inférieures à 5 %, le problème du remplacement de ces scores est beaucoup moins sérieux.

L'inspection visuelle des scores z obtenus a toutefois révélé la présence de quelques scores extrêmes univariés. Comme dans la première étude, un participant est éliminé lorsque des valeurs des scores z rattachés à certaines variables dépassaient le seuil requis ($\pm 3,29$), en plus d'afficher des valeurs de scores extrêmes multivariés selon l'indice de la distance de Mahalanobis (valeur critique $> 37,69$, $df = 15$).

Au total, sur les 139 questionnaires répondus, 10 participants ont été éliminés parce qu'ils ne répondaient pas à des critères de l'étude (i.e. vivre en Ontario depuis plusieurs années, parler le français à la maison, fréquenter l'école française, avoir au moins un parent francophone). Dix-sept autres participants ont été éliminés puisqu'ils n'avaient jamais entendu parler d'au moins deux (ou de deux ou plus) des événements historiques positifs ou des événements négatifs. À noter que si ces 17 participants avaient été considérés, le calcul des scores composites pour les différentes composantes de la mémoire collective aurait été effectué qu'à partir d'un seul événement positif ou négatif. Étant donné que les autres participants connaissaient ces six événements et pouvaient donc les évaluer, il était pertinent d'exclure ces 17 participants de l'échantillon. Enfin, un autre participant a été éliminé pour des raisons de scores extrêmes, pour ainsi obtenir un nombre final de 111 participants.

Des analyses ont été effectuées pour s'assurer qu'il n'y avait pas de différence significative entre les scores des participants à chacun des concepts selon ces différentes variables socio-démographiques : le sexe, l'institution scolaire fréquentée, la langue d'usage la plus fréquemment parlée, l'indice de francité, l'éducation, le programme d'études actuel, le nombre d'années habitées en Ontario, la présence de la famille en Ontario ainsi que le fait d'avoir fréquenté l'école anglaise et d'avoir appris l'anglais. À l'exception d'une différence

en fonction de l'indice de francité sur la variable contact, le bilan de ces analyses ne révèle aucune différence significative entre les groupes. Les résultats de l'analyse de la variance montrent l'effet de l'indice de francité sur le contact ($F(3,107) = 15,33, p < 0,0001$). Enfin, nous présentons en annexe, le tableau de la matrice des corrélations des variables de cette étude (cf. Appendice F).

Analyses relatives aux hypothèses de recherche

Analyses de régression

Dans ce qui suit, les trois premières hypothèses de l'étude sont reprises une à une, suivies des résultats qui les accompagnent. Rappelons que des régressions multiples ont permis de tester la première partie des trois premières hypothèses (cf. H1, H2 et H3).

D'abord, la première partie de la première hypothèse stipule que plus un individu pense ou discute fréquemment d'événements historiques marquants, soit positifs ou négatifs, plus son identification au groupe minoritaire (i.e. composante cognitive de l'identité à l'endogroupe) est élevée. L'analyse de régression multiple du tableau 6 montre que seulement la composante cognitive des souvenirs des événements positifs est positivement reliée à l'identification à l'endogroupe. Ce résultat reproduit partiellement les résultats de la première étude. Rappelons que dans la première étude, les deux composantes cognitives des souvenirs des événements positifs et négatifs étaient positivement associées à la composante cognitive de l'identité franco-ontarienne.

Tableau 6 : Résumé de l'analyse de régression des composantes cognitives de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs et négatifs, sur la composante cognitive de l'identité à l'endogroupe (i.e. franco-ontarienne) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	4,591	14,865***	0,000	
Collective	Composante cognitive – événements négatifs	- 0,065	- 0,628	0,531	
Indicée	Composante cognitive – événements positifs	0,465	4,092***	0,000	
					0.184

Notes : Variable dépendante : composante cognitive de l'identité à l'endogroupe. *** $p < 0,001$.

La première partie de la deuxième hypothèse stipule que plus le rappel d'événements marquants positifs relatifs au groupe minoritaire (i.e. l'endogroupe) suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe minoritaire (i.e. composante affective de l'identité à l'endogroupe) est élevé. Les résultats des analyses de régressions du tableau 7 montrent que deux variables sont reliées à l'attachement affectif à l'endogroupe.

En effet, ces résultats indiquent que la composante affective des souvenirs des événements positifs est positivement liée à la composante affective de l'identité franco-ontarienne. Ces données appuient ainsi la deuxième hypothèse en ce qui a trait à l'attachement affectif à l'endogroupe.

Tableau 7 : Résumé de l'analyse de régression des composantes affectives de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs et négatifs, sur la composante affective de l'identité à l'endogroupe (i.e. franco-ontarienne) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	3,383	4,617***	0,000	
Collective	Composante affective – événements négatifs	- 0,139	- 1,478	0,142	
Indicée	Composante affective – événements positifs	0,491	4,936***	0,000	
					0.271

Notes : Variable dépendante : composante affective de l'identité à l'endogroupe. *** $p < 0,001$.

La première partie de la troisième hypothèse stipule que plus un individu accorde de l'importance aux événements positifs relatifs au groupe minoritaire (i.e. l'endogroupe), plus

son estime de soi collective au groupe minoritaire (i.e. composante évaluative de l'endogroupe) est élevée. Le tableau 8 présente les résultats de l'analyse de régression relative à cette troisième hypothèse.

Tableau 8 : Résumé des analyses de régression des composantes évaluatives de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs et négatifs, sur la composante évaluative de l'identité à l'endogroupe (i.e. franco-ontarienne) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	2,703	4,011***	0,000	
Collective	Composante évaluative – événements négatifs	0,164	1,585	0,116	
Indicée	Composante évaluative – événements positifs	0,405	3,718***	0,000	
					0.197

Notes : Variable dépendante : composante évaluative de l'identité à l'endogroupe *** $p < 0,001$.

Ces résultats montrent qu'une seule variable est reliée à l'estime à l'endogroupe. En effet, uniquement la composante évaluative des souvenirs des événements positifs est positivement liée à la composante évaluative de l'identité franco-ontarienne. Ces données appuient la troisième hypothèse de l'étude en ce qui a trait à l'estime de soi collective de l'engroupe, et permettent ainsi de reproduire les résultats de la première étude.

La deuxième partie des trois premières hypothèses (i.e. H1, H2 et H3) pousse plus loin l'investigation du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale, en examinant le rapport des composantes de la mémoire avec les composantes correspondantes de l'identité à l'exogroupe majoritaire. Pour ce faire, trois autres régressions ont été effectuées ; leurs résultats sont présentés dans ce qui suit. En ce qui concerne la deuxième partie de la première hypothèse, il est stipulé que plus un individu pense ou discute fréquemment d'événements historiques marquants, soit positifs ou négatifs, plus faible est son identification au groupe majoritaire (i.e. composante cognitive de l'identité à l'exogroupe).

Nous avons ainsi vérifié si le rappel des souvenirs des événements positifs et négatifs est associé à l'identité à l'exogroupe, par l'entremise d'une analyse de régression multiple, présentée au tableau 9. Les résultats de cette analyse de régression montrent qu'aucune variable n'est reliée à l'identification à l'exogroupe. Bien que la composante cognitive des souvenirs des événements positifs n'est pas significativement reliée négativement à l'identification à l'exogroupe, il s'agit cependant d'un niveau de signification marginale (i.e. $p = 0,078$). On peut, sous réserve, avancer que ce résultat pourrait potentiellement s'inscrire dans la lignée de la première hypothèse de cette deuxième étude.

Tableau 9 : Résumé des analyses de régression de la composante cognitive de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs et négatifs, sur la composante cognitive de l'identité à l'exogroupe (i.e. ontarienne anglophone) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	4,221	11,062***	0,000	
Collective	Composante cognitive – événements positifs	-0,250	-1,782	0,078	
Indicée	Composante cognitive – événements négatifs	0,023	0,179	0,858	
					0.044

Notes : Variable dépendante : composante cognitive de l'identité à l'exogroupe. *** $p < 0,001$.

La deuxième partie de la deuxième hypothèse stipule que plus le rappel d'événements marquants positifs relatifs au groupe minoritaire (i.e. l'endogroupe) suscite chez un individu des émotions positives, plus faible est son attachement affectif au groupe majoritaire. Bien que l'analyse de régression simple du tableau 10 montre que la composante affective des souvenirs des événements positifs n'est pas significativement reliée négativement à l'identification à l'exogroupe, il s'agit cependant d'un niveau de signification marginale (i.e. $p = 0,055$). On peut, sous réserve, avancer que ce résultat pourrait potentiellement s'inscrire dans la lignée de la deuxième hypothèse de cette deuxième étude.

Tableau 10 : Résumé des analyses de régression de la composante affective de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs, sur la composante affective de l'identité à l'exogroupe (i.e. ontarienne anglophone) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	4,341	6,039***	0,000	
Collective	Composante affective – événements positifs	- 0,247	- 1,943	0,055	
Indicée					0,033

Notes : Variable dépendante : composante affective de l'identité à l'exogroupe. *** $p < 0,001$.

Enfin, la deuxième partie de la troisième hypothèse stipule que plus un individu accorde de l'importance aux événements positifs relatifs au groupe minoritaire, plus faible est son estime de soi collective au groupe majoritaire (i.e. composante évaluative de l'exogroupe). Cependant, les résultats du tableau 11 n'appuient pas ce lien postulé. En effet, la relation entre la composante évaluative des souvenirs des événements positifs et l'estime de soi collective de l'exogroupe n'est pas statistiquement significative.

Tableau 11 : Résumé des analyses de régression de la composante évaluative de la mesure de la mémoire collective indicée, pour les événements positifs, sur la composante évaluative de l'identité à l'exogroupe (i.e. ontarienne anglophone) (N = 111).

		β	T	P	ΔR^2
Mémoire	Constante	5,586	6,422***	0,000	
Collective	Composante évaluative – événements positifs	- 0,101	- 0,701	0,485	
Indicée					0,004

Notes : Variable dépendante : composante évaluative de l'identité à l'exogroupe. *** $p < 0,001$.

Estimation du modèle proposé

Suite aux résultats obtenus des analyses de régressions, nous avons procédé à une analyse acheminatoire (EQS) afin de tester des liens prédictifs entre les variables (cf. H3, H4, H5, H6, H7 et H8). Pour évaluer l'adéquation du modèle proposé aux données, tel que mentionné précédemment, nous avons fait appel aux indices d'ajustement suivants : le chi-carré Sattora-Bentler ($S-\beta\chi^2$), l'indice de correspondance comparé robuste (CFI), l'indice de

la racine du carré moyen d'erreur d'approximation (RMSEA), et l'indice de la moyenne standardisée de la valeur résiduelle (SRMR).

La première évaluation du modèle initial par le logiciel EQS révèle une inadéquation de ce modèle aux données ($S-\beta\chi^2(6) = 29,87$; CFI = 0,849 ; SRMR = 0,093 ; RMSEA = 0,125). Cependant, des analyses relatives à l'ajout et au retrait de paramètres, soit respectivement le test du multiplicateur de Lagrange (LM-test) et le Wald test, ont permis d'évaluer des modèles alternatifs. Les indices d'ajustement du modèle final sont adéquats ($S-\beta\chi^2(13) = 24,46$; CFI = 0,910 ; SRMR = 0,082 ; RMSEA = 0,090). Les modifications qui ont conduit à ce modèle final (voir Figure 2) sont présentées au tableau 12.

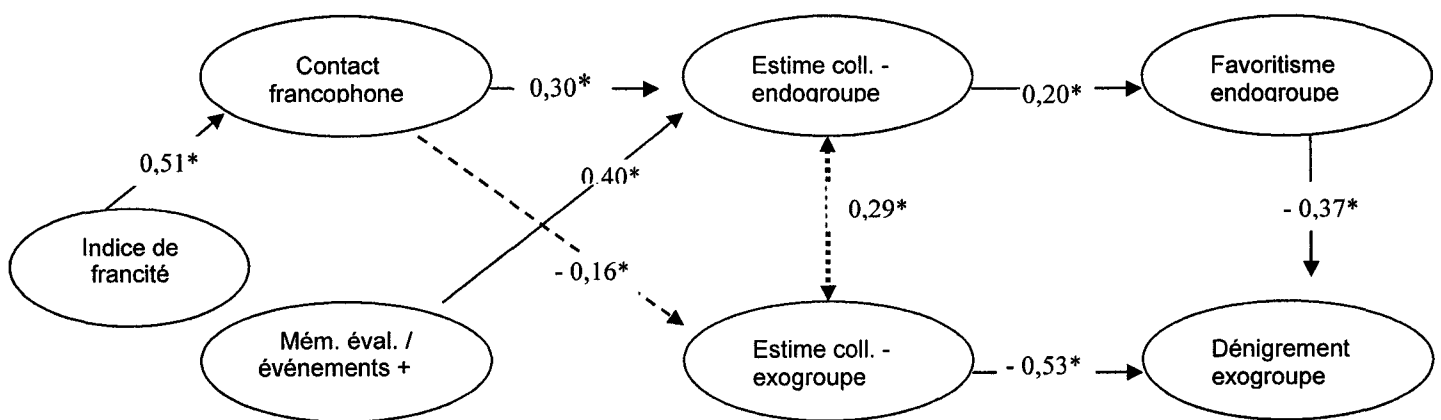
Tableau 12 : Indices d'adéquation pour le modèle initial et final.

	S- $\beta\chi^2$	DI	CFI robuste	SRMR	RMSEA
Modèle initial	29.87	11	.849	.093	.125
Ajout du lien entre les termes d'erreur des composantes évaluatives de l'identité à l'endogroupe et de celle à l'exogroupe	21.58	10	.907	.077	.103
Retrait du lien entre la composante évaluative de l'identité à l'exogroupe et du favoritisme	21.82	11	.913	.079	.095
Retrait du lien entre la composante évaluative de la mémoire des événements positifs et composante évaluative de l'identité à l'exogroupe	21.81	12	.921	.079	.086
Retrait du lien entre la composante évaluative de l'identité à l'endogroupe et du dénigrement	24.46	13	.910	.082	.090
Modèle final					

Théoriquement, l'ajout du lien entre les deux composantes évaluatives (i.e. termes d'erreur) de l'identité à l'endogroupe et celle de l'exogroupe est cohérent avec la documentation. En effet, les individus n'appartiennent pas uniquement à un seul groupe social ; ils ont plusieurs identités sociales (Phinney, 1992, Phinney et al., 2001). On peut

justifier le retrait des liens des variables (i.e. la composante évaluative des souvenirs des événements positifs et le favoritisme) en amont et en aval de la composante évaluative de l'identité à l'exogroupe, en soulignant leur nature exploratoire. Ces liens étaient postulés sur des bases de déductions logiques. Enfin, bien que le modèle final ne comporte pas de lien direct entre la composante évaluative de l'identité à l'endogroupe et le dénigrement exogroupe, cette relation entre ces deux concepts existe par l'entremise du favoritisme endogroupe. La discussion traite en détails des relations observées entre les concepts, en offrant des pistes pour expliquer les résultats différents de ceux postulés dans le modèle initial.

Figure 2 : *Modèle final pour l'étude menée auprès des jeunes Franco-Ontarien(ne)s (N = 111) : Relations entre la mémoire collective, l'indice de francité, le contact francophone, l'estime de soi collective relative à l'endogroupe et à l'exogroupe, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe.*



N.B. : (1) Le trait pointillé entre le contact francophone et l'estime de soi collective à l'exogroupe indique que le niveau de signification de ce lien est marginal à $p < 0,064$. (2) Le trait pointillé entre l'estime de soi collective à l'endogroupe et l'estime de soi collective à l'exogroupe représente un lien entre les termes d'erreur de ces deux concepts.

Le bootstrap

Finalement, en soumettant le modèle final à un bootstrap, il a été possible de vérifier si les liens inclus dans ce modèle final sont stables et généralisables. Le tableau 13 résume, pour chacun des liens évalués, les résultats relatifs aux moyennes des coefficients bêta standardisés, aux bornes inférieures et supérieures de ces mêmes coefficients ainsi qu'aux valeurs *p* correspondantes. Les données de ce tableau indiquent que les résultats du modèle final sont stables.

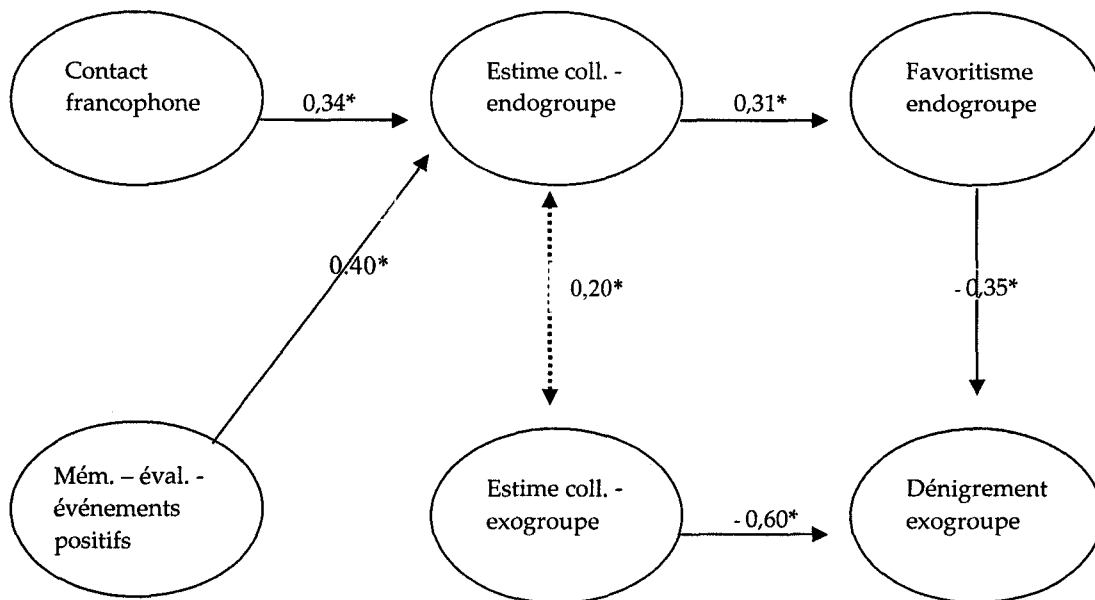
Tableau 13 : Bêta standardisés du 'bootstrap' (s = 1000)

Liens	Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	<i>P</i>
1. Langue des parents vers contact	- 0,505	- 0,639	- 0,354	0,002
2. Contact vers estime de soi collective de l'endogroupe	0,298	0,164	0,429	0,002
2. Composante évaluative de la mémoire des événements positifs vers estime de soi collective de l'endogroupe	0,406	0,296	0,514	0,002
3. Contact vers estime de soi collective de l'exogroupe	- 0,156	- 0,286	- 0,018	0,048
4. Estime de soi collective de l'endogroupe vers favoritisme endogroupe	0,199	0,053	0,343	0,03
5. Estime de soi collective de l'exogroupe vers dénigrement exogroupe	- 0,524	-0,641	-0,390	0,002
6. Favoritisme endogroupe vers dénigrement exogroupe	-0,368	-0,553	-0,189	0,002

Modèle alternatif

Le modèle final obtenu montre que l'indice de francité influence le contact francophone, lequel agit comme variable médiatrice sur l'estime de soi collective de l'endogroupe. Comme certains participants proviennent de couples exogames, on peut se demander si leurs réponses n'en seront pas affectées. Étant donné qu'il est plausible que leurs réactions comportementales au groupe exogame soient différentes de celles des participants dont les deux parents sont francophones, il est pertinent de tester le modèle avec les jeunes issus de couples endogames seulement. En effet, une mise à l'épreuve des hypothèses de ce modèle final passe par l'évaluation d'un modèle alternatif où l'effet de l'indice de francité est définitivement pris en compte. Pour ce faire, nous avons effectué ce modèle alternatif auprès de 79 jeunes issus d'un milieu dont l'indice de francité est élevé (i.e. issus de couples endogames francophones). Les indices d'ajustement du modèle alternatif sont acceptables ($S-\chi^2(13) = 17,02$; $CFI = 0,903$; $SRMR = 0,086$). Les résultats de ce modèle (voir figure 3) vont dans le sens du modèle final obtenu ($N = 111$), à l'exception du lien (de signification statistique marginale du modèle final) entre le contact et l'estime de soi collective de l'exogroupe qui n'apparaît pas dans ce modèle alternatif. Sur la base des résultats obtenus entre le modèle final et ce modèle alternatif, on peut mentionner que l'on exclue ou non les jeunes issus des couples exogames, à une exception près, les liens entre les variables vont dans la même direction.

Figure 3 : *Modèle alternatif testé auprès des jeunes Franco-Ontarien(ne)s, issus de familles endogames (N = 79) : Relations entre la mémoire collective, le contact francophone, l'estime de soi collective relative à l'endogroupe et à l'exogroupe, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe.*



Discussion

Cette deuxième étude a permis de vérifier les hypothèses proposées en ce qui concerne le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Menée auprès d'un échantillon de jeunes adultes Franco-Ontarien(ne)s, l'échantillon de cette deuxième étude se distingue de celui de l'étude précédente, et permet ainsi de pallier les limitations de cet échantillon caractérisé (cf. un groupe franco-ontarien âgé de 40 ans et plus et fortement identifié à leur groupe d'origine). Mentionnons que l'hétérogénéité du groupe franco-

ontarien est de plus en plus un fait reconnu, notamment auprès de la jeunesse (cf. Poirier, 2004). Dans cette deuxième étude, la tranche d'âge des participants franco-ontariens, entre 18 et 30 ans, est particulièrement intéressante à examiner puisque les jeunes membres du groupe franco-ontarien ont souvent une identité bilingue et seraient conséquemment plus susceptibles à l'assimilation (Bernard, 1996). Par conséquent, il nous semblait pertinent de poursuivre un deuxième objectif en poussant plus loin l'investigation du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale, en tenant compte de l'identification à deux groupes sociaux : le groupe minoritaire francophone et le groupe majoritaire anglophone.

Les résultats de cette deuxième étude appuient partiellement la première hypothèse en démontrant que la dimension cognitive des souvenirs des événements positifs est positivement reliée à la dimension cognitive de l'identité à l'endogroupe. En revanche, la dimension cognitive des souvenirs des événements négatifs n'est pas associée à la dimension cognitive de l'identité à l'endogroupe. Ces résultats s'expliquent dans le cadre de la dualité des rapports inter-groupes. En effet, lorsqu'un individu reconnaît l'ampleur des luttes menées par son groupe d'origine contre un exogroupe majoritaire, pour s'assurer de préserver ses droits culturels et linguistiques, il sera porté à se rapprocher de son groupe d'origine, en s'y identifiant davantage. Cette intensification de l'identification au groupe minoritaire d'origine s'explique du fait que lorsqu'un individu pense ou discute des événements marquants positifs avec d'autres membres de son groupe d'origine, la conscience de faire partie d'un groupe distinct, ayant dû déployer des efforts pour vaincre les injustices de la part de l'exogroupe majoritaire, est mise en saillance.

Soulignons toutefois une différence entre les deux études. Dans la première étude, la

composante cognitive des souvenirs des événements positifs et celle des événements négatifs étaient positivement reliées à l'identité franco-ontarienne. Dans la deuxième étude, on remarque l'absence d'un lien significatif entre la composante cognitive des souvenirs des événements négatifs et la composante cognitive de l'identité à l'endogroupe. Deux explications peuvent justifier cette différence entre les deux études.

Une première explication se réfère aux différences entre les deux échantillons franco-ontariens, plus précisément à l'écart existant entre l'âge moyen des participants. Nous avançons que les Franco-Ontariens plus âgés ($M = 63,6$ ans) peuvent avoir un rapport à leur histoire différent que les membres plus jeunes du même groupe d'appartenance ($M = 20,6$ ans). Rappelons que la mémoire collective est par ailleurs souvent plurielle ; elle varie en fonction des individus et de la période historique donnée (cf. Laurens & Roussiau, 2002). Conséquemment, il semble logique que le répertoire des événements historiques marquants pour les Franco-Ontariens plus âgés soit plus élaboré que celui des plus jeunes, d'autant plus qu'ils étaient sensiblement plus identifiés à leur groupe d'origine ($M = 6,55$ sur une échelle de 7) que les plus jeunes membres du groupe ($M = 5,85$ sur 7). On pourrait avancer que les membres plus âgés du groupe minoritaire auraient plus tendance à se rappeler à la fois des événements positifs et négatifs puisqu'ils auraient été davantage témoins des injustices qui auraient frappé leur groupe d'origine ou encore parce qu'ils auraient davantage lutté pour préserver leurs droits et leur langue. Les plus jeunes membres du groupe, qui auraient bénéficié des efforts déployés des générations précédentes, se souviendraient ainsi davantage des événements positifs que des événements négatifs.

Une autre explication découle du contexte de la deuxième étude, c'est-à-dire le fait

d'avoir évalué l'identification à deux groupes d'appartenance (i.e. un endogroupe minoritaire et un exogroupe majoritaire). Chez les jeunes adultes franco-ontariens, bien que leur identification à l'exogroupe se fasse, en moyenne, plus modestement que leur identification à l'endogroupe, elle est toutefois non négligeable ($M = 3,49$ sur 7). On pourrait avancer que le rappel des souvenirs d'événements négatifs ne soit pas aussi représentatif que celui des événements positifs dans l'identification à l'endogroupe d'origine en raison du fait que les participants ont aussi tendance à s'identifier à l'exogroupe majoritaire. Pour expliquer cette idée, rappelons que dans le cadre de la dualité des rapports intergroupes, un événement positif représente souvent une victoire liée à la sauvegarde de droits acquis relatifs à la langue et à la culture, alors qu'un événement négatif se réfère souvent aux injustices vécues ou à la menace de perdre ces droits. Comme cette menace est déclenchée et accentuée dans les rapports avec l'exogroupe majoritaire (i.e. ontarien anglophone), les membres de l'endogroupe minoritaire peuvent ainsi avoir tendance à percevoir l'exogroupe comme la source de cette menace. Or, le rappel fréquent des souvenirs d'événements négatifs est difficilement conciliable avec l'identification à l'exogroupe majoritaire. Conséquemment, il semble logique que ce soit seulement le rappel des souvenirs des événements positifs qui soit positivement associé à l'identification à l'endogroupe minoritaire.

Même dans l'évaluation de l'identification à deux groupes sociaux (i.e. l'endogroupe minoritaire et l'exogroupe majoritaire), les résultats corroborent une conclusion des travaux de Ellemers (2002 ; Ellemers et al., 1999), selon laquelle la composante cognitive de l'identité sociale est seulement affectée par la grandeur relative du groupe d'appartenance. En effet, les résultats de cette deuxième étude sont consistants avec l'idée que les membres

d'un groupe minoritaire démontrent un plus haut degré d'identification envers leur endogroupe d'origine ($M = 5,85$ sur 7) qu'envers un groupe majoritaire ($M = 3,49$ sur 7) (Ellemers, 2002). C'est que les membres issus de groupes minoritaires ou de bas statut ont tendance à se définir comme un ensemble d'individus partageant une gamme de caractéristiques similaires, alors que les membres des groupes majoritaires se définissent davantage par des attributs personnels que sociaux (cf. Worchel et al., 1998).

Concernant les résultats relatifs à la deuxième partie de la première hypothèse, on observe, contrairement à nos attentes, que les dimensions cognitives des souvenirs positifs et négatifs ne sont pas reliées à la composante cognitive de l'identité à l'exogroupe. Précisons que ces liens ont été postulés à partir de déductions logiques. Il s'agissait en fait d'une évaluation strictement exploratoire, puisqu'aucune documentation ne permettait de les justifier théoriquement. Soulignons cependant la présence d'un niveau de signification marginal en ce qui a trait à la relation négative entre la composante cognitive des souvenirs positifs et la composante cognitive de l'identité à l'exogroupe. À notre avis, ce résultat fait écho à l'importance de la mémoire collective dans l'identification des membres à leur groupe d'origine. Alors que le rappel des souvenirs des événements marquants positifs du groupe d'appartenance fortifie l'identification à l'endogroupe ; ce même rappel ne favorise pas l'identification à l'exogroupe rival.

Les résultats de cette deuxième étude appuient la deuxième hypothèse selon laquelle plus le rappel d'événements marquants positifs suscite chez un individu des émotions positives, plus son attachement affectif au groupe minoritaire (i.e. composante affective de l'identité sociale) est élevé et plus faible est son attachement affectif au groupe majoritaire.

En effet, un individu qui exprime d'intenses émotions positives associées aux souvenirs d'événements positifs marquants pour son endogroupe (ex. satisfaction d'avoir gagné la bataille pour préserver l'hôpital Montfort) serait susceptible d'y être fortement attaché affectivement. C'est que l'expression d'émotions positives permet d'alimenter une perception favorable du statut social du groupe. Ce dernier résultat est ainsi congruent avec une des fonctions de la mémoire collective mentionnée précédemment, celle de la différenciation positive du groupe (Licata & Klein, 2005).

Les résultats relatifs à la deuxième hypothèse suggèrent une fois de plus combien les souvenirs d'événements positifs suscitant des émotions positives relient l'individu à son groupe d'appartenance, alors que ces mêmes souvenirs l'éloignent de l'exogroupe majoritaire. En effet, alors que ces émotions ressenties sont l'occasion de fortifier son sentiment d'attachement à son groupe, elles représentent néanmoins de bonnes raisons de s'éloigner affectivement du groupe majoritaire rival.

Les résultats de cette deuxième étude appuient la première partie de la troisième hypothèse. Celle-ci propose que plus un individu accorde de l'importance à des événements marquants positifs de l'histoire de son groupe (ex. l'avènement du drapeau franco-ontarien et la victoire de la campagne S.O.S. Montfort), plus il démontre un degré élevé d'estime de soi collective relative à l'endogroupe d'origine. Ces résultats sont congruents avec les travaux effectués antérieurement. D'abord, selon les travaux de Ellemers (2002) et de Ellemers et ses collègues (1999) ; l'estime au groupe (i.e. composante évaluative de l'identité sociale) est également affectée par le statut social relatif du groupe d'appartenance. Comme le statut social d'un groupe dépend de la façon dont le groupe est socialement représenté en termes de

prestige ou de renommée nationale ou internationale (O'Keefe, 1998 ; Giles et al., 1977), il est logique d'avancer que les événements historiques positifs d'importance contribuent favorablement à son statut social actuel. À cet effet, les résultats montrent que le bilan évaluatif des événements historiques positifs marquants pour le groupe est associé à la manière dont les individus estiment leur groupe social. De plus, la tendance de la primauté des souvenirs des événements positifs rejoint le postulat central de la TIS, selon lequel il est primordial pour les individus de maintenir une estime de soi collective favorable (Tajfel, 1978 ; Tajfel & Turner, 1986). En effet, accorder plus d'importance aux événements positifs marquants pour le groupe assure dans ce sens une image plus favorable du groupe ; ce qui concorde aussi avec la fonction de la mémoire collective, celle de la différenciation positive du groupe (Licata & Klein, 2005).

Soulignons cependant que les résultats n'appuient pas la deuxième partie de la troisième hypothèse selon laquelle l'importance accordée aux souvenirs d'événements marquants positifs relatifs à l'endogroupe minoritaire est négativement liée à l'estime de soi collective à l'exogroupe majoritaire. Rappelons que cette relation postulée n'était investiguée qu'à titre exploratoire et qu'elle découlait plus de déductions logiques que théoriques. Conséquemment, il ne nous semble pas nécessaire de justifier davantage le fait que ce lien hypothétique soit infirmé par les données obtenues.

Passons maintenant aux résultats relatifs à l'analyse acheminatoire portant sur les variables en amont et en aval de l'estime de soi collective. Les résultats du modèle final montrent que la composante évaluative des souvenirs des événements positifs est positivement associée à l'estime de soi collective à l'endogroupe. Contrairement à nos

attentes, comme il a été discuté ci-dessus, il n'y a aucun lien significatif entre cette composante de la mémoire et l'estime de soi collective à l'exogroupe. Ces résultats sont cependant cohérents avec des perspectives théoriques évoquées antérieurement.

Dans un premier temps, les travaux de Abrams et Hogg (2001) et de Abrams (1992) suggèrent qu'en plus du besoin d'évaluation positive, l'être humain serait d'abord motivé, à s'identifier à un groupe d'appartenance, en raison de sa quête de sens et son besoin de cohérence de sa personne. Les résultats de la deuxième étude vont dans ce sens. En effet, un individu peut choisir d'appartenir à un groupe social particulier parce qu'il lui permet de savoir un peu plus d'où il vient, qui il est, en relation avec d'autres groupes sociaux qui l'entourent. Précisons que les participants de l'étude ont appris l'anglais pendant de nombreuses années ($M = 10$ ans) et peuvent ainsi s'exprimer dans la langue de l'exogroupe majoritaire (i.e. statut social plus élevé). Conséquemment, leur forte identification à l'endogroupe minoritaire d'origine ($M = 5,85$ sur 7 points), comparativement à leur identification plus modeste à l'exogroupe majoritaire ($M = 3,49$ sur 7 points), suggère qu'on peut s'identifier à un groupe social pour d'autres raisons que simplement pour son statut social, pour s'assurer d'être bien perçu socialement.

Dans un deuxième temps, les résultats observés vont aussi dans le sens de la perspective théorique de Brewer (1991, 1993), la théorie de la distinction optimale. Rappelons que cette théorie postule que les effets combinés de deux autres motifs sociaux opposés sont à la source de l'identité sociale : 1) le désir d'inclusion d'un individu (i.e. de faire partie ou d'être assimilé à des collectivités sociales plus élargies) ; 2) le désir de différenciation d'un individu par rapport aux autres. Étant donné que le besoin d'être

différencié implique la reconnaissance d'être unique et différent des autres, ce besoin pourrait entre autres se traduire par la nécessité d'une mémoire collective propre au groupe. En effet, pour se différencier de l'exogroupe majoritaire, les membres d'un groupe minoritaire (i.e franco-ontarien) ont reconnu les particularités de leur groupe d'appartenance, notamment en accordant de l'importance aux souvenirs des événements positifs, qui font l'unicité de leur groupe d'origine.

Les résultats du modèle final appuient le lien postulé (cf. quatrième hypothèse) entre l'indice de francité et le contact francophone. La démonstration de ce lien illustre combien la langue parlée, par exemple au sein du foyer familial, rend possible les échanges relationnels, ou les contacts, avec les membres d'un groupe linguistique donné (cf. Rogers & Kincaid, 1981). Les résultats du modèle final appuient aussi les liens postulés (cf. cinquième hypothèse) entre le contact francophone et l'estime de soi collective relative à ces groupes. Ces résultats sont intéressants en raison du fait que ces relations postulées, de nature exploratoire, se sont révélées cohérentes avec le postulat central de la TIS. En effet, étant donné que les individus cherchent à augmenter ou maintenir leur estime de soi collective (Tajfel, 1978), le fait de fréquenter régulièrement des membres de l'endogroupe d'origine, notamment sur une base volontaire (ex. les ami(e)s, les collègues), semble favoriser une meilleure estime collective relative à l'endogroupe. En effet, il est logique de penser que les individus recherchent socialement la compagnie de personnes dont l'appréciation est mutuelle. En revanche, le fait de fréquenter sur une base régulière les membres de l'endogroupe d'origine diminue l'estime de soi collective relative à l'exogroupe majoritaire.

Les résultats du modèle final ont aussi permis d'évaluer un quatrième objectif de

recherche de la présente étude. Cet objectif va au-delà de la démonstration du lien entre la mémoire collective et l'identification aux groupes minoritaire et majoritaire, en traitant des aboutissants de l'identification à ces deux groupes, c'est-à-dire du favoritisme endogroupe et du dénigrement exogroupe. En poussant plus loin notre incursion dans la compréhension du postulat central de la TIS, cet objectif mettait à l'épreuve le lien maintes fois évalué, mais non confirmé entre l'estime de soi collective et le favoritisme endogroupe. Précisons que les hypothèses relatives à la deuxième série des relations postulées des variables en aval de l'estime de soi collective (relative à l'endogroupe et à l'exogroupe) ont été formulées à partir d'une logique découlant d'un contexte particulier. Cette logique fait référence au cadre selon lequel la dualité des rapports intergroupes soutenus au fil du temps est importante. Or, les résultats du modèle final n'appuient que partiellement les liens postulés.

D'abord, les résultats du modèle montrent que l'estime de soi relative à l'endogroupe est positivement associée au favoritisme endogroupe. Ces données appuient la première partie de la sixième hypothèse et sont cohérentes avec les conclusions de plusieurs recherches (cf. Aberson et al., 1999 ; Crocker & Luhtanen, 1990 ; De Cremer & Oosterwegel, 1999 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Sur la base de ces résultats, lorsqu'un individu reconnaît la rivalité historique entre son groupe minoritaire d'origine et l'exogroupe majoritaire, plus son degré d'estime de soi collective relative au groupe d'origine est élevé, plus il a tendance à favoriser son groupe minoritaire d'origine (i.e évaluer à la hausse l'endogroupe). Cependant, les données n'appuient pas la deuxième partie de la sixième hypothèse selon laquelle un haut niveau d'estime de soi collective relative à l'endogroupe serait associé à une plus grande tendance à évaluer à la baisse l'exogroupe majoritaire (i.e. le

dénigrer). Conséquemment, contrairement à nos attentes, les résultats du modèle final en ce qui concerne l'estime de soi collective à l'endogroupe ne vont pas dans le sens du « self-consistency bias » (i.e. une estime de soi élevée prédit une hausse du favoritisme endogroupe). Les données suggèrent plutôt la possibilité du « positivity bias » (i.e. une estime de soi élevée prédit une préférence pour n'importe quel groupe cible) (cf. Houston et Andreopoulou, 2003).

En corollaire, les résultats du modèle final montrent que l'estime de soi relative à l'exogroupe est négativement associée au dénigrement exogroupe. Ces données appuient la première partie de la septième hypothèse et sont aussi cohérentes avec les conclusions de plusieurs recherches (cf. Aberson et al., 1999 ; Crocker & Luhtanen, 1990 ; De Cremer & Oosterwegel, 1999 ; Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Cependant, les données n'appuient pas la deuxième partie de la septième hypothèse selon laquelle plus l'estime de soi collective relative à l'exogroupe d'un individu est élevée, moins il démontre du favoritisme endogroupe. En fait, le modèle final n'indique aucun lien significatif entre ces deux concepts. Ces données penchent plus dans le sens du « positivity bias » que dans celui du « self-consistency bias », contrairement à ce que nous avons postulé.

Une discussion des résultats obtenus relatifs à la huitième hypothèse fournit des pistes d'éclairage pour comprendre ce biais observé (cf. « positivity bias »). Cette septième hypothèse postulait que plus un individu favorise son groupe d'origine (i.e. endogroupe minoritaire), plus il est porté à dénigrer l'exogroupe majoritaire. Or, comment expliquer que le modèle final, au lieu d'indiquer un lien positif significatif entre le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe, montre plutôt un lien négatif entre ces deux concepts ? Pour

rendre compte de ce lien observé, Dasgupta (2004) rapporte justement que les membres des groupes avantagés (ou de statut élevé) ont plus tendance à favoriser leur groupe et à dénigrer les exogroupes que le font les membres des groupes défavorisés (ou de bas statut). De plus, les membres des groupes minoritaires vont même jusqu'à favoriser un exogroupe majoritaire (Dasgupta, 2004). Conséquemment, dans le contexte de la dualité des rapports fréquents entre les membres de l'endogroupe minoritaire et de ceux de l'exogroupe majoritaire, on peut ainsi argumenter, à l'instar de Dasgupta (2004), que le favoritisme endogroupe soit négativement associé au dénigrement de l'exogroupe majoritaire.

Cette explication (cf. inspirée de Dasgupta, 2004) est d'autant plus plausible et pertinente en raison de l'échantillon de la deuxième étude. Dans l'échantillon caractérisé de la première étude (i.e. membres de 40 ans et plus et fortement identifiés à leur groupe d'origine), le rappel des souvenirs des événements positifs et négatifs était associé à l'identification (i.e. composante cognitive) à l'endogroupe. Or, chez les jeunes adultes Franco-Ontariens, seulement le rappel des souvenirs positifs affecte l'identification à l'endogroupe. Le rappel des souvenirs des événements négatifs ne semble pas affecter leur identification au groupe d'origine, comme c'est le cas chez les membres plus âgés. Sur la base de ces résultats, il semble que globalement les jeunes Franco-Ontariens auraient moins tendance à percevoir l'exogroupe majoritaire comme une source de menace à leur identité à l'endogroupe. En fait, il se pourrait que la tendance des jeunes Franco-Ontariens à s'identifier aux deux groupes, c'est-à-dire à avoir une identité bilingue (cf. Bernard, 1996) pourrait difficilement être conciliable avec l'idée de dénigrer l'exogroupe majoritaire.

En somme, sur la base des résultats obtenus entre le modèle final et le modèle

alternatif (testé auprès des participants issus de couples endogames seulement), on peut mentionner que l'on exclue ou non les jeunes issus des couples exogames, les liens entre les variables vont dans la même direction, sauf une exception près. De plus, les résultats du modèle final situent le rôle de la mémoire collective au même niveau que le contact intergroupe dans la détermination de l'estime de soi collective à l'endogroupe et des biais évaluatifs.

Quatrième chapitre

Discussion générale

Principaux buts de recherche

Cette thèse a permis de combler une lacune dans la documentation en ce qui a trait à la théorie de l'identité sociale. La recension des écrits suggère que l'identité sociale est souvent évaluée sans tenir compte du rapport qu'elle entretient avec l'historicité du groupe. À cet effet, l'objectif principal de cette thèse était d'examiner l'apport du passé dans l'élaboration de l'identité au groupe. Plus précisément, elle visait à démontrer empiriquement le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Dans une première étude, nous avons démontré la pertinence du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale chez les membres d'un groupe minoritaire, âgés de 40 ans et plus, et fortement identifiés à leur groupe.

La deuxième étude s'est effectuée auprès de membres âgés entre 18 et 30 ans de ce groupe minoritaire, identifiés à la fois à leur groupe d'origine et à un exogroupe majoritaire. Ce faisant, il a été possible d'examiner l'influence de la mémoire collective, et le rôle du contact intergroupe en tant que prédicteur de l'identité, dans l'évaluation de l'identification à l'endogroupe minoritaire et à l'exogroupe majoritaire. Enfin, cette deuxième étude a permis de pousser plus loin l'investigation de l'influence de la mémoire collective dans l'évaluation des aboutissants de l'identification à ces deux groupes. Plus particulièrement, les liens entre l'estime de soi collective relative à ces deux groupes, le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe ont été évalués en profondeur en tenant compte de l'historicité des rapports inter-groupes.

Pour réaliser les deux études de la présente thèse, il a fallu d'abord étudier les écrits portant sur la mémoire collective afin de définir opérationnellement ce concept. Inspiré de l'œuvre de Halbwachs (1925-1994, 1950-1997), nous avons défini la mémoire collective comme étant le passé actif (i.e. « utilisable ») qui forme l'identité du groupe (Olick & Robbins, 1998 ; Licata & Klein, 2005). En termes opérationnels, nous avons entre autres précisé que la mémoire collective réfère à la conscience vivante et actuelle des membres d'un groupe social donné au sujet des événements historiques particuliers (i.e. événements collectifs associés ou non à des personnages célèbres) ayant marqué leur destinée (Marcel & Mucchielli, 1999). Cette mémoire est tributaire de trois composantes mesurables (i.e. cognitive, évaluative et affective).

La première étude a permis d'évaluer deux manières de mesurer la mémoire collective : une mesure auto-générée et une mesure indicée (ou imposée). La mesure auto-générée utilise des questions ouvertes afin d'explorer davantage la voie familière et le rappel individuel spontané d'événements marquants. Cette stratégie permet d'examiner le contenu des souvenirs qui sort en quelque sorte des cadres sociaux établis par le groupe. La mesure indicée fait appel à des questions fermées pour explorer davantage la voie publique, en présentant un nombre pré-établi d'événements sélectionnés dans les écrits officiels du groupe. Cette stratégie d'évaluer la mémoire offre des indices de rappel aux participants. Cette étude montre qu'il est plus difficile de nommer spontanément des événements historiques, et lorsqu'ils sont rappelés, ils font globalement écho à ceux répertoriés dans la documentation de l'histoire du groupe franco-ontarien (cf. CFORP, 2004). Par conséquent, nous nous sommes limités à ces six événements sélectionnés, retrouvés dans la

documentation. Soulignons également le côté pratique de l'échelle indicée pour explorer le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Cette mesure semble être une façon valable, efficace, économique et reproductible d'évaluer la mémoire collective du groupe franco-ontarien.

La prochaine section décrit brièvement les contributions ainsi que les limites de ces études. Cette discussion générale se poursuit avec les implications théoriques, méthodologiques et pratiques de ces deux études, et se termine en proposant de nouvelles avenues de recherche.

Contributions et limites des deux études de la thèse

Les résultats des deux études ont démontré que les trois composantes identifiées de la mémoire collective (i.e. cognitive, évaluative et affective) sont associées aux trois composantes correspondantes de l'identité sociale. La relation positive entre la mémoire collective et l'identité sociale s'observe particulièrement dans le cas des souvenirs d'événements positifs. Ces conclusions sont renforcées par les résultats de la deuxième étude. Même dans un contexte de l'évaluation de l'identification à deux groupes sociaux, on remarque une association positive entre les trois composantes de la mémoire (liées aux événements positifs) et celles de l'identité à l'endogroupe, et dans un cas, un lien négatif entre la composante affective (liée aux événements positifs) de la mémoire et celle de l'identité à l'exogroupe. Conséquemment, les résultats de cette deuxième étude appuient également une fois de plus la primauté des souvenirs des événements positifs.

Dans la première étude, la démonstration du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale s'est effectuée auprès des membres du groupe franco-ontarien, âgés de 40

ans et plus, et fortement identifiés à leur groupe. Étant donné que cet échantillon caractérisé pouvait ne pas représenter l'ensemble des membres de ce groupe minoritaire, pour pallier cette lacune, une deuxième étude a été réalisée auprès d'un échantillon plus jeune de ce même groupe social. Cet échantillon est très différent de celui de la première étude, puisque les membres plus jeunes sont susceptibles de s'identifier à deux groupes sociaux, l'endogroupe minoritaire et l'exogroupe majoritaire. La confirmation du lien positif entre la mémoire collective et l'identité à l'endogroupe auprès de cet échantillon plus jeune et différent, rend encore plus percutante l'importance de tenir compte de la référence au passé dans l'évaluation de l'identité sociale. Nous avons également tenu compte dans la deuxième étude d'une autre limite identifiée dans la première étude. Il s'agissait d'une lacune méthodologique se rapportant à la dimension évaluative de la mémoire collective. Afin de s'assurer que la cohérence interne de cette dimension était acceptable dans la deuxième étude, un item lié au degré de conséquence d'un événement historique a été ajouté.

Les objectifs poursuivis dans la deuxième étude se révèlent être des contributions intéressantes. Non seulement le lien positif entre la mémoire collective et l'identité à l'endogroupe est démontré une fois de plus dans un contexte de l'évaluation de l'identification à deux groupes sociaux, mais également, en présence d'une autre variable affectant l'identification au groupe, c'est-à-dire le contact avec l'endogroupe. De plus, cette deuxième étude apporte un éclairage nouveau au cœur d'une problématique théorique qui date de plus de vingt-cinq ans (cf. Hogg & Abrams, 1988) et qui intéresse encore des chercheurs aujourd'hui (ex. Smurda, Wittig & Gokalp, 2006) : le problème de l'hypothèse de l'estime de soi.

Les résultats du modèle final de la deuxième étude montrent qu'un niveau élevé d'estime de soi collective relative à l'endogroupe mène au favoritisme endogroupe, et qu'un niveau bas d'estime de soi collective relative à l'exogroupe mène au dénigrement exogroupe. Bref, plus l'estime de soi collective relative à l'endogroupe ou à l'exogroupe est élevée, plus l'individu est porté à favoriser son endogroupe, et à ne pas dénigrer l'exogroupe (cf. « positivity bias »). Un autre résultat intéressant du modèle final concerne le lien négatif observé entre le favoritisme endogroupe et le dénigrement exogroupe. Alors que nous avons postulé un lien positif entre ces deux concepts, les résultats du modèle montrent que plus les membres de l'endogroupe minoritaire favorisent leur endogroupe, moins ils ont tendance à dénigrer l'exogroupe majoritaire. Ce résultat peut être interprété dans le cadre de l'occurrence de l'identité bilingue (Bernard, 1996). Dans ce sens, il est difficilement conciliable pour les membres d'un endogroupe minoritaire de dénigrer un exogroupe, particulièrement lorsqu'ils ont appris la langue de ce groupe majoritaire et qu'ils doivent probablement l'utiliser régulièrement pour fonctionner au quotidien, dans la sphère publique.

En somme, les jeunes adultes de l'endogroupe minoritaire semblent non seulement vivre actuellement une réalité identitaire différente de celle des membres plus âgés de leur groupe, mais également ils se différencient dans leur rapport au passé. En effet, les résultats des études montrent que, chez les jeunes adultes Franco-Ontariens, c'est uniquement le rappel des souvenirs des événements positifs qui est associé à l'identification à l'endogroupe, alors que chez les Franco-Ontariens plus âgés, c'est le rappel des souvenirs positifs et négatifs qui est associé à l'identification au groupe d'origine. Ce constat suggère que la pluralité de la mémoire collective, laquelle varie selon les individus et les époques (cf.

Laurens & Roussiau, 2002), doit être prise en compte même lorsqu'on porte une attention particulière à l'historicité des rapports intergroupes.

Même si les nombreux objectifs poursuivis dans la deuxième étude dépassent les acquis de la première étude, soulignons cependant certaines lacunes. Premièrement, l'échantillon final est de petite taille ($N = 111$) et représente un minimum acceptable pour entreprendre des analyses acheminatoires (cf. Kline, 1998). Malgré le fait que les résultats du *bootstrap* ont indiqué que les paramètres du modèle final étaient stables (Byrne, 2001), il serait pertinent de valider ce modèle auprès d'un échantillon plus large. Deuxièmement, mentionnons que les six événements imposés de la mesure collective indicée semblent être moins connus des plus jeunes membres du groupe, alors qu'ils étaient beaucoup plus connus des membres plus âgés de la première étude. En effet, dix-sept participants de la deuxième étude ont dû être éliminés parce qu'ils ne connaissaient pas plus qu'un seul événement positif et/ou négatif, alors que nous n'avions pas eu à prendre cette décision relativement à l'échantillon de la première étude. Conséquemment, il serait approprié d'évaluer, lors d'études ultérieures, le contenu de la mémoire auto-générée des jeunes adultes Franco-Ontariens afin de vérifier leur capacité à se remémorer spontanément des faits marquants de l'histoire de leur groupe d'origine.

Enfin, malgré la précaution prise pour mesurer le favoritisme et le dénigrement, par la prise en compte de l'historicité de la dualité des rapports inter-groupes, il est toutefois possible que les items utilisés dans ces mesures représentent une limite, comme le soulignent Abrams et Hogg (2001). Ces chercheurs ont argumenté qu'en évaluant le biais en faveur des groupes à l'aide d'adjectifs (i.e. traits), on se trouve à mesurer momentanément l'estime de

soi collective. Conséquemment, la relation entre l'estime de soi collective et ce genre de mesure du favoritisme endogroupe serait partiellement artificielle, puisque les deux mesures évalueraient dans les faits l'estime de soi collective (Verkuyten & Hagendoorn, 2002). Il serait donc important de mettre de l'avant des moyens pour pallier à cette lacune dans les recherches ultérieures portant sur le lien entre l'estime de soi collective et le biais envers l'endogroupe et envers l'exogroupe.

Retombées de la présente thèse

Au niveau théorique, la démonstration empirique du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale ne peut qu'enrichir le domaine de recherche fort connu de la TIS (cf. Tajfel, 1978). Nous avons démontré que la référence au passé est utile pour mieux comprendre l'élaboration de l'identité sociale, en fait la prise en compte de la mémoire collective et des référents socio-historiques sont cruciaux lorsqu'on étudie l'identité sociale. Citons à cet effet Baugnet (1998) : « Dans des contextes sociaux spécifiques, certaines catégories sociales deviennent pertinentes pour la définition de l'identité, elles acquièrent un contenu distinctif, une signification et une valeur particulière (être yougoslave, croate, bosniaque ou serbe n'avait pas la même importance avant et après la reconnaissance de la Croatie par l'Allemagne en 1991). » (p. 69).

Au niveau méthodologique, en tenant compte de l'histoire d'un groupe et même plus, de l'historicité des rapports intergroupes, cette thèse démontre l'importance de faire appel à la réalité des membres appartenant à un véritable groupe minoritaire, et non à l'appartenance transitoire et sans conséquence d'un groupe expérimental. Rappelons qu'en milieu naturel, choisir librement d'être membre d'un groupe d'origine dépend largement d'un attachement

souvent nourri au fil du temps, par des références à l'histoire du groupe. Indéniablement, l'emploi de groupes sociaux réels ne peut que procurer une meilleure validité écologique dans les études portant sur l'identité sociale (cf. Rubin & Hewstone, 1998).

Au niveau pratique, cette thèse favorise une meilleure compréhension, dans le contexte socio-politique actuel, de la situation du groupe minoritaire étudié, le groupe franco-ontarien, en relation avec le groupe majoritaire ontarien anglophone. En effet, la nécessité qu'éprouvent les membres d'un groupe de se définir collectivement, de se différencier positivement et de se justifier en tant que groupe distinct, en rapport avec d'autres groupes (souvent majoritaires), sont autant de façons dont la mémoire collective intensifie l'identification au groupe minoritaire (Licata & Klein, 2005). Cette idée est illustrée par l'exemple récent de la situation de l'hôpital Montfort. Vue dans la perspective franco-ontarienne, la décision en 1997 de la Commission de restructuration des soins de santé de l'Ontario d'annoncer la fermeture du seul hôpital universitaire de langue française de la province était perçue comme une menace certaine à la survie de la communauté francophone. Devant ce refus du gouvernement de Mike Harris de chercher à maintenir une institution jugée essentielle à la protection et au développement du groupe minoritaire, les Franco-Ontarien(ne)s ont interprété cette décision en termes de la rivalité culturelle et linguistique. Pour justifier leur revendication et mobiliser la communauté franco-ontarienne, les artisans de la campagne S.O.S. Montfort n'ont pas manqué de rappeler les injustices du passé, en faisant par exemple référence à la lutte entourant le Règlement XVII (cf. ACFO, 2005). Devant cette même situation, les individus fortement identifiés au groupe majoritaire n'ont sans doute pas envisagé cette décision du gouvernement provincial sous l'angle d'une

opposition entre un groupe minoritaire francophone (i.e. « nous ») et le groupe majoritaire anglophone (i.e. « eux »). Ils l'auraient plutôt perçue comme une nouvelle orientation politique radicale visant à sabrer dans les dépenses en soins de santé, affectant autant les deux groupes concernés. Cet exemple illustre jusqu'à quel point un événement historique marquant peut provoquer l'intensification de l'identification au groupe minoritaire.

Une autre retombée plausible de cette thèse se réfère à son apport potentiel à la recherche interdisciplinaire. En effet, Huddy (2001) avance que le manque de référence historique associée à la TIS explique d'ailleurs son impact limité auprès des tenants de la psychologie politique en raison du peu d'intérêt porté aux sources historiques et culturelles de l'identité sociale. Pourtant nombreuses sont les réflexions en sociologie (ex. Olick & Robbins, 1998) et en philosophie (cf. Ricoeur, 2000) qui soutiennent l'interaction du récit des événements du passé et de l'identité au groupe. Zerubavel (1996) écrit clairement : « (...) *being social presupposes the ability to experience events that happened to groups and communities to which we belong before we joined them as if they were part of our own past...* » (cité dans Olick & Robbins, 1998, p. 123). On peut dès lors argumenter que la démonstration empirique du lien entre la mémoire collective et l'identité sociale pourrait intéresser des chercheurs des disciplines connexes à la psychologie sociale.

Une autre implication théorique et pratique de la présente thèse pourrait se rapporter à un domaine de recherche des plus pertinents dans le climat socio-politique actuel : l'étude des conflits sociaux, inter-groupes, nationaux et internationaux. Mentionnons que les théories proposées dans ce domaine font bien souvent appel au concept de l'identité ethnique et/ou sociale (cf. Redekop, 2002), et que bien des conflits intergroupes découlent des enjeux socio-

historiques. Ce faisant, une meilleure compréhension des variables affectant l'identité sociale, comme par exemple, le rôle que joue la mémoire collective dans l'identification au groupe, devient fort utile pour mieux saisir la réalité des conflits sociaux. Il s'agit, à notre avis, d'un pas utile menant vers le développement de moyens d'interventions plus efficaces et mieux adaptés à la réalité des groupes en conflit.

Études futures

À l'appui de la critique du caractère a-historique de la TIS, mentionnons que les principales mesures les plus utilisées pour étudier l'identité sociale (ex. Tajfel, 1982, Ellemers, Kortekass & Ouwerkerk, 1999 ; Jackson, 2002) ne tiennent pas compte des points de repères historiques du groupe identitaire. On peut dès lors conclure que l'identité sociale telle qu'on l'a mesurée est en quelque sorte une photographie instantanée du rapport des individus à leur groupe. Cette observation suggère que les points de repères historiques qui pourraient façonner la manière dont les individus s'identifient à leur groupe ne sont pas suffisamment considérés dans les études portant sur l'identité sociale.

Bien que dans la présente thèse, c'est par l'utilisation d'une mesure explicite de la mémoire collective que nous avons démontré que la référence au passé influence l'élaboration de l'identité sociale, d'autres manières pourraient être envisagées. Dans des études ultérieures, on pourrait faire appel à une manière plus implicite de tenir compte de la mémoire collective. Par exemple, en utilisant un effet d'amorçage (« priming effect »), on pourrait présenter à des participants franco-ontariens, en contexte expérimental contrôlé, une séquence d'images visuelles et des bandes sonores qui représentent des souvenirs collectifs du groupe (ex. une photo de la manifestation lors de la campagne S.O.S Montfort, la

publicité de la pièce théâtrale « L'Écho d'un Peuple »).

Étant donné le caractère exploratoire de la présente thèse, d'autres études seraient nécessaires pour approfondir nos connaissances relatives au lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. Par exemple, des études pourraient s'attarder à démontrer l'existence de ce lien auprès d'un groupe social plus grand, comme le groupe des Québécois(e)s d'origine francophone. Bien que les Québécois(e)s francophones forment un groupe majoritaire au Québec numériquement beaucoup plus important que le groupe franco-ontarien, ils sont minoritaires en rapport avec le groupe majoritaire des Canadiens anglophones. La reproduction du modèle final de la deuxième étude auprès des Québécois(e)s permettrait de mieux valider la pertinence des liens postulés et ainsi optimiser la validité externe des conclusions de cette thèse.

En rapport avec le modèle final de la thèse, des recherches ultérieures seraient nécessaires pour éclaircir ce qui nous paraît être une contradiction dans les études portant sur les aboutissants de l'identification au groupe. D'une part, l'identification au groupe majoritaire (i.e. anglophone) semble réduire les perceptions d'inégalités entre les groupes, alors que l'identification au groupe minoritaire (i.e. francophone) accentue les sensibilités aux disparités intergroupes (cf. Joly, Tougas & de la Sablonnière, 2004). D'autre part, les membres des groupes avantagés, ou de statut élevé, ont plus tendance à favoriser leur groupe et à dénigrer les exogroupes que le font les membres des groupes défavorisés, ou de bas statut ; ces derniers vont même jusqu'à favoriser un exogroupe majoritaire (cf. Dasgupta, 2004). Les travaux futurs pourraient ainsi investiguer les conditions qui déterminent ces différents patrons de relations entre les concepts. Par exemple, on pourrait s'attarder à

évaluer la prépondérance d'une identité sociale par rapport à l'autre : un individu favorise-t-il tel groupe par rapport à l'autre, lorsque son identification au groupe minoritaire et au groupe majoritaire est similaire ou inégale ?

Enfin, dans la poursuite de l'examen de l'apport du passé dans l'élaboration de l'identité sociale, il nous semble pertinent de souligner les développements prometteurs d'une autre approche méthodologique. L'analyse des récits narratifs semble attirer de plus en plus l'intérêt des chercheurs (cf. Bougie, 2005 ; Wertsch, 2002). Cette méthodologie favorise l'exploration en profondeur des représentations des référents historiques. Contrairement aux questionnaires qui suscitent des réponses « en réaction » aux items imposés, sélectionnés au préalable, l'exploration narrative donne accès à la représentation spontanée du contenu mnémonique, et potentiellement à un contenu symbolique plus riche (Wertsch, 2002). Dans la première étude de la présente thèse, nos efforts à explorer le contenu de la mémoire collective par l'entremise d'une échelle auto-générée, c'est-à-dire spontanée, s'inscrivait dans une certaine mesure dans cette perspective méthodologique. Étant donné la complexité de la mémoire collective, et de l'importance d'être sensible à l'incorporation symbolique des contenus de mémoire (cf. Barash, 2006), nous sommes d'avis que le développement de méthodologies qualitatives de plus en plus rigoureuses ne pourra que compléter et enrichir les conclusions des recherches empiriques portant sur la mémoire collective et l'identité sociale.

Conclusion

À notre connaissance, la présente thèse constitue une première tentative d'explorer systématiquement le lien entre la mémoire collective et l'identité sociale. En plus d'appuyer

le postulat central de la TIS (Tajfel, 1978), les résultats de ces études viennent enrichir cette perspective théorique fort connue, en soulignant l'importance de la référence au passé dans l'évaluation de l'identité sociale. Cette idée fait écho à la notion de la continuité temporelle évoquée par Mead (1934) dans ses travaux portant sur l'identité personnelle. Or, sur le plan social, mieux saisir comment l'apport du passé influence l'identification à un groupe donné ne peut que favoriser une meilleure compréhension des enjeux propres aux défis du « vivre ensemble » dans une société canadienne de plus en plus caractérisée par le pluralisme interculturel.

Un résultat particulièrement intéressant se rapporte à la démonstration de la primauté du rappel des souvenirs des événements positifs dans l'identification à un groupe minoritaire. Cette observation permet ainsi d'interroger les tenants d'un discours plutôt pessimiste, ou misérabiliste de la problématique identitaire franco-ontarienne (cf. Boudreau, 1995 ; Breton, 1994). S'il y a lieu de s'interroger sur les tendances des membres de l'endogroupe minoritaire de s'assimiler vers l'exogroupe majoritaire (cf. O'Keefe, 1998) ou encore au sujet de la perte des référents historiques culturels (Bock, 2001), les résultats de cette thèse suscitent une autre voie de questionnement. Dans un contexte social où les rapports inter-groupes sont de plus en plus fréquents, voire nécessaires à la survie de tous, quelle serait la meilleure stratégie de l'endogroupe minoritaire afin d'assurer sa continuité identitaire dans le temps ? Serait-ce d'opter pour la stratégie de la « victimisation » ou vaut-il mieux privilégier la valorisation de son unicité ? Que l'on choisisse l'une ou l'autre, ces deux stratégies renvoient au passé, plus particulièrement aux fonctions identitaires de la mémoire collective.

En effet, mettre l'accent sur la fierté du groupe se réfère à une fonction identitaire de la mémoire collective, celle de la différenciation positive ; alors que « jouer à la victime »

renvoie à une autre fonction, celle de la justification groupale (cf. Licata & Klein, 2005). Or, s'il est juste d'avancer que se présenter comme « victime » autorise la personne à se plaindre, à protester, et à réclamer (Todorov, 1995), il semble tout aussi juste d'affirmer que l'être humain cherche naturellement la compagnie de personnes intéressantes, préférablement plus heureuses que malheureuses ? C'est possiblement en privilégiant cette deuxième idée, celle qui se rapporte à la différenciation positive, que certains auteurs ont vu dans le fait de s'identifier au groupe minoritaire franco-ontarien, et surtout de parler le français (et l'anglais) dans une société majoritairement anglophone, une certaine « valeur ajoutée » (cf. Gilbert et Plourde, 1996).

En somme, s'il importe de réclamer ses droits, il est primordial de clamer sa fierté. C'est d'ailleurs à quoi semblent s'adonner certains sages autochtones lorsqu'ils cherchent à transmettre dignement auprès des plus jeunes amérindiens tout un héritage culturel, bien ancré dans l'histoire de ces premiers occupants du Canada. À une plus grande échelle, cette thèse nous appert aussi particulièrement pertinente dans le contexte actuel de la mondialisation de l'économie de marché. À titre d'exemple, mentionnons l'unification récente de l'Europe qui illustre bien la nécessité de tenir compte des différentes histoires et identités des multiples groupes culturels constituant une société plus globale. Finalement, la co-existence paisible entre les différents groupes sociaux, du plus petit groupe minoritaire au plus grand groupe majoritaire, au niveau local jusqu'au niveau international, est encore possible. Cela dépend de la manière dont ces divers groupes arriveront à articuler au présent leurs différentes perspectives du passé afin de mettre à profit les points de convergence leur permettant de bâtir ensemble un avenir meilleur.

Références

- Aberson, C. L., Healy, M., & Romero, V. (2000). Ingroup bias and self-esteem : A meta-analysis. *Personality and Social Psychology Review*, 2, 157-173.
- Abrams, D. (1992). Processing of social identification. In G. M. Breakwell (Ed.), *Social psychology of identity and the self concept*, Londres : Surrey University Press.
- Abrams, D., & Hogg, M.A. (2001). Comments on the motivational status of self-esteem in social identity and intergroup discrimination. In Michael A. Hogg & Dominic Abrams (Eds.) *Intergroup relations: Essential readings* (pp. 232-244). XIV, New York, NY : Psychology Press.
- ACFO (2005). *Annuaire de l'ACFO/ Histoire de la communauté franco-ontarienne/Statistiques*. Retrieved December 11, 2005, from <http://www.acfo.on.ca/accueil.html>.
- ACFO (régionale Supérieur-Nord) (2005b). *La crise linguistique*. Retrieved December 11, 2005, from <http://www.acfo.on.ca/accueil.html>.
- Andreopoulou, A., & Houston, D. M. (2002). The impact of collective self-esteem on intergroup evaluation: self-protection and self-enhancement. *Current Research in Social Psychology*, 7(14), 243-256.
- Apfelbaum, E. R.(2000). And now what, after such tribulations? Memory and dislocation in the era of uprooting, *American Psychologist*, 55(9), 1008-1013.
- Balthazar, L, (1994). Les nombreux visages du nationalisme au Québec. Dans A. G. Gagnon (Éd.), *Québec : État et société* (p. 23-40). Montréal, Qc : Éditions Québec/Amérique.
- Baugnet, L. (1998). *L'identité sociale*. Paris: Dunod.

- Baumeister, R. F., & Hastings, S. (1997). Distortions of collective memory: How groups flatter and deceive themselves. In J. W. Pennebaker, D. Paez, & B. Rimé (Eds.), *Collective memory of political events: Social psychological perspectives*. (pp. 277-293). Hillsdale, NJ, England: Lawrence Erlbaum Associates, Inc.
- Barash, J. A. (2006). Qu'est-ce que la mémoire collective ? Réflexions sur l'interprétation de la mémoire chez Paul Ricoeur. *Revue de Métaphysique et de Morale*, 2, 185-195.
- Bentler, P. M. (1990a). Comparative fit indexes in structural models. *Psychological Bulletin*, 107, 238-246.
- Bentler, P. M. (1992). On the fit of models to covariances and methodology to the Bulletin. *Psychological Bulletin*, 112, 400-404.
- Bentler, P. M., & Chou, C. P. (1987). Practical issues in structural modeling. *Sociological Methods in Research*, 16, 78-117.
- Bentler, P. M., & Wu, E. J. C. (1995). *EQS for windows users' guide*. Encino : CA: Multivariate Software.
- Bernard, R. (1996). *De Québécois à Ontariens*. Ottawa : Éditions du Nordir.
- Berry, J. W., Kim, U., Power, S., Young, M., & Bujaki, M. (1989). Acculturation attitudes in plural societies. *Applied Psychology*, 38, 185-206.
- Bock, M. (2001). *Comment un peuple oublie son nom : la crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*. Sudbury, Ontario : Institut franco-ontarien/Prise de parole.
- Bollen, K. A., & Long, J. S. (1993). Introduction. Dans K. A. Bollen & J. S. Long (Eds.), *Testing structural equation models* (pp. 1-9). Newbury Park: Sage Publications Ltd.

- Boivin, M. (2004). La guerre au bilinguisme : des organismes franco-ontariens à la rescousse. *Journal le Droit*, 7 octobre, Ottawa, Ontario.
- Bonnec, Y. (2002). Identité régionale, nationale et européenne. Organisation et statut de la mémoire sociale au sein des représentations sociales. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 175-186). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Boudreau, F. (1995). La francophonie ontarienne au passé, au présent et au futur : un bilan sociologique. Dans J. Cotnam, Y. Frenette, & A. Whitefield (Eds.). *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche (pp. 17-51)*. Ottawa, Ontario : Le Nordir.
- Bougie, E. (2005). *The cultural narrative of francophone and anglophone Quebecers and their perceptions of temporal relative deprivation : Links with esteem and well-being*. Unpublished doctoral dissertation. McGill University, Montreal.
- Bourhis, R. Y, & Bougie, E. (1998). Le modèle d'acculturation interactif : une étude exploratoire. *Revue québécoise de psychologie*, 19(3), 75-114.
- Brand, J., Mitchell, J., & Surridge, P. (1994). Social constituency and ideological profile : Scottish nationalism in the 1990s. *Political Studies*, XLII, 616-629.
- Branscombe, N. R., & Wann, D. L. (1994). Collective self-esteem consequences of outgroup derogation when a valued social identity is on trial. *European Journal of Social Psychology*, 24, 641-657.
- Breton, R. (1994). Modalités d'appartenance aux francophonies minoritaires. Essai de typologie. *Sociologie et sociétés*, XXVI (1), 59-69.

- Brewer, M. B. (1991). The social self : On being the same and different at the same time. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 17(5), 475-482.
- Brewer, M. B. (1993). The role of distinctiveness in social identity and group behaviour. In M. Hogg & D. Abrams (Eds.). *Group motivation : social psychological perspectives (pp. 1-16)*. London : Harvester Wheatsheaf.
- Brown, R. (2000). Social Identity Theory : past achievements, current problems and future challenges. *European Journal of Social Psychology*, 30, 745-778.
- Brown, R. J., Hinkle, S., Ely, P. G., Fox-Cardamone, D. I., & Maras, P. (1992). Recognizing group diversity : Individualist-collectivist and autonomous-relational social orientations and their implications for intergroup processes. *British Journal of Social Psychology*, 31, 327-42.
- Candau, J. (1996). *Anthropologie de la mémoire*. Paris : Presses universitaires de France.
- Carrière, F. (1993). La métamorphose de la communauté franco-ontarienne, 1960-1985. In C. J. Jaenen (Ed.), *Les Franco-Ontariens*, (pp. 305-307). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.
- Castonguay, C. (2002, Mai-août). Pensée magique et minorités francophones. *Recherches sociographiques*, 43(2). Retrieved Octobre 24th 2005. De [http : //www.erudit.org/revue/rs/2002/v43/n2/000543ar.html](http://www.erudit.org/revue/rs/2002/v43/n2/000543ar.html)
- Cerclé, A., & Somat, A. (2002). *Psychologie sociale. Cours et Exercices. 2^e édition*. Paris : Dunod.
- CFORP (Centre Franco-Ontarien de Ressources Pédagogiques, 2004). *L'Ontario français : des Pays-d'en-Haut à nos jours*. Ottawa(ON) : CFORP.
- Chiu, C.H., & Chen, J. (2004). Symbols and interactions : Application of the CCC model to culture, language, and social identity. In S.H. Ng, C.N. Candlin, & C.H. Chui (Eds.).

Language matters : communication, culture, and identity (pp. 155-182). Hong Kong : City University of Hong Kong Press.

Clémence, A. (2002). Prises de position et dynamique de la pensée représentative : les apports de la mémoire collective. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 51-62). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Clément, R., & Noels, K. A. (1992). Towards a situated approach to ethnolinguistic identity : The effects of status on individuals and groups. *Journal of Language and Social Psychology*, 11, 203-232.

Clément, R., Gauthier, R., & Noels, K. A. (1993). Choix langagiers en milieu minoritaire : attitudes et identité concomitantes. *Revue canadienne des sciences du comportement*, 25, 149-164.

Clément, R., Noels, K. A., & Deneault, B. (2001). Interethnic contact, identity, and psychological adjustment : the mediating and moderating roles of communication. *Journal of Social Issues*, 57, 559-577.

Clément, R., & Baker, S. C. (2001). *Measuring social aspects of L2 acquisition and use : Scale characteristics and administration*. Research Bulletin, No. 1, School of Psychology, Language Research Laboratory, University of Ottawa.

Condor, S. (1989). Biting into the future : social change and the social identity of women. In S. Skevington & D. Baker (Eds.). *The social identity of women*. (chap. 2, pp. 15-39). London: Sage.

Conway, M. A. (1995). *Flashbulb Memories*. Ealbaum : Hove.

- Cornellier, L. (2004). Du Canada français à l'Ontario français. *Journal Le Devoir*, (samedi et dimanche 20 et 21 mars; p. F8). Montréal, Québec.
- Crocker, J., & Luhtanen, R. (1990). Collective self-esteem and ingroup bias. *Journal of Personality and Social Psychology*, 58(1), 60-67.
- Dasgupta, N. (2004). Implicit ingroup favoritism, outgroup favoritism, and their behavioral manifestations. *Social Justice Research*, 17(2), 143-169.
- Deaux, K., & Philogène, G. (2001). *Representations of the social. Bridging theoretical traditions*. Malden, Massachusetts : Blackwell Publishers.
- De Cremer, D. (2001). Perceptions of group homogeneity as a function of social comparison : The mediating role of group identity. *Current Psychology: Developmental, Learning, Personality, Social. Vol 20(2)*, 138-146.
- De Cremer, D., & Oosterwegel, A. (1999). Collective self-esteem, personal self-esteem, and collective efficacy in in-group and outgroup evaluations. *Current Psychology: Developmental, Learning, Personality, Social. Vol 18(4)*, 326-339.
- de la Sablonnière, R. (2002). *Les réactions aux changements sociaux profonds, nombreux et rapides : de l'effet conjugué de l'identité sociale et de la privation relative*. Thèse doctorale (soumise pour publication), Université d'Ottawa, Ontario.
- Deschamps, J. C., Paez, D., & Pennebaker, J. (2002). Mémoire collective et histoire à la fin du second millénaire. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 245-258). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Ellemers, N. (2002). Social identity and relative deprivation. In I. Walker & H. S. Smith (Eds.). *Relative deprivation, specification, development, and integration*. (chap. 1, p. 239-264). Cambridge: Cambridge University Press.

- Ellemers, N., Kortekaas, P. & Ouwerkerk, J. (1999). Self-categorization, commitment to the group and social self-esteem as related but distinct aspects of social identity. *European Journal of Social Psychology*, 29, 371-389.
- Er, N. (2003). A new flashbulb memory model applied to the Marmara earthquake. *Applied Cognitive Psychology*, 17, 503-517.
- Farmer, D., & Poirier, J. (1999). La société et les réalités francophones en Ontario. In J. Y. Thériault (Ed.). *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux* (pp. 265-281). Moncton (NB): Les Éditions de l'Acadie.
- Fentress, J. & Wickham, C. (1992). (Eds.) *Social Memory*. Cambridge, USA : Blackwell.
- Finkenauer, C., Luminet, O., Gisle, L., El-Ahmadi, A., Van Der Linden, M., & Philippot, P. (1998). Flashbulb memories and the underlying mechanisms of their formation : Toward an emotional-integrative model. *Memory & Cognition*, 26(3), 516-531.
- Fischer, G.-N. (1996). *Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale (2^e édition)*. Paris : Dunod.
- Gaudet, S., & Clément, R. (2005). Identity maintenance and loss : Concurrent processes among the Fransaskois. *Canadian Journal of Behavioural Science*, 37 (2), 110-122.
- Gervais, G. (1995). Aux origines de l'identité franco-ontarienne. In R. Dionne, G. Gervais, J.-P. Pichette, R. Bernard, F. Ouellet, & F. Dorais (Eds.). *Cahiers Charlevois*, vol.1, *Études franco-ontariennes*. (pp. 127-168). Sudbury (ON) : Société Charlevoix et Prise de Parole.
- Gervais, G. (1999). L'histoire de l'Ontario français (1919-1997). In J. Y. Thériault, J. Y.(Ed.). *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux* (pp. 145-161). Moncton (NB) : Les Éditions de l'Acadie.

- Gilbert, A., & Plourde, A. (Eds.) (1996). *L'Ontario français, valeur ajoutée ? : Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa le 26 avril 1996*. Ottawa, Ontario : Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa.
- Giles, H., Bouhris, R. Y., & Taylor, D. M. (1977). Towards a theory of language in ethnic group relations. In H. Giles (Ed.), *Language, ethnicity and intergroup relations*. London: Academic Press.
- Godin, L. (2004). Le militantisme franco-ontarien est-il en déclin ? *Panorama, TFO-TV Ontario* (23 février 2004). Retrieved on December 17, 2005.
<http://panorama.tfo.org/reportages>.
- Grisé, Y. (1980). *Ontariens, on l'est encore !* Ottawa : Le Nordir.
- Hair, J.F., Anderson, R.E., Tatham, R.L., & Black, W.C. (1998). *Multivariate data analysis* (5th ed.). Upper Saddle River, NJ : Prentice Hall.
- Halbwachs, M. (1925-1994). *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris : Michel Albin.
- Halbwachs, M. (1950-1997). *La mémoire collective*, Paris : Presses Universitaires de France.
- Hepburn, A. (2003). *An introduction to critical social psychology*. London : Sage.
- Hogg, M. A., & Abrams, D. (1990). Social motivation, self-esteem and social identity. In D. Abrams, & M.A. Hogg (Eds.). *Social Identity Theory: Constructive and critical advances*, (pp. 28-47). Harvester Wheatsheaf: Hemel Hempstead.
- Hogg, M. A., & Mullin, B. A. (1999). Joining groups to reduce uncertainty: subjective uncertainty reduction and group identification. In D. Abrams & M.A. Hogg (Eds.). *Social Identity and Social Cognition*, Blackwell: Oxford.
- Houston, D. M., & Andreopoulou, A. (2003). Tests of both corollaries of social identity theory's self-esteem hypothesis in real group settings. *British Journal of Social Psychology*, 42, 357-370.

- Hoyle, R. H., & Panter, A. T. (1995). Writing about structural equation models. In R. H. Hoyle (Ed.), *Structural equation modeling. Concepts, issues and applications* (pp. 158-176). Thousand Oaks, CA: Sage.
- Huddy, L. (2001). From social to political identity: A critical examination of social identity theory. *Political Psychology*, 22(1), 127-156.
- Hunter, J. A., Kypri, K., Stokell, N. M., Boyes, M., O'Brien, K. S., McMenamin, K. E. (2004). Social identity, self-evaluation and in-group bias : The relative importance of particular domains of self-esteem to the in-group. *British Journal of Social Psychology*, 43, 59-81.
- Hutchik, N. (1986). Patterns of ethnic minority identification and modes of social adaptation. *Ethnic and Racial Studies*, 9, 150-167.
- Impératif français (2001). *Une nouvelle gifle ontarienne*. Retrived December, 10, 2003, from <http://www.imperatif-francais.org>.
- Jackson, J. D. (1988). *Community and conflict : A study of French-English relations in Ontario*. Toronto : Canadian Scholar's Press.
- Jackson, J. W. (2002). Intergroup attitudes as a function of different dimensions of group identification and perceived intergroup conflict. *Self and Identity*, 1, 11-33.
- Jedlowski, P. (1997). *Collective memories. Small-Group Meeting on Collective Memory*. Bari : Proceedings.
- Jedlowski, P. (2001). Memory and sociology: themes and issues, *Time and Society*, 10(1), 29-44.
- Joly, S., Tougas, F., & de la Sablonnière, R. (2004). Le nationalisme d'un groupe minoritaire : pour le meilleur ou pour le pire? *Revue canadienne des sciences du comportement*, 36(1), 45-55.

- Jodelet, D. (1992). Mémoire de masse : le côté moral et affectif de l'histoire. *Bulletin de psychologie*, 405, XLV, 239-256.
- Kline, R. B. (1998). *Principles and practice of structural equation modeling*. New York: Guildford Press.
- Krauss, R. M., & Chiu, C.-Y. (1998). Language and social behavior. In D.T. Gilbert, S.T. Fiske, & G. Lindzey (Eds.). *The Handbook of Social Psychology* (4th ed., vol. 2, pp. 41-88). Boston : McGraw-Hill.
- Landry, R., Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue : Un modèle macroscopique. *The Canadian Modern Language Review*, 46, 527-553.
- Landry, R., Allard, R., & Th  berge, R. (1991). School and family French ambience and the bilingual development of Francophone Western Canadians. *The Canadian Modern Language Review*, 47, 878-915.
- Landry, R., & Allard, R. (1997). L'exogamie et le maintien de deux langues et de deux cultures : le r  le de la famille familioscolaire. *Revue des sciences de l'  ducation*, 23, 561-592.
- Laroche, M., Kim, C., Hui, M. K., & Joy, A. (1996). An empirical study of multidimensional ethnic change. The case of the French Canadians in Quebec. *Journal of Cross-Cultural Psychology*, 27, 114-131.
- Laurens, S., & Roussiau, N. (2002). *La m  moire sociale. Identit  s et repr  sentations sociales*, Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Laszlo, J., Ehmann, B., & Imre, O. (2002). Les repr  sentations sociales de l'histoire : la narration populaire historique et l'identit   nationale. Dans S. Laurens et N. Roussiau (Eds.), *La m  moire sociale. Identit  s et repr  sentations sociales*, (pp. 187-200). Rennes: Presses universitaires de Rennes.

- Laurens, S. (2002). La nostalgie dans l'élaboration des souvenirs. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 259-268). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Le Paumier, F., & Zavalloni, M. (2002). Mémoire collective et système identitaire: De Maurice Halbwachs à l'égo-écologie. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.), *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 63-72). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Le Petit Larousse (2004). *Dictionnaire illustré : en couleurs* (Direction générale Philippe Merlet ; direction éditoriale Yves Garnier, Mady Vinciguerra). Paris : Larousse.
- Licata, L., & Klein, O. (2005). Regards croisés sur un passé commun : anciens colonisés et anciens coloniaux face à l'action belge au Congo. In M. Sanchez-Mazas & L. Licata (Eds.), *L'Autre : Regards psychosociaux* (pp. 241-277). Grenoble : PUG.
- Liu, J. H., Wilson, M. S., McClure, J., & Higgins, T. R. (1999). Social identity and the perception of history: cultural representations of Aotearoa / New Zealand. *European Journal of Social Psychology*, 29, 1021-1047.
- Long, K. M., Spears, R., & Manstead, A. S. R. (1994). The influence of personal and collective self-esteem on strategies of social differentiation. *British Journal of Social Psychology*, 33, 313-329.
- Luhtanen, R., & Crocker, J. (1992). A Collective self-esteem scale: Self-evaluation of one's Social identity. *Personality and Social Psychology Bulletin*, 18(3), 302-318.
- Maass, A., Ceccarelli, R., & Rubin, S. (1996). Linguistic intergroup bias: Evidence for in-group- protective motivation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 71(3), 512-526.

- Marcel, J. C., & Mucchielli, L. (1999). Un fondement du lien social : la mémoire collective selon Maurice Halbwachs. Technologies. Idéologies. Pratiques. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 13 (2), 63-88.
- McGuire, W.J., McGuire, C.V., Child, P., & Fujioka, T. (1978). Salience of ethnicity in the spontaneous self-concept as a function of one's ethnic distinctiveness in the social environment. *Journal of Personality and Social Psychology*, 36, 511-520.
- McGuire, W. J., & Padawer-Singer, A. (1976). Trait salience in the spontaneous self-concept. *Journal of Personality and Social Psychology*, 33, 743-754.
- Mead, G. H. (1934). *L'Esprit, le Soi et la société*, traduit de l'anglais par J Cazeneuve, E. Kaelin & G. Thibault. 1963. France : PUF.
- Moscovici, S. (1961). *La psychoanalyse, son image et son public* (2e éd.). Paris : Presses Universitaires de France.
- Nascimento-Schulze, C. M. (1993). Social comparison, group identity and professional identity: A study with bank clerks. *Revista de Psicologia Social*, 8(1), 69-82.
- Nunnally, J. C., & Bernstein, I. H. (1994). *Psychometric theory*. New York: McGraw-Hill.
- Office des affaires francophones (2004). *Population francophone de l'Ontario. (Recensement de 2001 – Statistique Canada)*. Retrieved October, 27, 2004 from <http://www.oaf.gov.on.ca>.
- O'Keefe, M. (1998). *Minorités francophones : Assimilation et vitalité des communautés*. Ottawa : Ministères du Patrimoine canadien. (Nouvelles perspectives canadiennes).
- Olick, J. K., & Robbins J. (1998). Social memory studies: From 'Collective Memory' to the historical sociology of mnemonic practices. *Annual Review of Sociology*, 24, 105-140.

- Pennebaker, J. W., Paez, D. & Rimé, B. (1997). (Ed.) *Collective Memory of Political Events. SocialPsychological Perspectives*. Mahwah, NJ : Lawrence Erlbaum Associates, Publishers.
- Pereira de Sá, C., & de Oliveira, D. C. (2002). Sur la mémoire sociale de la découverte du Brésil. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 107-118). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Phinney, J. S. (1990). Ethnic identity in adolescents and adults : Review of research. *Psychological Bulletin*, 108(3), 499-514.
- Phinney, J. S. (1992). The Multigroup Ethnic Identity Measure : A new scale for use with diverse groups. *Journal of Adolescent Research*, 7, 156-176.
- Phinney, J. S., Horenczyk, G., Liebkind, K., & Vedder, P. (2001). Ethnic identity, immigration, and well-being: An interactional perspective. *Journal of Social Issues*, 57(3), 493-510.
- Platow, M.J., Harley, K., Hunter, J. A., Hanning, P., Shave, R., & O'Connell, A. (1997). Interpreting in-group-favoring allocations in the minimal group paradigm. *British Journal of Social Psychology*, 36, 107-117.
- Psycinfo (1970-2006). (*Recherche avec « Social Identity Theory »; ressource électronique*). New York : Ovid Technologies.
- Poirier, J. (2002). Le pourcentage de francophones diminue de façon inexorable. (*Source : Le Droit, mercredi 18 décembre 2002*). Retrieved November, 20, 2004. from <http://www.mef.qc.ca>.
- Poirier, C. (2004). Colloque du CRCCF : « Mémoire et fragmentation. L'évolution de la problématique identitaire en Ontario français ». *Bulletin du CRCCF*, 7(3). 1-2.

- Radio Canada (2001). L'Ontario ne veut rien savoir du français à Ottawa. (article paru le vendredi 10 août, 2001). Retrieved November, 20, 2004. from <http://www.mef.qc.ca>.
- Rateau, P., & Rouquette, M. L. (2002). Hier est aujourd'hui : Deux exemples d'actualisation des souvenirs. In S. Laurens, & N. Roussiau, N. (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 97-106). Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- Redekop, V. N. (2002). *From violence to blessing : How an understanding of deep-rooted conflict can open paths to reconciliation*. Ottawa, Ontario : Novalis, Saint Paul University.
- Reid, S. A., & Hogg, M. A. (2005). Uncertainty reduction, self-enhancement, and ingroup identification. *Personality and Social Psychology Bulletin*. 31, 6, 804-817.
- Ricoeur, P. (1985). *Temps et récit*. Paris : Gallimard, coll. "Points", vol. III.
- Ricoeur, P. (1998). Passé, mémoire et oubli, dans M. Verhlac, (Ed.). *Histoire et mémoire*. Centre régional de documentation pédagogique de l'académie de Grenoble, Grenoble.
- Ricoeur, P. (2000). *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Paris : Édition du Seuil.
- Rogers, E.M., Kincaid, D.L. (1981). *Communicaiton networks : Toward a new paradigm for research*. New York : The Free Press.
- Rubin, M., & Hewstone, M. (1998). Social identity theory's self-esteem hypothesis : A review and some suggestions for clarification. *Personality and Social Psychology Review*, 2(1), 40-62.
- Ruttenberg, J., Zea M. C., & Sigelman, C. K. (1996). Collective identity and intergroup prejudice among Jewish and Arab students in the United States. *The Journal of Social Psychology*, 136(2), 209-220.

- Saint-Denis, Y. (1999). *Nous! 101 faits historiques de l'Ontario français*. Ottawa : FESFO (Fédération de la jeunesse franco-ontarienne).
- Schuman, H., Akiyama, H. & Knäuper, B. (1998). Collective memories of Germans and Japanese about the past half-century. *Memory*, 6(4), 427-454.
- Silvana de Rosa, A., & Mormino, C. (2002). Au confluent de la mémoire sociale : étude sur l'identité nationale et européenne. In S. Laurens, & N. Roussiau (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 119-138). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Smith, H. J., & Tyler, T. R. (1997). Choosing the right pond: The impact of group membership on self-esteem and group-oriented behavior. *Journal of Experimental Social Psychology*, 33, 146 - 170.
- Smurda, J. D., Witting, M. A., & Gokalp, G. (2006). Effects of threat to a valued social identity on implicit self-esteem and discrimination. *Group Processes and Intergroup Relations*, 9(2), 181- 197.
- Souliable, N. (2002). La mémoire collective de la classe ouvrière. In S. Laurens, & N. Roussiau, (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 165-174). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Tabachnick, B. G., & Fidell, L. S. (2001). *Using multivariate statistics. (4th Edition)*. Boston : Allyn and Bacon.
- Tajfel, H., Billig, M. G., Bundy, R. F., & Flament, C. (1971). Social categorisation and intergroup behaviour. *European Journal of Social Psychology*, 1, 149-177.
- Tajfel, H. (1978). *Differentiation between social groups: Studies in the social psychology of intergroup relations*, London: Academic Press.

- Tajfel, H. (1982). *Social identity and intergroup relations*, Cambridge; Cambridge University Press, trad. fr., Paris: Ed. de la Maison des sciences de l'Homme.
- Tajfel, H., Turner, J. (1986). The social identity theory of intergroup behaviour. In S. Worchel, W.G. Austin (Eds.) *Psychology of Intergroup Relations*, Chicago, Il: Nelson-Hall.
- Taylor, D. M., Moghaddam, F. M. (1987). *Theories of Intergroup Relations, International SocialPsychological Perspectives*, New York: Praeger.
- Thériault, J. Y. (1999). *Francophonies minoritaires au Canada : L'état des lieux*. Moncton (NB) : Les Éditions de l'Acadie.
- Tice, D. M., Baumeister, R. F. (2001). The primacy of the interpersonal self. In C. Sedikides & M. B. Brewer (Eds.) *Individual self, relational self, collective self* (pp. 71-88). New York (NY): Psychological Press.
- Todorov, T. (1995). *Les abus de la mémoire*. Paris : Arléa.
- Turner, J. C., & Bourhis, R. Y (1996). Social identity, interdependence, and the social group: A reply to Rabbie et al.. P. Robinson (Ed.). *In Social groups and identities: Developing the legacy of Henri Tajfel*. (pp. 25-63). Oxford: Butterworth-Heinemann.
- Turner, J. C., Hogg, M. A., Oakes, P. J., Reicher, S. D., & Wetherell, M. S. (1987). *Rediscovering the social group: A self-categorization theory*. Oxford: Blackwell.
- Verkuyten, M. (1997). Intergroup evaluation and self-esteem motivations : Self-enhancement and self-protection. *European Journal of Social Psychology*, 27, 115-119.
- Verkuyten, M., & Hagendoorn, L. (2002). In-group favoritism and self-esteem : The role of identity level and trait valence. *Group Processes & Intergroup Relations*, 5(4), 285-297.

- Verlhac, M. (1998). *Histoire et mémoire : conférences de Paul Ricoeur et al.* Grenoble : Centre régional de documentation pédagogique de l'Académie de Grenoble.
- Viaud, J. (2002). Contribution à l'actualisation de la notion de mémoire collective. In S. Laurens et N. Roussiau (Eds.). *La mémoire sociale. Identités et représentations sociales*, (pp. 21-32). Rennes: Presses universitaires de Rennes.
- Wertsch, J. (2002). *Voices of collective remembering*. New York, NY : Cambridge University Press.
- Worchel, S., Morales, J. F., Pàez, D. & Deschamps, J.-C. (1998). *Social identity: International perspectives*. Thousand Oaks, CA : Sage Publications, Inc.

Appendice A :

Tableau (A1) du nombre d'événements spontanément rapportés en fonction du nombre de participant(e)s, pour la mesure de la mémoire collective auto-générée (N = 211).

Nombre d'événements rapportés	Nombre de participant(e)s	Pourcentage	Pourcentage cumulé
Aucun événement rapporté	16	7,6	7,6
Un seul événement	23	10,9	18,5
Deux événements	38	18,0	36,5
Trois événements	88	41,7	78,2
Quatre événements	15	7,1	85,3
Cinq événements	13	6,2	91,5
Six événements	17	8,1	99,5
Sept événements	1	0,5	100,0
Total	211	100,0	

Tableau (A2) des fréquences et des pourcentages de la valence des événements spontanément rapportés, par les participant(e)s, pour la mesure de la mémoire collective auto-générée (N = 211).

Valence des événements rapportés	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé
seulement événements négatifs rapportés	13	6,2	6,2
seulement événements positifs rapportés	115	54,5	60,7
événements positifs et négatifs rapportés	67	31,8	92,4
aucun événement rapporté	16	7,6	100,0
Total	211	100,0	

Appendice B : Résumé des 594 événements rapportés pour la mesure de mémoire collective auto-générée pour l'ensemble des participants (N = 211).

Thèmes/domaines évoqués	Nombre et (pourcentage) d'événements positifs	Nombre et (pourcentage) d'événements négatifs
Domaine de l'éducation	167 (28,1 %)	51 (8,6 %)
Règlement 17 – et autres injustices scolaires		51 (8,6%)
Règlement 17 – Résistance (sens positif)	61 (10,3 %)	
ACFÉO-ACFO	11 (1,9 %)	
Luttes et victoires scolaires (ex. gestion scolaire)	98 (16,5 %)	
Domaine politico-juridique	76 (12,8 %)	21 (3,5 %)
Bilinguisme de la nouvelle ville d'Ottawa	14 (2,4 %)	10 (1,7 %)
Loi 8 sur les services en français	16 (2,7 %)	4 (0,7 %)
Personnalités politiques	30 (5,1 %)	7 (1,2 %)
Ordre de Jacques Cartier	7 (1,2 %)	
Loi sur les langues officielles du Canada	9 (1,5 %)	4 (0,7 %)
Domaine institutionnel	146 (24,6 %)	13 (21,9 %)
Victoire de la campagne SOS Montfort	132 (22,2 %)	
Menace de la fermeture de l'hôpital Montfort (injustice)		13 (2,2 %)
Autres institutions	6 (1,0 %)	
Personnalités historiques	8 (1,3 %)	
Domaine culturel	85 (14,3 %)	
Communications (ex. journal Le Droit)	14 (2,4 %)	
Symboles (ex. drapeau franco-ontarien)	18 (3,0 %)	
Personnalités artistiques	6 (1,0 %)	
Clubs sociaux	9 (1,5 %)	
Festivités et événements culturels	38 (6,4 %)	
Autres domaines	17 (2,9 %)	18 (3,0 %)
Autres injustices sociales (ex. Sault-Ste-Marie, assimilation)		13 (2,2 %)
Relations difficiles avec le Québec (ex. abandon)		5 (0,8 %)
Autres	17 (2,9 %)	
TOTAL (nombre et pourcentage)	491 (82,7 %)	103 (17,3 %)

Appendice C

Questionnaire de la première étude

QUESTIONNAIRE

Directives générales :

Merci de lire attentivement ces directives avant de répondre au questionnaire.

- 1) Le questionnaire comprend six sections (de A à E).**
- 2) S.V.P. Veuillez répondre aux sections du questionnaire *dans l'ordre* présenté.**
- 3) Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Nous désirons connaître vos *opinions et impressions*. Il est donc important de répondre individuellement au questionnaire, sans consulter d'autres personnes.**
- 4) Ce questionnaire a été imprimé recto verso.**

Section A :

Directives : Dans cette section, nous vous demandons d'indiquer jusqu'à quel point vous êtes en accord avec les énoncés suivants. Veuillez encrer le chiffre qui correspond le mieux à la façon dont vous vous sentez en tant que Franco-Ontarien(ne).

1 Pas du tout	2	3	4 Ni peu, ni beaucoup	5	6	7 Tout à fait
1. En général, j'ai beaucoup de choses en commun avec les Franco-Ontarien(ne)s.				1 2 3 4 5 6 7		
2. Je m'identifie aux Franco-Ontarien(ne)s.				1 2 3 4 5 6 7		
3. Être Franco-Ontarien(ne) est une caractéristique importante de qui je suis.				1 2 3 4 5 6 7		
4. Je pense que les Franco-Ontarien(ne)s ont peu de raisons d'être fier(e)s				1 2 3 4 5 6 7		
5. En général, j'ai une bonne opinion des Franco-Ontarien(ne)s de la province.				1 2 3 4 5 6 7		
6. En général, j'ai beaucoup de respect pour les Franco-Ontarien(ne)s.				1 2 3 4 5 6 7		
7. Je me sens bien à l'intérieur du groupe franco-ontarien.				1 2 3 4 5 6 7		
8. J'aime faire des choses qui ont un impact sur le groupe des Franco-Ontarien(ne)s.				1 2 3 4 5 6 7		
9. Lorsque j'entends quelqu'un dire du mal d'une personne du groupe des Franco-Ontarien(ne)s, je la défends.				1 2 3 4 5 6 7		
10. Je fais des efforts pour ne pas être considéré(e) comme appartenant au groupe des Franco-Ontarien(ne)s.				1 2 3 4 5 6 7		

Section B :

Directives : Dans cette section, nous vous demandons de réfléchir à l'histoire franco-ontarienne.

Avant de répondre sur la page suivante, lisez d'abord les directives présentées ci-dessous, en deux étapes.

Étape 1 : À la page 3, on vous demandera d'abord de répondre à la question :

Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

SVP, écrire LISIBLEMENT, votre réponse dans l'espace réservé à cet effet en quelques mots seulement.

Vous remarquerez que vous pouvez énumérer, dans cette section B, jusqu'à 3 événements.

Pour ceux et celles qui voudraient indiquer plus que 3 événements, vous pouvez le faire sur les pages supplémentaires qui se trouvent à la page 14 (Section F).

Ne vous inquiétez surtout pas si vous n'arrivez pas à énumérer jusqu'à 3 événements. Indiquez, comme bon il vous semble, le nombre d'événements qui correspond le mieux à ce que vous vous souvenez spontanément.

Si vous n'avez aucun événement à écrire, vous pouvez passer directement à la page 6 du questionnaire (Section C).

Étape 2 : Ensuite, veuillez répondre à chacune des quatre questions (A, B, C et D) concernant l'événement que vous avez rapporté. Ces questions sont présentées en dessous de l'événement. Pour répondre à ces questions, veuillez encrer le chiffre sur l'échelle présentée qui correspond le mieux à votre réponse.

Exemple :

Événement 1 : écrire le fait historique XYZ...

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout			Ni peu, ni beaucoup			Énormément
1	2	3	4	(5)	6	7

Section B (suite) :

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 1: _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	--------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécuré				Insécuré		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Si vous n'avez pas d'autres événements à indiquer, passez directement à la page 6.

Section B (suite) :

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 2: _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

Content(e)			Mécontent(e)			
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère			Calme			
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)			Insatisfait(e)			
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécur(e)			Insécur(e)			
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Si vous n'avez pas d'autres événements à indiquer, passez directement à la page 6.

Section B (suite) :

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 3: _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

Content(e)**Mécontent(e)**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

En colère**Calme**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Satisfait(e)**Insatisfait(e)**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Sécure**Insécure**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Section C :

Directives : Dans cette section, nous avons sélectionné au hasard six (6) événements marquants qui font partie de l'histoire des Franco-Ontariens.

Veillez d'abord lire l'événement présenté et répondez par la suite à chacune des cinq questions (A, B, C, D et E) ci-dessous, en encerclant le chiffre sur l'échelle qui correspond le mieux à votre réponse.

1) En 1912, le gouvernement ontarien adopte le *Règlement 17* qui bannit l'enseignement français dans les écoles.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécur(e)				Insécur(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section C (suite)

2) Pour défendre leurs droits, leur langue et leur culture, les Franco-Ontarien(ne)s ont créé des médias francophones : le journal Le Droit, en 1913, avec la devise: « l'avenir est à ceux qui luttent » et en 1987, la télévision éducative française (TFO).

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécuré				Insécuré		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section C (suite)

3) Conséquence de la Révolution tranquille (1960-1969) et de la montée souverainiste, le Québec abandonne brusquement ses engagements historiques et moraux envers les Canadiens-Français hors Québec et se déclare la seule province réellement capable de préserver le français au Canada.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécuré				Insécuré		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section C (suite)

4) Les Franco-ontarien(ne)s déploient pour la première fois, en 1975, leur drapeau qui est jusqu'à ce jour l'emblème de l'Ontario français.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)

Mécontent(e)

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

En colère

Calme

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Satisfait(e)

Insatisfait(e)

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Sécure

Insécure

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Section C (suite) :

5) La loi sur les services et le caractère bilingues de la nouvelle ville fusionnée d'Ottawa fait réagir : les anglophones s'y opposent et le gouvernement de l'Ontario de Mike Harris refuse d'en faire une loi provinciale.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécuré				Insécuré		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section C (suite) :

6) Victoire pour S.O.S. Montfort : les Franco-Ontarien(ne)s poursuivent le gouvernement de Mike Harris devant les tribunaux et l'empêchent de fermer l'Hôpital Montfort, le seul hôpital francophone de l'Ontario

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)**Mécontent(e)**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

En colère**Calme**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Satisfait(e)**Insatisfait(e)**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Sécur(e)**Insécur(e)**

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Section D : QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Ces questions nous aident à mieux vous connaître mais ne permettent aucunement de vous identifier. Veuillez cocher ou inscrire un chiffre aux endroits appropriés.

Répondre ci-dessous

Sexe : Homme : _____ Femme : _____

Age : _____ ans

Langue maternelle : _____ français _____ anglais _____ autre

Depuis combien d'années habitez-vous en Ontario?

Nombre d'années : _____

À votre connaissance, la présence de votre famille en Ontario remonte à combien de générations? (ex. génération de vos parents, vos grands-parents)

Nombre de générations (environ): _____

Faites-vous partie d'une minorité visible? Non _____ Oui _____
Si oui, laquelle? _____

État civil : _____ Célibataire
_____ marié(e)/Union de fait
_____ Séparé(e) / divorcé(e)
_____ Veuf/veuve

Nombre d'enfants : _____

Plus haut niveau d'éducation atteint complètement ou partiellement :

_____ École primaire
_____ École secondaire
_____ Diplôme de niveau collégial / CÉGEP
_____ Formation universitaire (baccalauréat)
_____ Formation universitaire (maîtrise ou doctorat)

Secteurs professionnels actuels ou principalement exercés dans le passé

_____ Administration, science et génie
_____ Sciences sociales, enseignement et santé
_____ Employé(e)s de bureau
_____ Vente et service
_____ Transformation et fabrication de biens
_____ Construction
_____ À la maison _____ Autres

Langue plus fréquemment parlée à la maison: _____ Français _____ Anglais _____ Autre

Merci pour votre précieuse collaboration ! Si vous le désirez, pour pouvez compléter la section E (voir page suivante).

Section E :

Directives : Les pages suivantes sont pour ceux et celles qui voudraient énumérer des événements supplémentaires aux trois (3) événements rapportés à la section B .

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, **SPONTANÉMENT**, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 4: _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	--------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécur(e)				Insécur(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Quel autre événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Section E :

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 5 : _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

<u>Content(e)</u>				<u>Mécontent(e)</u>		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

<u>En colère</u>				<u>Calme</u>		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

<u>Satisfait(e)</u>				<u>Insatisfait(e)</u>		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

<u>Sécure</u>				<u>Insécure</u>		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Quel autre événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Section E :

Étape 1 : Lorsque vous pensez à l'histoire des francophones de l'Ontario, SPONTANÉMENT, quel événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Événement 6 : _____

Étape 2 :

Question A : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontariens d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question B : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question C : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question D : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Sécuré				Insécuré		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Fin du questionnaire. Merci encore pour votre précieuse collaboration!

Quel autre événement (lié ou non à des personnalités célèbres), ayant marqué la vie des Franco-Ontariens, vous vient à l'esprit?

Appendice D

Questionnaire de la deuxième étude

QUESTIONNAIRE

Directives générales :

Merci de lire attentivement les directives avant de répondre au questionnaire.

- 1) Vous pouvez répondre à ce questionnaire, si vous êtes un(e) Franco-Ontarien(ne) d'origine et/ou si votre adresse permanente est l'Ontario depuis plus de cinq (5) ans.
- 2) Le questionnaire comprend sept (7) sections (de A à G). Vous n'avez pas à répondre à toutes les sections, des directives vous indiquent les sections qui vous concernent.
- 3) S.V.P. Veuillez répondre aux sections du questionnaire *dans l'ordre* présenté.
- 4) Il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Nous désirons connaître vos *opinions* et *impressions*. Il est donc important de répondre individuellement au questionnaire, sans consulter d'autres personnes.
- 5) Ce questionnaire a été imprimé recto verso.

Section A : QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES

Ces questions nous aident à mieux vous connaître mais ne permettent aucunement de vous identifier. Veuillez cocher ou inscrire un chiffre aux endroits appropriés.

1. Sexe : Homme : ☐ Femme : ☐ 2. Âge : ans
3. Langue maternelle : ☐ Français ☐ Anglais ☐ Autre, précisez :
4. Langue d'usage (langue utilisée le plus fréquemment) : ☐ Français ☐ Anglais
☐ Autre, précisez :
5. Dans quelle localité avez-vous vécu la plus grande partie de votre vie?
Ville ou village : Province : Pays :
6. Plus haut niveau d'éducation atteint complètement ou partiellement :
☐ École secondaire ☐ Diplôme collégial / CÉGEP ☐ Autre ; précisez :
7. Quel est votre programme d'études actuel ?
8. S.V.P., décrivez la langue maternelle de votre mère :
☐ 1. française
☐ 2. anglaise
☐ 3. française et anglaise
☐ 4. française et une autre langue
☐ 5. anglaise et une autre langue
☐ 6. autre
 Si vous avez indiqué que la langue maternelle de mère incluait une langue autre que l'anglais ou le français, s.v.p. indiquez la langue :
- S.V.P., décrivez la langue maternelle de votre père :
☐ 1. française
☐ 2. anglaise
☐ 3. française et anglaise
☐ 4. française et une autre langue
☐ 5. anglaise et une autre langue
☐ 6. autre
 Si vous avez indiqué que la langue maternelle de votre père incluait une langue autre que l'anglais ou le français, s.v.p. indiquez la langue :

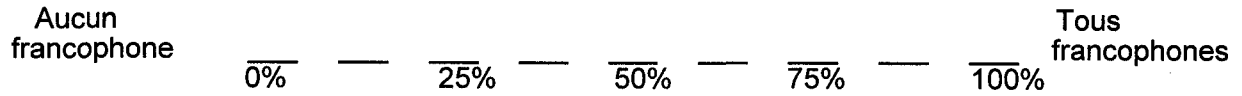
QUESTIONS DÉMOGRAPHIQUES (suite...)

9. **Est-ce que votre mère se considère Francophone ?** : Oui _____ Non _____
10. **Est-ce que votre père se considère Francophone ?** : Oui _____ Non _____
11. **Depuis combien d'années habitez-vous**
... en Ontario ? Nombre d'années : _____
... au Québec ? Nombre d'années : _____
12. **À votre connaissance, la présence de votre famille... en Ontario remonte à**
combien de générations? (ex. génération de vos parents, vos grands-parents)
nombre de générations (environ): _____
13. **Faites-vous partie d'une minorité visible?**
Non _____ Oui _____ Si oui, laquelle? _____
14. **Avez-vous fréquenté l'école de langue française ?**
Oui __ Non__ Si oui, pendant combien d'années? _____
15. **Avez-vous fréquenté l'école de langue anglaise ?**
Oui __ Non__ Si oui, pendant combien d'années? _____
16. **Avez-vous appris l'anglais à l'école ?**
Oui __ Non__ Si oui, pendant combien d'années? _____

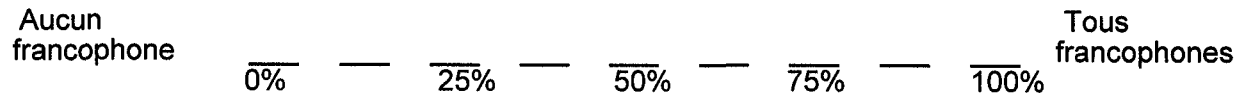
Section B :

Directives : Pour chacun des domaines d'activité suivants, veuillez évaluer la proportion de francophones et de non-francophones avec lesquels vous êtes en contact :

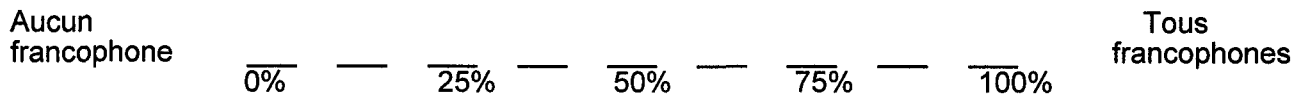
Dans ma famille :



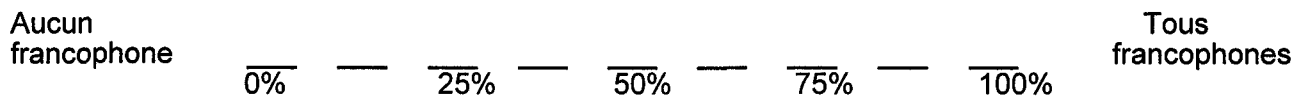
Dans mes relations intimes :



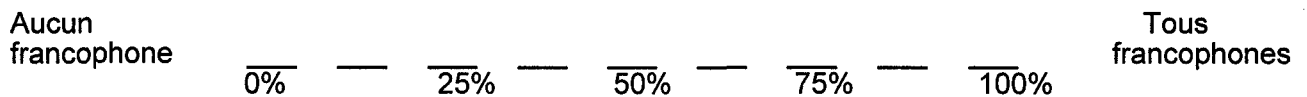
Dans mon quartier :



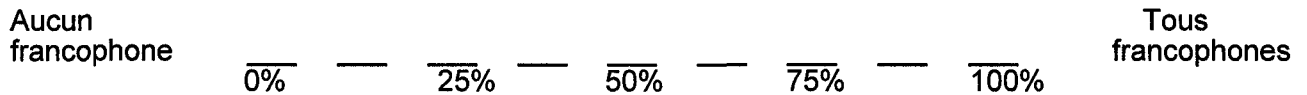
Parmi mes ami(e)s :



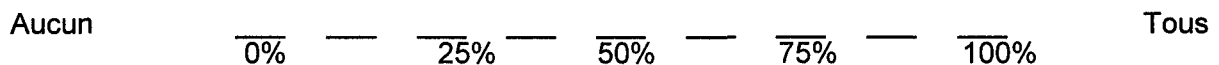
Parmi les étudiant(e)s que je fréquente régulièrement :



Parmi les vendeurs/vendeuses avec lequel(le)s je fais affaire :



Quel pourcentage de vos cours actuels sont enseignés en français?



Section C :

Directives : Dans cette section, nous vous demandons d'indiquer jusqu'à quel point vous êtes en accord avec les énoncés suivants. Veuillez encercler le chiffre qui correspond le mieux à la façon dont vous vous sentez en tant que *Franco-Ontarien(ne)*.

1 Pas du tout	2	3	4 Ni peu, ni beaucoup	5	6	7 Tout à fait
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	------------------

1. En général, j'ai beaucoup de choses en commun avec les Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7
2. Je m'identifie aux Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7
3. Être Franco-Ontarien(ne) est une caractéristique importante De qui je suis.	1	2	3	4	5	6	7
4. Je pense que les Franco-Ontarien(ne)s ont peu de raisons d'être fiers (fières).	1	2	3	4	5	6	7
5. En général, j'ai une bonne opinion des Franco-Ontarien(ne)s De la province.	1	2	3	4	5	6	7
6. En général, j'ai beaucoup de respect pour les Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7
7. Je me sens bien à l'intérieur du groupe des Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7
8. J'aime faire des choses qui ont un impact sur le groupe des Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7
9. Lorsque j'entends quelqu'un dire du mal d'une personne du groupe des Franco-Ontarien(ne)s, je la défends.	1	2	3	4	5	6	7
10. Je fais des efforts pour ne pas être considéré(e) comme appartenant au groupe des Franco-Ontarien(ne)s.	1	2	3	4	5	6	7

Section D :

Directives : Dans cette section, nous vous demandons d'indiquer jusqu'à quel point vous êtes en accord avec les énoncés suivants. Veuillez encercler le chiffre qui correspond le mieux à la façon dont vous vous sentez par rapport au groupe des anglophones de l'Ontario.

1 Pas du tout	2	3	4 Ni peu, ni beaucoup	5	6	7 Tout à fait
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	---------------------

1. En général, j'ai beaucoup de choses en commun avec les anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
2. Je m'identifie aux anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
3. Être membre du groupe des anglophones de l'Ontario est une caractéristique importante de qui je suis.	1	2	3	4	5	6	7
4. Je pense que les anglophones de l'Ontario ont peu de raisons d'être fiers (fières).	1	2	3	4	5	6	7
5. En général, j'ai une bonne opinion des anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
6. En général, j'ai beaucoup de respect pour les anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
7. Je me sens bien à l'intérieur du groupe des anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
8. J'aime faire des choses qui ont un impact sur le groupe des anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7
9. Lorsque j'entends quelqu'un dire du mal d'une personne du groupe des anglophones de l'Ontario, je la défends.	1	2	3	4	5	6	7
10. Je fais des efforts pour ne pas être considéré(e) comme appartenant au groupe des anglophones de l'Ontario.	1	2	3	4	5	6	7

Section E : **Directives :** Dans cette section, nous avons sélectionné au hasard six (6) événements marquants qui font partie de l'histoire des **Franco-Ontarien(ne)s**. Veuillez d'abord lire l'événement présenté et répondez par la suite à chacune des six questions (A, B, C, D, E et F) ci-dessous, en encerclant le chiffre sur l'échelle qui correspond le mieux à votre réponse.

1) En 1912, le gouvernement ontarien adopte le *Règlement 17* qui bannit l'enseignement français dans les écoles.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Rassuré(e)				Non rassuré(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section E (suite)

2) Pour défendre leurs droits, leur langue et leur culture, les Franco-Ontarien(ne)s ont créé des *médias francophones*.

(Par exemples, en 1913, on créa le journal Le Droit, avec la devise: « l'avenir est à ceux qui luttent » et en 1987, la télévision éducative française (TFO)).

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Rassuré(e)				Non rassuré(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section E (suite)

3) Conséquence de la Révolution tranquille (1960-1969) et de la montée souverainiste, le Québec abandonne brusquement ses engagements historiques et moraux envers les Canadien(ne)s-Français(e)s hors Québec et se déclare la seule province réellement capable de préserver le français au Canada.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
Rassuré(e)				Non rassuré(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section E (suite)

- 4) Les Franco-Ontarien(ne)s déploient pour la première fois, en 1975, leur drapeau qui est jusqu'à ce jour l'emblème de l'Ontario français.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout			Ni plus, ni moins			Enormément
1	2	3	4	5	6	7

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout			Ni peu, ni beaucoup			Enormément
1	2	3	4	5	6	7

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout			Ni peu, ni beaucoup			Enormément
1	2	3	4	5	6	7

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais			Parfois			Très souvent
1	2	3	4	5	6	7

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais			Parfois			Très souvent
1	2	3	4	5	6	7

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait			Neutre			Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7

En colère				Calme		
Tout à fait			Neutre			Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait			Neutre			Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7

Rassuré(e)				Non rassuré(e)		
Tout à fait			Neutre			Tout à fait
1	2	3	4	5	6	7

Section E (suite) :

5) La loi sur les services et le caractère bilingues de la nouvelle ville fusionnée d'Ottawa fait réagir : les anglophones s'y opposent et le gouvernement provincial de l'Ontario refuse d'en faire une loi provinciale.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Enormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)

Mécontent(e)

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

En colère

Calme

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Satisfait(e)

Insatisfait(e)

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Rassuré(e)

Non rassuré(e)

Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7
------------------	---	---	-------------	---	---	------------------

Section E (suite) :

6) Victoire pour S.O.S. Montfort : les Franco-Ontarien(ne)s poursuivent le gouvernement provincial ontarien devant les tribunaux et l'empêchent de fermer l'Hôpital Montfort, le seul hôpital francophone de l'Ontario.

Question A : Jusqu'à quel point avez-vous entendu parler de cet événement ?

Pas du tout 1	2	3	Ni plus, ni moins 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	---------------------------	---	---	-----------------

Question B : Selon vous, quelle importance historique cet événement a-t-il pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question C : Comment évaluez-vous l'ampleur des conséquences de cet événement pour le groupe des Franco-Ontarien(ne)s d'aujourd'hui ?

Pas du tout 1	2	3	Ni peu, ni beaucoup 4	5	6	Énormément 7
------------------	---	---	-----------------------------	---	---	-----------------

Question D : À quelle fréquence, pensez-vous à cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question E : À quelle fréquence, discutez-vous de cet événement ?

Jamais 1	2	3	Parfois 4	5	6	Très souvent 7
-------------	---	---	--------------	---	---	-------------------

Question F : Quand vous repensez à cet événement, évaluez jusqu'à quel point vous vous sentez ... ?

Répondez en vous servant des 4 paires d'adjectifs qui suivent. Entourez le chiffre correspondant à votre réponse sur chacune des 4 sous-échelles ci-dessous.

Content(e)				Mécontent(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

En colère				Calme		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Satisfait(e)				Insatisfait(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Rassuré(e)				Non rassuré(e)		
Tout à fait 1	2	3	Neutre 4	5	6	Tout à fait 7

Section F :**Directives :**

Dans cette section, en vous référant à votre expérience à la Cité Collégiale, indiquez dans quelle mesure les adjectifs présentés décrivent le mieux les étudiants francophones, en utilisant le chiffre correspondant.

	1 = ne décrit pas du tout 4 = décrit moyennement 7 = décrit tout à fait
1. fiable	1 2 3 4 5 6 7
2. travaillant(e)	1 2 3 4 5 6 7
3. ignorant(e)	1 2 3 4 5 6 7
4. compétent(e)	1 2 3 4 5 6 7
5. hostile	1 2 3 4 5 6 7
6. impatient(e)	1 2 3 4 5 6 7
7. pacifique	1 2 3 4 5 6 7
8. honnête	1 2 3 4 5 6 7
9. égocentrique	1 2 3 4 5 6 7
10. ... arrogant(e)	1 2 3 4 5 6 7
11. ... intolérant(e)	1 2 3 4 5 6 7
12. ... amical(e)	1 2 3 4 5 6 7

Section G :

Directives : Dans cette section, à votre avis, indiquez dans quelle mesure les adjectifs présentés décrivent le mieux les étudiants anglophones qui fréquentent le Collège Algonquin, en utilisant le chiffre correspondant.

	1 = ne décrit pas du tout 4 = décrit moyennement 7 = décrit tout à fait
1. fiable	1 2 3 4 5 6 7
2. travaillant(e)	1 2 3 4 5 6 7
3. ignorant(e)	1 2 3 4 5 6 7
4. compétent(e)	1 2 3 4 5 6 7
5. hostile	1 2 3 4 5 6 7
6. impatient(e)	1 2 3 4 5 6 7
7. pacifique	1 2 3 4 5 6 7
8. honnête	1 2 3 4 5 6 7
9. ... égocentrique	1 2 3 4 5 6 7
10. ... arrogant(e)	1 2 3 4 5 6 7
11. ... intolérant(e)	1 2 3 4 5 6 7
12. ... amical(e)	1 2 3 4 5 6 7

Fin du questionnaire.

Merci pour votre précieuse collaboration!

Appendice E : Tableau des corrélations des variables de la première étude (N = 211).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1- ID-COG	1	,497**	,521**	,366**	,374**	,364**	,386**	,251**	-,212**	,208**	,317**	,101	,301**	,079	,281**	,042
2- ID-EVA	,497**	1	,358**	,229**	,223**	,321**	,254**	,276**	-,073	,016	,215**	,009	,207**	-,055	,192**	-,041
3- ID-AFF	,521**	,358**	1	,324**	,357**	,273**	,364**	,283**	-,208**	,060	,179**	,130	,135*	,114	,144*	,069
4- MC-I-COG-POS	,366**	,229**	,324**	1	,726**	,601**	,405**	,259**	-,122	,233**	,509**	,176*	,214**	,058	,184**	-,027
5- MC-I-COG-NEG	,374**	,223**	,357**	,726**	1	,472**	,591**	,224**	-,213**	,169*	,362**	,228**	,146*	,127	,117	-,029
6- MC-I-EVA-POS	,364**	,321**	,273**	,601**	,472**	1	,564**	,416**	-,296**	,066	,265**	,036	,160*	,006	,122	-,070
7- MC-I-EVA-NEG	,386**	,254**	,364**	,405**	,591**	,564**	1	,289**	-,352**	,140*	,210**	,104	,136*	,064	,122	-,013
8- MC-I-AFF-POS	,251**	,276**	,283**	,259**	,224**	,416**	,289**	1	-,009	,109	,172*	-,013	,164*	-,013	,282**	-,122
9- MC-I-AFF-NEG	-,212**	-,073	-,208**	-,122	-,213**	-,296**	-,352**	-,009	1	-,151*	-,156*	-,129	-,101	-,131	-,080	,001
10- MC-A-NoEVEN	,208**	,016	,060	,233**	,169*	,066	,140*	,109	-,151*	1	,448**	,269**	,428**	,273**	,463**	,221**
11- MC-A-COG-POS	,317**	,215**	,179**	,509**	,362**	,265**	,210**	,172*	-,156*	,448**	1	,034	,854**	-,037	,808**	-,051
12- MC-A-COG-NEG	,101	,009	,130	,176*	,228**	,036	,104	-,013	-,129	,269**	,034	1	-,040	,951**	-,042	,749**
13- MC-A-EVA-POS	,301**	,207**	,135*	,214**	,146*	,160*	,136*	,164*	-,101	,428**	,854**	-,040	1	-,058	,928**	-,027
14- MC-A-EVA-NEG	,079	-,055	,114	,058	,127	,006	,064	-,013	-,131	,273**	-,037	,951**	-,058	1	-,050	,824**
15- MC-A-AFF-POS	,281**	,192**	,144*	,184**	,117	,122	,122	,282**	-,080	,463**	,808**	-,042	,928**	-,050	1	-,035
16- MC-A-AFF-NEG	,042	-,041	,069	-,027	-,029	-,070	-,013	-,122	,001	,221**	-,051	,749	-,027	,824**	-,035	1

Notes : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$. Échelle : ID : identité franco-ontarienne ; COG : composante cognitive ; EVA : composante évaluative ;

AFF : composante affective ; MC : mémoire collective ; I : indicée ; A : auto-générée ; POS : événements positifs ; NEG : événements négatifs. Par exemples : 1- ID-COG : composante cognitive de l'identité franco-ontarienne ; 4- MC-I-COG-POS : composante cognitive de la mémoire collective indicée pour les événements positifs ; 10- MC-A-NoEVEN : nombre d'événements rapportés pour la mémoire collective auto-générée ; 12- MC-A-COG-NEG : composante cognitive de la mémoire collective auto-générée pour les événements négatifs.

Appendice F : Tableau des corrélations des variables de la deuxième étude (N = 111).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1- MC-I-COG-POS	1	,660**	,420**	,361**	,288**	-,152	,293**	,426**	,311**	,372**	-,208*	-,221*	,038	,147	,142	,227*
2- MC-I-COG-NEG	,660**	1	,189*	,553**	,193*	-,285**	,116	,240*	,091	,215*	-,125	-,220*	-,021	,180	,135	,140
3- MC-I-EVA-POS	,420**	,189*	1	,435**	,545**	-,339**	,129	,352**	,422**	,351**	-,277**	-,067	-,249**	,307**	-,010	,112
4- MC-I-EVA-NEG	,361**	,553**	,435**	1	,341**	-,433**	,009	,399**	,307**	,396**	-,143	,035	-,063	,354**	-,041	,120
5- MC-I-AFF-POS	,288**	,193**	,545**	,341**	1	-,429**	,293**	,488**	,466**	,506**	-,214*	-,049	-,183	,313**	-,045	,151
6- MC-I-AFF-NEG	-,152	-,285**	-,339**	-,433**	-,429**	1	-,129	-,328**	-,334**	-,327**	,203*	-,008	,087	-,230*	,012	-,276**
7- CONTACT	,293**	,116	,129	,009	,293**	-,129	1	,492**	,346**	,277**	-,459**	-,158	-,210*	,254**	,086	,506**
8- ENDO-ID-COG	,426**	,240*	,352**	,399**	,488**	-,328**	,492**	1	,627**	,664**	-,206*	-,010	,016	,196*	-,016	,455**
9- ENDO-ID-EVA	,311**	,091	,422**	,307**	,466**	-,334**	,346**	,627**	1	,622**	-,170	,175	,015	,202*	-,051	,157
10- ENDO-ID-AFF	,372**	,215*	,351**	,396**	,506**	-,327**	,277**	,664**	,622**	1	-,179	-,011	,126	,145	-,009	,194*
11- EXO-ID-COG	-,208*	-,125	-,277**	-,143	-,214*	,203*	-,459**	-,206*	-,170	-,179	1	,440**	,546**	-,209*	-,140	-,399**
12- EXO-ID-EVA	-,221*	-,220*	-,067	,035	-,049	-,008	-,158	-,010	,175	-,011	,440**	1	,458**	,000	-,533**	-,240*
13- EXO-ID-AFF	,038	-,021	-,249**	-,063	-,183	,087	-,210*	,016	,015	,126	,546**	,458**	1	-,146	-,261**	-,306**
14- FAVORITISME	,147	,180	,307**	,354**	,313**	-,230*	,254**	,196*	,202*	,145	-,209*	,000	-,146	1	-,371**	,136
15- DÉNIGREMENT	,142	,135	-,010	-,041	-,045	,012	,086	-,016	-,051	-,009	-,140	-,533**	-,261**	-,371**	1	-,021
16- IND. FRANCITÉ	,227*	,140	,112	,120	,151	-,276**	,506**	,455**	,157	,194*	-,399**	-,240*	-,306**	,136	-,021	1

Notes : * $p < 0,05$; ** $p < 0,01$. Échelle : MC : mémoire collective ; I : indicée ; POS : événements positifs ; NEG : événements négatifs. ENDO-ID : identité à l'endogroupe minoritaire (i.e. franco-ontarien) ; EXO-ID : identité à l'exogroupe majoritaire (i.e. ontarien anglophone) ; COG : composante cognitive ; EVA : composante évaluative ; AFF : composante affective ; IND. FRANCITÉ : Indice de francité. Par exemples : 1- MC-I-COG-POS : composante cognitive de la mémoire collective indicée pour les événements positifs ; 1- ENDO-ID-COG : composante cognitive de l'identité à l'endogroupe.